

Les Amis du Vieux Saint-Claude

La reconstruction après 1944



A propos de saint Oyend

Le parler sanclaudien

La presse socialiste

Des ébauchons pour Saint-Claude

Chemins de Septmoncel

La tornade de 1890

Bulletin annuel n° 47 - 2024 - 15 €



Les Amis du Vieux Saint-Claude
mise en page et impression :



Dépôt légal : avril 2024 – N° ISSN : 02943298



LES AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Mairie de Saint-Claude (Jura)

But de l'association

Article 2 des statuts : l'association a pour but de rechercher, de conserver et de mettre en valeur, par les moyens les plus variés, tout ce qui concerne l'histoire de Saint-Claude et de ses environs, plus particulièrement de ce qui était autrefois dénommé La Terre de Saint-Claude.

Administration

Pour toute correspondance, cotisation, achat de publications, etc., s'adresser à :
Amis du Vieux Saint-Claude - Archives municipales - Hôtel de ville -
32 rue du Pré Saint- Claude. Adresse postale: BP 123 - 39206 Saint-Claude Cedex
Tél.: 03 84 41 42 64 - Courriel : vieux.saint-claude@orange.fr
Site internet : <http://vieux-saint-claude.net>

Membres d'honneur

± Cathie Lorge – ± Geneviève Thom

Conseil d'administration :

Présidente : Christine Le Pennec
Vice-présidents : Pierre-Louis Blanc – Pascale Coulon
Trésorier : Olivier Bonglet
Trésorière adjointe : Mélanie Grenot
Secrétaire : Bemadette Jean-Prost
Secrétaire adjointe archiviste : Véronique Blanchet-Rossi

Autres administrateurs

Josette Bergeret - Roger Bergeret - Robert Charreyre - Maryse Chaveriat - Marc Chevassus - Serge Clément
- Catherine Comby – Vincent Fabre-Vuillermoz - Jeanne Gauthier - Marie-Odile Gay - Jean-Pierre Prost -
Paule Zannoni

Effectif

Au 30 septembre 2023, l'association rassemblait 178 membres.

Cotisation

La cotisation annuelle est fixée à 25 euros.

Service du bulletin

Les membres à jour de leur cotisation reçoivent gratuitement la lettre mensuelle et le bulletin annuel de l'association.

Conférences

Les conférences ont lieu au centre Bavoux-Lançon, le premier mardi des mois d'octobre à juin. Elles permettent à toute personne, historien de profession ou amateur, d'entretenir le public sur un sujet en rapport avec les statuts. L'entrée en est gratuite.

Directrice de publication : Véronique Blanchet-Rossi
Autre membre du comité de publication : Pierre-Louis Blanc
Avec le concours de la Ville de Saint-Claude (Archives municipales)
N.B. : Le contenu des articles publiés n'engage que leurs auteurs.

Illustration de couverture :
La cité provisoire de Dortan en cours de construction, 1945-1946. Archives départementales de l'Ain, 1045W19_001.

Le mot de la présidente

Cher(e)s Ami(e)s

Ce petit mot pour introduire votre lecture du bulletin n°47 de notre chère association, qui va fêter en 2024 son 50^e anniversaire.

Les multiples informations qui nous parviennent actuellement sont par trop anxiogènes, aussi je vous souhaite que la lecture de ces pages aux thèmes riches et variés chasse pour quelques temps toutes ces préoccupations de votre esprit et vous apporte un agréable moment.

Christine Le Pennec

Sommaire

A propos de saint Oyend - Jean-Paul BERROD	<i>page 2</i>
J.P.L. Antide Roche, premier Polytechnicien sanclaudien (1788-1866) <i>Jean-Louis REFFAY</i>	<i>page 9</i>
Des ébauchons pour Saint-Claude : l'organisation du négoce - Eric FABRE	<i>page 14</i>
Lire la presse socialiste à Saint-Claude (fin XIX^e siècle à 1945) <i>Roger BERGERET</i>	<i>page 22</i>
La tornade du 19 août 1890 sur Saint-Claude - Vincent FABRE-VUILLERMOZ	<i>page 40</i>
Drame sous Roche Blanche - Pierre-Louis BLANC	<i>page 42</i>
Le crime de Villards-d'Héria (1908), une affaire bien embrouillée <i>Jean-Louis REFFAY</i>	<i>page 45</i>
Hiver 1944 : deux jeunes Sanclaudiens abattus par les maquisards <i>Jean-Claude BONNOT</i>	<i>page 47</i>
Des ruines au renouveau : Dortan face aux épreuves de la Reconstruction (1944-1958) <i>Mickaël PARRAD</i>	<i>page 54</i>
La question des dommages de guerre à Saint-Claude <i>Véronique BLANCHET-ROSSI</i>	<i>page 63</i>
Le sanclaudien tel qu'on le parlait - Jean-Pierre BOUVARD	<i>page 67</i>
Regard sur les anciens chemins d'accès au plateau de Septmoncel <i>Marc CHEVASSUS</i>	<i>page 74</i>
Un tronc à quêter de l'abbaye de Saint-Claude (1664) - Jean-Pierre PROST	<i>page 78</i>

A propos de saint Oyend

Jean-Paul Berrod

L'auteur : Jean-Paul Berrod est adhérent AVSC. Il a publié divers articles dans le bulletin annuel, dont « Chapelles et sanctuaires dédiés à saint Claude » (bull. n°37, 2014)

Les vallées du Haut Jura ont accueilli à la fin de l'Antiquité des monastères qui figurent parmi les plus précoces fondations de Gaule. Les Pères du Jura, Romain, Lupicin et Oyend, ont été à l'origine d'une puissante abbaye dont l'histoire débuta dans les années 430-435. (1)

Et leur vie nous est connue grâce à la *Vita Patrum Jurensium*, écrite entre 512 et 514 (2), quelques années seulement après la mort d'Oyend. L'auteur anonyme de la *Vie des Pères du Jura*, contemporain d'Oyend, « a très bien connu cet abbé, vécu à ses côtés, reçu ses confidences (3) ».

LE MONDE D'ALORS ... UN PEU D'HISTOIRE ...



Le V^e siècle a été marqué par les migrations des peuples barbares que l'empire romain d'Occident tenta de contenir et par l'apparition de multiples ermitages et monastères. L'un des peuples migrants fut le peuple burgonde, originaire des boucles de l'Oder. Il va finir par s'installer en 443 en Sapaudie (4) avec l'accord d'Aetius, le principal dirigeant de l'empire romain en Gaule. Et le royaume burgonde va s'étendre à la fin du V^e siècle du plateau de Langres à la Durance et du Massif central aux Alpes, avec Lyon et Genève pour capitales, incluant depuis 457 environ (5) notre région, qui s'appelait alors la Séquanie (à peu près l'actuelle Franche-Comté). Ce royaume sera souvent victime d'attaques surprises et meurtrières des Alamans, « une confédération de peuples germanophones ». Le V^e siècle est aussi traversé par la propagation du christianisme. Les premiers monastères s'établissent d'abord sur le littoral méditerranéen. En 388, Augustin plante un foyer monastique à Hippone (l'actuelle Annaba, Algérie). Honorat fonde le monastère de Lérins en 410, situé sur l'une des îles de Lérins en face de Cannes. Jean Cassien fonde le monastère de Saint-Victor à Marseille vers 415. Puis le monachisme apparaît en Gaule en 360 avec Martin qui fonde la communauté érémitique de Ligugé, dans le Poitou, avant de devenir évêque de Tours en 341.

Dans le Jura, « vers 435, Romain et son frère Lupicin créent un ermitage, la future abbaye de Condat (6) ». L'abbaye de Condadisco (7) est établie en Séquanie, un territoire du royaume des Burgondes dont l'une des capitales est Genève. C'est à Genève que Lupicin, « déjà vieux », se rendra pour rencontrer Chilpéric, roi des Burgondes et lui demander « d'accorder [à ses religieux] quelque secours pour les nourrir et les vêtir (8) ». Pendant l'abbatiate d'Oyend (9), le royaume sera partagé entre Gondebaud (10) et Godégisile qui sont frères. Puis, en 500, Gondebaud éliminera son frère Godégisile et deviendra le seul roi du royaume des Burgondes qui va connaître quelques années de paix et de prospérité.

LA VIE D'OYEND

Oyend est né vers 450 à Iznore, comme Romain et Lupicin. Son père le fit entrer à l'abbaye de Condat quand il avait 7 ans et *« jusqu'à sa soixantième passée, âge auquel il mourut, ne porta jamais ses pas au dehors (11) »*. Dès qu'il avait fini les tâches imposées par l'abbé, il consacrait tout son temps libre à la lecture *« à tel point qu'il acquit une solide connaissance, non seulement des œuvres latines, mais aussi de l'éloquence grecque »*. Il mena une vie austère, ne prenant qu'un repas par jour, tantôt à midi, tantôt le soir. Il dormait sur de la paille avec une peau d'animal comme couverture. Il s'habillait le plus simplement possible, d'une seule tunique qu'il changeait lorsqu'elle était usée. L'abbé Léonien de Vienne (12), un ami, lui avait donné *« un vieux scapulaire en poil de chèvre »* qu'il aimait aussi porter. Il protégeait ses pieds avec des chaussures solides et rustiques ou des galoches de bois *« à la mode gauloise »*. Oyend fut très vite amené à prendre des responsabilités. Minause, le troisième abbé de Condat, étant tombé malade, l'associa à sa charge et l'invita à accepter *« l'honneur de la prêtrise »*, ce qu'Oyend refusa, affirmant *« qu'il vaut beaucoup mieux pour un abbé, à cause de l'ambition des jeunes, diriger les frères sans être revêtu du sacerdoce »*. A la mort de Minause, vers 485, Oyend devint l'abbé de Condat, *« sans la dignité sacerdotale »*, ce qui avait déjà été le cas de Lupicin. Quelques moines *« succombant à la méchanceté humaine, en proie aux ardeurs de la jalousie »* s'opposèrent à lui et allèrent jusqu'à quitter le monastère. L'abbé Oyend reçut très vite du Seigneur *« une prodigieuse largesse de don des miracles »* qui lui attira *« les plus hauts personnages du siècle »* venus lui demander sa protection et sa bénédiction. Des évêques et des prêtres cherchèrent aussi à l'approcher. Saint Léonien, dont nous avons parlé plus haut, compta au nombre de ses admirateurs et, ayant établi des rapports d'amitié avec lui, vint le visiter à Condat.



Sceau: saint Oyan porte un vêtement monastique à larges manches. De la main droite, il tient la crosse, volute en dedans, de la gauche un livre contre sa poitrine. Archives de l'Aube: acte de l'abbé Humbert de couvent de Saint-Oyan de Joux.

La renommée d'Oyend *« dont la bouche ne proféra jamais une injure ... allait croissant grâce à l'extension de ses miracles »*, lui apportant de grandes joies. L'Anonyme en évoque plusieurs: la guérison d'une jeune fille de Condes *« horriblement tourmentée par l'esprit malin »* qu'Oyend délivra du démon; la guérison de Syagrie, une illustre mère de famille de Lyon, appartenant à la famille de Syagrius, le général des armées romaines qui fut vaincu par Clovis à la bataille de Soissons en 486. Un jour d'été, alors qu'Oyend dormait près du chemin qui conduit à Genève (13), lui apparurent dans son sommeil les apôtres Pierre, André et Paul. A son réveil, il aperçut au loin deux frères qui étaient partis de Condat depuis près de deux ans. Ils étaient de retour de Rome où ils avaient obtenu qu'on leur remette des reliques des *« apôtres Pierre, Paul et André »* qu'ils rapportaient au monastère. Oyend les fit déposer sous l'autel. On comprend ici pourquoi la cathédrale actuelle leur fut dédiée. Oyend avait une dévotion toute particulière pour *« son cher Martin »*, l'évêque de Tours décédé en 397. L'anecdote suivante se déroule un jour où l'on redoute à Condat l'arrivée des Alamans qui étaient tout proches et dont les incursions étaient très redoutées. Martin dans un songe suggère à Oyend, en raison de ces dangers, d'aller chercher le sel de cuisine *« jusque sur les bords de la Méditerranée »* plutôt qu'à Salins. Les moines n'étant toujours pas de retour au bout de deux mois, des frères *« font retomber la faute sur le saint »*. Un jour Oyend, dormant après une journée épuisante, voit soudain auprès de lui Martin qui lui demande de ses nouvelles. Oyend lui explique qu'il est très inquiet, ne voyant pas revenir les moines partis à la recherche du sel. Martin annonce alors à Oyend: *« Ils passent cette nuit dans la paroisse de Poncin »* pour finalement être de retour, sains et saufs, le lendemain.

L'autre anecdote concerne l'incendie qui détruisit la totalité du monastère « *construit en bois et depuis fort longtemps* ». Tous les bâtiments sont détruits. Seule, la « *petite ampoule contenant l'huile du bienheureux Martin* » échappe à la catastrophe. Oyend fit entièrement reconstruire le monastère, mais remplaça les cellules individuelles par un dortoir spacieux. Il remplaça l'oratoire primitif par une église et décida que tous les moines prendraient désormais leur repas dans un lieu commun et il introduisit l'usage de la lecture au réfectoire. Cette grande transformation du monachisme occidental se retrouva plus tard dans la règle bénédictine. « *Ayant dépassé la soixantaine, Oyend souffrit d'une maladie* » pendant six mois. Il reçut l'onction des malades et mourut. Sa mort se situe « *aux alentours de 510 (14)* » et la Vita Patrum Jurensium aurait été écrite peu de temps après, entre 512 et 514. La notoriété de saint Oyend va rapidement faire de l'abbaye de Condat un des établissements les plus prospères de son temps, célèbre aussi pour la qualité de son enseignement. Très vite le nom d'Oyend va s'imposer au monastère. Les pèlerins ne se rendent plus à Condadisco, mais « *ad sanctum Eugendum* ». Et, lorsqu'une église est construite au VI^e siècle sur le tombeau de l'abbé, elle est mise sous l'invocation de saint Oyend. Les pèlerins viennent en foule. Il faut bâtir des maisons autour de l'abbaye pour les loger. L'abbaye de Condat devient l'abbaye de Saint-Oyend et le village qui s'est élevé autour de l'abbaye prend le nom de Saint-Oyend-de-Joux.

PERSISTANCE DU CULTE

Il n'existe malheureusement à ce jour aucune source écrite permettant de connaître de façon précise ce que fut le rayonnement de l'abbaye de Saint-Oyend entre le VI^e et le XI^e siècle. Les liens de Condat avec Romainmôtier et Agaune sont avérés et le culte de saint Oyend va s'étendre jusqu'en dehors de la Séquanie et être à l'origine d'un « *grand nombre de fondations (16)* ». Au XI^e siècle, la chapelle archiépiscopale de la cathédrale de Besançon a Oyend comme patron (17). Selon Rousset (18), le culte de saint Oyend va être « *publiquement reçu dans l'Église dès le VIII^e siècle, et se répandre surtout en France, en Bourgogne et dans les pays du Haut-Rhin* ». On va donner le nom de Saint-Oyend à des villages, à des églises et à des abbayes (19), sous diverses graphies. Pendant les siècles qui suivirent, le culte de saint Oyend va continuer de se développer, attirant plusieurs grands personnages. En 975, l'impératrice Adélaïde, épouse de l'empereur d'Allemagne Othon I^{er}, surnommé le Grand, fit un pèlerinage au tombeau du saint abbé. L'importance du rayonnement de saint Oyend est encore perceptible de nos jours, plus de 1500 ans après sa disparition. Il existe encore des villages, des églises ou chapelles, qui portent le nom de Saint-Oyend. En voici quelques exemples recueillis sur internet. Une recherche plus poussée devrait permettre d'en découvrir d'autres.



Grenoble

C'est à **Grenoble**, dans l'Isère que l'on trouve le monument le plus ancien connu portant le vocable Saint Oyend. La crypte Saint-Oyand (20) a été érigée au début du VI^e siècle, quelques années seulement après la mort du saint. Elle était « *à l'origine une chapelle voûtée construite au niveau du sol, donc non souterraine* ». Elle est ornée au siècle suivant de colonnes surmontées de chapiteaux richement sculptés selon les codes de l'iconographie chrétienne de l'époque. Cette crypte fait partie de l'ancienne église Saint-Laurent qui se trouve maintenant dans le musée archéologique. Elle est dédiée à saint Oyand, abbé de Condat dans le Jura (plus tard Saint-Claude), mort vers 510, « *dont le culte a joui d'une célébrité régionale en Burgondie au VI^e siècle et a donc dû être introduit de bonne heure à Grenoble (21)* ».

Trois villages portent encore de nos jours le nom « Saint-Oyen », situés l'un en Italie, le second en Suisse, le troisième en Savoie et un quatrième, un hameau, en Saône-et-Loire.

Saint-Oyen, village de 214 habitants dans la vallée d'Aoste, est situé sur la route du Grand Saint-Bernard et de l'ancienne Via Francigena (22). Le village a d'abord été le prieuré Saint-Oyen. Il « apparaît dans la documentation au XI^e siècle ». Et cette appellation Saint-Oyen « pourrait trahir une origine plus ancienne, peut-être contemporaine de la diffusion du culte de saint Oyen – troisième père du Jura – dans les régions alpines, comme ce fut le cas de la crypte du haut Moyen Âge de l'église Saint-Laurent de Grenoble (23) », évoquée plus haut. Dans le vestibule de l'église, un texte en italien ne laisse aucun doute sur l'origine du village. Le voici : « Il [Oyen] est né à Izer-nore en 449 ou 450 et a été confié par son père à l'âge de 7 ans aux saints Romain et Lupicin, au monastère de Condat ... Son instruction dans les lettres grecques et latines fut très soignée. Associé au gouvernement du monastère de l'abbé Minause, successeur de Lupicin, il refusa constamment de recevoir l'ordination sacerdotale par peur de l'orgueil. Élevé en 496 au rang d'abbé après la mort de Minause, il fut la cible de l'hostilité des plus anciens du monastère qui l'accusaient d'être sans expérience et sans capacité L'admiration et la vénération que toute la région eut bientôt pour lui fit enfin cesser la calomnie. Son biographe, quasiment son contemporain, note l'amitié qui le lie à saint Leonien, abbé de Vienne ... Saint Oyen reconstruisit son monastère détruit par un incendie et en profita pour modifier le régime de vie : d'une vie semi érémitique, il en fit un monastère dans lequel vivait désormais une complète communauté. Il établit à Condat un centre d'études qui se rangeait sous la direction de Viventiole, évêque de Lyon. Saint Oyen doit aussi être mis au nombre de ceux qui initièrent les hommes du Moyen-Âge à la lecture personnelle, comme à travers la lecture durant les repas dans les monastères. Après une longue maladie, il mourut le premier janvier 510, jour où il est fêté (24) ».



Pèlerin sur la Via Francigena, église de Fidenza

Saint-Oyens, village de 460 habitants, proche de Morges dans le Pays de Vaud (Suisse) raconte son histoire comme suit (25) : « Connue sous le nom de « Santo Eugendo » en 1139, puis de Saint-Eugend. Ce nom a pour origine un couvent en pays de Joux, Saint-Oyens de Joux (aujourd'hui Saint-Claude) qui, au haut Moyen Âge, possédait à Saint-Oyens une maison forte érigée par les moines défricheurs du couvent et localisée à l'ouest de l'actuel village. Les sires de Cossonay-Prangins en conservèrent la souveraineté jusqu'en 1293. Saint-Oyens restera dans la mouvance politique d'Aubonne jusqu'à la chute de l'ancien régime bernois (26). En 1857, un incendie a détruit 18 maisons du village. »

Saint-Oyen, village de 220 habitants dans la vallée de la Tarentaise (Savoie). En franco-provençal, le nom de la commune se transcrit Sint-Ouin ou Sent-Oyen. Le nom de la paroisse, puis de la commune, est celui de son saint patron, Oyen ou Oyand (latin : Eugendus) (v. 450-510), quatrième abbé de Condat. Durant l'occupation du duché de Savoie par la France et pendant la période de la Terreur, la commune fut brièvement appelée « Primejour » avant de redevenir Saint-Oyen en 1795. Au 1^{er} janvier 2019, Saint-Oyen fait partie de la commune nouvelle de Grand-Aigueblanche avec les communes d'Aigueblanche et de Le Bois. L'église paroissiale, remplaçant une église primitive, dédiée à Oyen de Condat, de style baroque, a été consacrée en 1701 (27). Le village est jumelé avec : Saint-Oyen,



Montbellet, l'église Saint-Oyen

Italie, depuis 1986 ; Saint-Oyens, Suisse, depuis 1986 ; Montbellet, France, pour son hameau Saint-Oyen, depuis 2002.

La commune de **Montbellet** en Saône-et-Loire, est jumelée avec les trois villages cités plus haut, grâce à son hameau Saint-Oyen. Il tient son nom du prieuré qui s'y trouvait et qui dépendait de l'abbaye de Saint-Claude dans le Jura et qui avait pour annexe la chapelle de Saint-Oyen, de style roman, construite entre le XI^e et XII^e siècle. La chapelle appartient aujourd'hui à la commune. Elle est gérée par une association loi 1901 qui en a fait, depuis 2010, un lieu d'exposition d'artistes, « *la Chapelle des Arts* ».

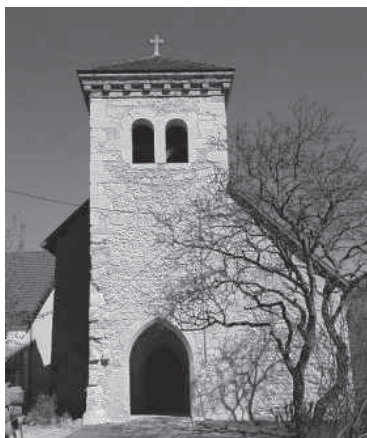
Il existe par ailleurs d'autres villages dont le nom évoque celui de Saint-Oyend.



Saint-Yan, l'église Saint-Oyen

Saint-Gein un village des Landes. Selon Dauzat (28), un linguiste français qui s'est spécialisé dans l'origine et l'évolution des noms de lieux, le nom Gein pourrait avoir comme origine *Eugendus*. Saint-Gein serait alors une déformation de Saint-Oyend.

Saint-Héand. Ce village de la Loire date du X^e siècle. D'après Albert Dauzat, le toponyme Héand provient de *Eugendus*, qui a donné Saint Gein, Saint Oyen et Saint Yan.



L'église Saint-Oyen de Belmont

Saint-Yan, village de Saône-et-Loire. En 1789 Saint-Yan s'appelait Oyen l'Arconce. L'orthographe d'Oyen évolue selon les époques et passe de St Oyend, à St Oyen, St Oyan. Par déformation Saint-Oyen est devenu ici Saint-Yan. L'ancienne église Saint-Oyen (XII^e siècle) a été classée aux Monuments historiques en 1913. On trouve dans l'Ain plusieurs chapelles et églises Saint-Oyend.

Belmont-Luthezieu. En 1110, Guy, évêque de Genève, donna aux moines de Saint-Claude une chapelle rurale bâtie à proximité d'un antique château. Ils y établirent un prieuré (le prieuré Saint-Claude, dont il reste encore des vestiges) avant de la transformer en église paroissiale, sous le double vocable de Sainte Catherine et de Saint Oyand. L'église et le prieuré leur furent confirmés le 16 novembre 1184 d'abord par l'empereur Frédéric en 1186, puis par le pape Urbain III et enfin par les papes Innocent IV et Félix V. L'église actuelle de Belmont fut rebâtie à la fin du XV^e siècle ainsi que l'apprend la date de 1495 gravée au-dessus de la porte principale. Les chanoines de Saint-Claude, hauts décimateurs de la paroisse, s'y faisaient au XVII^e siècle un revenu de 1.060 livres (29).

Charancin, intégrée à Sutrieu en 1974, possède une église Saint-Oyen.



Courmangoux, l'église Saint-Oyen

Courmangoux. Les moines de Saint-Vincent de Macon s'installèrent les premiers sur le territoire de la commune de Courmangoux, possession des sires de Coligny depuis 925. Ils furent relevés par les moines de Saint-Oyen dans le Haut-Jura. Dans un acte de 1184, l'empereur Frédéric Barberousse confirme le rattachement de l'église de « Cormangon » à l'abbaye de Saint-Claude. En 1634, Courmangoux souffrit beaucoup de la Guerre de dix Ans. Bernard Clavel qui résida à Courmangoux, a raconté les péripéties de cette guerre dans les Colonnes du ciel. L'église Saint-Oyen est un monument du début du XVI^e siècle avec ses fenêtres à l'architecture gothique. Son clocher, détruit pendant la Révolution, a été reconstruit en 1823. L'intérieur comprend un beau retable dans la chapelle nord. (30)

Cuzieu. L'église Saint-Oyen date du milieu du XIX^e siècle.

Marchon. La chapelle Saint-Oyen, située dans le hameau de Marchon, faisant partie de la commune d'Arbent, dans le Haut-Bugey, a d'abord été une chapelle rurale à partir du XII^e siècle. Elle a été agrandie par ses habitants vers 1739. *« Elle leur évitait d'aller à la messe à Moustier quand les eaux du marais étaient hautes (31) »*. Elle a été rénovée récemment.



Marchon, la chapelle Saint-Oyen

Meillonas. D'origine médiévale, l'édifice a connu une première reconstruction importante au XVII^e siècle, suivie d'une grande campagne de travaux entre 1832 et 1840. L'édifice actuel incorpore des éléments anciens, dont la chapelle de Jean de Corgenon qui date de 1382. Elle est décorée de belles peintures murales datées de la fin du XIV^e-début XV^e, décrivant des épisodes du Nouveau Testament, comme la Cène, le baiser de Judas, la dormition de la Vierge. L'église présente une toiture à la bourguignonne, flanquée d'un clocher « A l'impériale », c'est à dire qui rappelle la forme de la couronne impériale. On retrouve beaucoup de clochers avec cette forme reconstruits au milieu du XIX^e, après que le préfet révolutionnaire Albite ait fait abattre tous les clochers du nouveau département de l'Ain, clochers symboles de la puissance du clergé.



Meillonas

Montrevel-en-Bresse. Dans l'ancienne commune de Cuet, maintenant hameau de Montrevel-en-Bresse, se trouve une église Saint-Oyen.

Vongnes. L'église Saint-Oyen date du XI^e siècle. Elle est située à courte distance du village dans un lieu solitaire. Au chœur d'époque romane ont été ajoutées au XVI^e siècle la nef et une chapelle de style gothique. Les peintures murales datant des XVII^e et XVIII^e siècles viennent d'être restaurées.

Deux chapelles Saint-Oyend existent enfin encore aujourd'hui dans le département du Jura.

Broissiat. Chapelle Saint-Oyend, datant du XVI^e siècle. *« Une pierre marquée 1579 se voyait naguère au-dessus de l'oculus de façade (32) »*. Restaurée en 2021.

Menouille. Rousset écrivait à propos de la chapelle Saint-Oyen de Menouille : *« Il y a une chapelle à Menouille dédiée à saint Oyen, dont on célèbre la fête le 7 juin. Il ne s'agit point ici de saint Oyen, 4^e abbé de Condat, car sa fête se célèbre le 4 janvier (33) »*. L'abbé Lacroix la *« fait remonter au XVI^e siècle encore gothique »*.



Vongnes, l'église Saint-Oyen

- (1) - Sébastien Bully, « *Archéologie des monastères du premier millénaire dans le Centre-Est de la France* », BUCEMA, Auxerre, 2009.
- (2) - Gérard Moysse, *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon (V-X^e siècle)*, 1973.
- (3) - François Martine éd., *Vie des Pères du Jura*, Sources Chrétiennes, Les Éditions du Cerf, 1968, p. 109.
- (4) - L'ancien pays des Allobroges qui recouvrait un territoire compris entre l'Ain, le Rhône, le lac Léman, le Jura et l'Aar.
- (5) - François Martine éd., *Vie des Pères du Jura*, op. cit., note p. 337.
- (6) - Julie Perino-Roux, *Les Cisterciens*, MSM Editions, 1998.
- (7) - Le nom du site où s'est établi saint Romain est Condadisco, appelé aujourd'hui Condat, ce qui est une traduction inexacte ou abrégée (François Martine, op.cit., p.245). Nous parlerons désormais de l'abbaye de Condat.
- (8) - François Martine, op. cit., p. 459. F. Martine situe cet épisode vers 467 (p. 337).
- (9) - Ce nom propre « Oyend » se présente sous plusieurs formes : Oyan, Oyant, Ouyan, Héand, Eugende (François Martine, op. cit., p. 12).
- (10) - Gondebaud sera à l'origine du mariage de Clovis avec Clotilde, sa nièce, en 493, puis, en 496, il apportera son aide à Clovis dans sa campagne contre les Alamans conclue par la victoire de Tolbiac.
- (11) - François Martine, op. cit., p. 375. Toutes les citations qui suivent, sauf indication contraire, sont issues de cet ouvrage.
- (12) - Originaire, comme saint Martin, de Pannonie (moitié ouest de la Hongrie et partie septentrionale de la Yougoslavie), il avait été emmené en Gaule par les Huns, dont il était prisonnier.
- (13) - Il s'agit peut-être d'un chemin qui conduisait au « *chemin des Grès* », appelé aussi « *chemin des Moines* » qui se détache de l'actuelle route de Genève à Montbrillant et mène à Septmoncel (F. Martine).
- (14) - François Martine, *Vie des Pères du Jura*, op. cit., p. 12.
- (15) - Aujourd'hui Saint-Maurice, dans le Valais (Suisse).
- (16) - J. Doyan de Trevillers, *Sequania monastica* (...).
- (17) - François Martine, op. cit., note p. 147.
- (18) - A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté - Jura*, tome 2, 1854, notice Saint-Claude.
- (19) - Les prénoms Oyen et Oyenne (ou Oyend / Oyende) vont même être portés en France jusqu'au XVIII^e siècle, puis devenir une curiosité.
- (20) - L'orthographe d'Oyend varie en fonction du lieu étudié. Nous avons pris le parti de conserver l'orthographe utilisée sur chaque site.
- (21) - « *La chapelle Saint-Oyand à Saint-Laurent de Grenoble* », Société française d'archéologie, *Bulletin Monumental*, année 1961, p. 357/359.
- (22) - La Francigena est une importante voie de pèlerinage datant de la fin du X^e siècle et reliant Canterbury à Rome. Elle traversait la Séquanie et passait par Besançon, Pontarlier, Jougne, Lausanne, Martigny, le Grand Saint-Bernard, Aoste etc ... Elle reprenait un itinéraire datant de l'Antiquité.
- (23) - Sébastien Bully, « *Archéologie des monastères du premier millénaire ...* », op. cit., paragraphe 29.
- (24) - Texte affiché dans l'église de Saint-Oyen (vallée d'Aoste).
- (25) - Source = site internet de la commune de Saint-Oyens / histoire.
- (26) - Le canton de Berne s'était emparé du territoire vaudois, alors partie de la Savoie, en 1536. Les Vaudois proclamèrent leur indépendance en 1798, à la suite de la révolution française, et le canton de Vaud fut créé en 1814.
- (27) - Wikipedia, Saint-Oyen Tarentaise.
- (28) - Wikipedia, Saint-Gein.
- (29) - Wikipedia, Bellemont-Luthezieu.
- (30) - Wikipedia, Courmangoux.
- (31) - Son histoire, commune d'Arbent
- (32) - *Voix du Jura*, 11 novembre 2021 « *La Chapelle Saint-Oyend mise à l'honneur ...* ».
- (33) - C'est la date de célébration qui est sans doute erronée. On ne connaît qu'un saint Oyend.

J. P. L. Antide Roche, premier Polytechnicien sanclaudien (1788-1866)

Jean-Louis Reffay

N.D.L.R. Un article de Pierre-Louis Blanc paru dans le bulletin n°45 des Amis du Vieux Saint-Claude a dressé une liste des polytechniciens originaires de la région de Saint-Claude. L'un d'eux a été découvert depuis et il s'agit sans doute du premier Sanclaudien admis à l'Ecole Polytechnique.

SA FAMILLE

Le 26 octobre 1788, naissait à Saint-Claude Jean Pierre Louis Antide Roche, qui sera plus tard parfois appelé «Aristide», par suite d'erreurs de transcriptions. Il est le fils légitime de Pierre Alexis Roche, notaire, lui-même originaire du Grandvaux, né «sur le Moulin», à Grande Rivière le 5 février 1762 (1) de Roche Antide et Clauda Henriette Fontanez. Sa mère est Jeanne Marguerite Eugénie Reverchon, de Saint-Claude. Pierre Alexis Roche et Jeanne Marguerite Eugénie Reverchon se sont mariés à Saint-Claude le 5 février 1788 (2) où Pierre Alexis est «de résidence depuis plusieurs années». Le couple aura 3 enfants: Antide, Appoline et Basile. Pierre Alexis «notaire, citoyen actif de cette ville» va mourir le 14 juin 1792 (3), inhumé «en présence d'Antide Roche de l'Abbaye du Grand-Vaux, père du défunt» et de Félix Saul son beau-frère, époux de sa sœur Marie Thérèse Roche. Son fils aîné, Antide (notre héros), n'a alors que 4 ans. Veuve, avec trois enfants en bas âge (4 ans, 2 ans et seulement 4 mois), la maman va devoir prendre un emploi; c'est ainsi que nous retrouvons, lors du recensement de 1803 - an XI (4) «Reverchon Eugénie, veuve Roche, âgée de 42 ans marchande». Avec elle, sont recensés ses deux aînés, Roche Antide (13 ans) et Roche Apolline (12 ans.)

Antide Roche, est certainement un bon (voire un très bon) élève, car dans la *Gazette Nationale ou Moniteur universel* du 13 vendémiaire an 12 (6 octobre 1803), Bonaparte, Premier Consul de la République, arrête que «sur la présentation des inspecteurs généraux des études, les élèves du Doubs, Haute-Saône et Jura dont les noms suivent sont nommés élèves au lycée de Besançon». Pour le département du Jura, 14 élèves seulement sont retenus, dont trois sanclaudiens: Michel Théodore Jacquin -12 ans, Georges Alphonse David -14 ans et Jean Pierre Louis Antide Roche, âgé de 13 ans. Cela correspond certainement à nos actuelles «bourses», et constitue un bon départ pour de futures études supérieures.

Le recensement de 1807 (5) fait mention de Reverchon Eugénie, 45 ans, marchande. On y apprend que Antide «18 ans, élève à l'école polytechnique» et sa sœur Apolline, 17 ans, ont un frère «Basile, 15 ans», sans autre précision. Il ne figurait pas sur le recensement précédent, car les enfants de moins de 12 ans n'étaient pas comptabilisés. A côté de ces 4 personnages, vit un Reverchon

L'auteur: Jean-Louis Reffay, adhérent des AVSC, a publié de nombreux articles biographiques dans le bulletin des AVSC. Les références citées en notes renvoient à des ressources numérisées mises en ligne par les services publics d'archives.

(1) - 5E 185/GG 11

(2) - Acnum 16/35 page 174.

(3) - 3E/843 page 87.

(4) - 6M/248, page 3, numéros 163,164 et 165.

(5) - 6M/248, page 42, numéros 1569 – 1572.

(6) - 6M/249, page 21, numéro 1816.

(7) - Acnum 16/36, page 8.

(8) - 5 Mi 527/R 59 acte 45 page 24.

(9) - 3E/6616, acte 79, page 229.

Frédéric, âgé de 38 ans, peut-être un frère d'Eugénie, et un (ou une) domestique, sans autre précision. En 1808 (6), «Reverchon, veuve Roche Eugénie, 50 ans, marchande», vit avec Reverchon Frédéric, 42 ans. Avec eux, Roche Jean Pierre Louis Antide, 20 ans «officier du génie», Jeanne Frédéric Apolline, 18 ans, sa sœur et Basile Frédéric, 16 ans, son frère. Un mot sur la sœur et le frère d'Antide : Jeanne Frédéric Appoline née le 10 février 1790 a eu pour parrain Jean François Reverchon, architecte. Nous n'avons retrouvé aucune trace de celle-ci par ailleurs (ni mariage, ni décès, ...). Basile Frédéric, né le 26 février 1792 à Saint-Claude (7) se mariera le 10 novembre 1833 à Toul, Meurthe-et-Moselle, avec Louise Françoise Rosalie Thieriet (8). Il est âgé de 41 ans et exerce les fonctions de Secrétaire de l'Académie d'Orléans (Loiret), où il réside. Quant à Jeanne Marguerite Eugénie, elle décédera à Saint-Claude le 25 juillet 1827 âgée de 76 ans (9). L'acte ne nous apprend pas grand-chose, sauf à nous répéter le nom de son époux et de ses parents ; son adresse n'y figure pas. Aucun de ses enfants n'y est mentionné ; les deux fils sont à l'autre bout de la France, quant à la fille ?

LE POLYTECHNICIEN

Le recensement de Saint-Claude en 1807, nous a appris que Antide, 18 ans, est élève à l'Ecole Polytechnique. Les annuaires conservés à l'Ecole nous le confirment. Pour y être admis, il a dû prouver ses connaissances dans les matières suivantes, précisées dans la Gazette nationale du 10 juin 1803 :

«Arithmétique et exposition du nouveau système métrique – Algèbre – Théorie des proportions et des logarithmes – Géométrie et trigonométrie – Les propriétés principales des sections coniques – La statique appliquée à l'équilibre des machines simples.

Les candidats seront tenus de composer et d'écrire plusieurs phrases françaises, pour constater qu'ils savent écrire lisiblement et qu'ils possèdent les principes de leur langue, tous articles également obligatoires.»

Le catalogue de la bibliothèque centrale de la dite Ecole, en ligne sur le site bibli. polytechnique.fr, nous propose, à la rubrique « anciens élèves », 29 étudiants portant le patronyme Roche. Seul le dernier nous intéresse et son nom n'y est accompagné que de deux renseignements : « X 1805 » et « 1788 - ??? » La première de ces dates correspond à son entrée à l'Ecole, car, à Polytechnique la date de

promotion correspond à la date d'entrée (Roche avait alors 17 ans), donc de première année, et non pas à la date de sortie – donc d'obtention du diplôme, comme à peu près partout ailleurs. 1788 est, nous le savons, sa date de naissance ; celle de son décès est inconnue de l'administration de l'Ecole. Nous la retrouverons plus loin. Dans la partie droite, une petite icône nous permet d'accéder à sa fiche d'immatriculation plus complète (ill.), comportant les renseignements suivants : « *Concours de l'an XIV (1805) - N° d'immatriculation : 1669 - Examen de Besançon, service des Ponts et Chaussées - Date d'enregistrement : 11 Février an XIV - Roche Jean Pierre Louis Antide, né le 26^{bre} [octobre] 1788 à St-Claude département du Jura – Signalement : cheveux et sourcils châtons, front bas, nez aquilin, yeux bruns, bouche petite, menton rond, visage ovale et plein - Domicile des parents : la mère, marchande, demeurant à St-Claude, rue du Pré* ». Il obtiendra son certificat pour la conscription le 7 mai 1807 et sera nommé Lieutenant en second dans le 2^e Régiment d'artillerie de la Marine par décret impérial du 10 novembre 1807 en conséquence de la déclaration du Jury du 17 octobre précédent (le 105^e de la liste générale, et le 9^e de l'artillerie de mer).

CONCOURS DE 18^{an} XIV (1805) - 6^{bre} (1805)

Roche, Jean Pierre Louis Antide né le 26^{bre} 1788

N° d'immatriculation : 1669	EXAMEN à St-Claude, département du Jura
N° parents : 11	Signalement : Cheveux et sourcils châtons front bas nez aquilin yeux bruns bouche petite menton rond visage ovale et plein taille d'un mètre 65 centim.
DATE d'enregistrement : 11 Février an XIV	Marques apparentes : Services militaires : Domicile des parents : La mère, Marchande, demeurant à St-Claude, rue du Pré
Grades obtenus : Passé à la 1 ^{re} division en 1805	Grades obtenus : Passé à la 1 ^{re} division en 1805
ROUSSES et assistants : Admis dans le service d'artillerie de mer le 7 mai 1807	ROUSSES et assistants : Admis dans le service d'artillerie de mer le 7 mai 1807

Roche Jean Pierre Louis Antide, né le 26^{bre} 1788 à St-Claude département du Jura – Signalement : cheveux et sourcils châtons, front bas, nez aquilin, yeux bruns, bouche petite, menton rond, visage ovale et plein - Domicile des parents : la mère, marchande, demeurant à St-Claude, rue du Pré

Fiche d'immatriculation de Roche à l'Ecole Polytechnique (1805).

SA CARRIÈRE

Les renseignements qui suivent ont été relevés dans les « *Etats de Service de la Division des Equipages de ligne de l'arrondissement de Toulon* ».

Jean Pierre Louis Antide ROCHE est donc à la retraite en mars 1851, après « *un total général des services de 43 ans, 11 mois et 29 jours.* »

GRADES	NOM des BÂTIMENTS ou désignation de Corps	EPOQUES		NATURE des campagnes ou des services
		embarquement ou entrée au service	débarquement ou cessation de service	
Elève	Admis à l'Ecole Polytechnique	20/11/1805	19/11/1807	À terre, à l'Ecole
Lieutenant en second	2 ^e Régiment d'artillerie de Marine	19/11/1807	01/03/1809	A terre, en paix
id	Au camp de Quélern (Finistère)	01/03/1809	01/07/1809	A terre, en guerre
id	id	01/07/1809	22/07/1809	A terre, en paix
id	id	22/07/1809	05/08/1809	A terre, en guerre
id	id	05/08/1809	04/09/1809	A terre, en paix
id	Au Régiment à Belle-Ile-en-Mer	04/09/1809	31/07/1810	A terre, en guerre
id	2 ^e Régiment d'artillerie de Marine	01/08/1810	24/03/1811	A terre, en garnison
id	Sur le WAGRAM, vaisseau	24/03/1811	01/12/1811	Bâtiment de l'État, en guerre
Lieutenant en 1 ^o	2 ^e Régiment d'artillerie de Marine	01/12/1811	27/03/1813	A terre, en garnison
Capitaine en second	7 ^e Régiment d'artillerie à pied Grande Armée d'Allemagne	27/03/1813	27/06/1813	A l'armée d'Allemagne, en guerre
Capitaine en 1 ^o	id	27/06/1813	01/07/1814	A terre, en paix
Surnuméraire au 2 ^e Rgt d'Artillerie de Marine		01/07/1814	01/10/1816	A terre en route
EPOQUE DE SA RETRAITE				
Professeur de mathématiques, chimie et physique à l'Ecole d'Artillerie de Marine à 3900 francs/an		09/02/1824	16/05/1831	A terre à Toulon en paix
Professeur de mathématiques et fortifications à 3600 francs		16/05/1831	07/03/1833	À terre à Lorient
Au régiment à Toulon		07/03/1833	01/10/1835	A terre en paix
Professeur en attendant la formation de l'Ecole des équipages de ligne		01/10/1835	01/05/1837	id
Aux équipages de ligne		01/05/1837	01/08/1838	où il continue du service
En disponibilité, par retrait d'emploi		01/08/1838	03/02/1845	
Ecole d'artillerie à 4500 francs par an		03/02/1845	01/03/1850	À terre à Toulon
Dans ses foyers en demi-solde (2250 frs /an), suite à la suppression de l'école		01/03/1850 - 01/03/1851		

SES TRAVAUX DE RECHERCHE

Indépendamment de ses obligations professionnelles, Roche effectua de nombreux travaux de recherches se concluant par tout autant de publications dans des revues parmi les plus prestigieuses de son époque. Parmi les travaux de

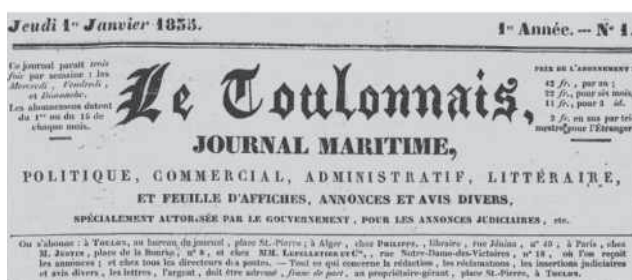


Le Wagram, navire de guerre français en service de 1809 à 1837, sur lequel Roche a été affecté en 1811.

cet officier, on trouve cités dans « *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants* » (p. 616) : *Démonstration nouvelle et élémentaire des piles de boulets* (1827), *Nouvelle théorie balistique* (1830), *Traité de balistique appliquée à l'artillerie navale* (publié chez Corréard à Paris en 1841). Il publia également plusieurs articles que l'on retrouve dans les revues : *Annales de mathématiques de Gergonne*, *Correspondance mathématique et physique des Pays-Bas*. A l'Académie des Sciences, il a présenté en outre : *Mémoire sur les maxima et les minima et les points singuliers des courbes* (1823), *Mémoire sur une nouvelle manière de représenter les lois du mouvement de rotation des corps et d'en calculer toutes les circonstances* (1824), *Mémoire de la détermination de la loi suivant laquelle la force élastique de la vapeur croît avec la température* (1827). Il fut président de l'Académie du Var en 1837. Nous retrouvons également Roche dans la liste des médaillés de Sainte-Hélène, « Lieutenant d'artillerie, dossier 125573. »

Il décèdera à Toulon, où il avait pris sa retraite, le 9 décembre 1866 à 11 heures du soir. Il y est dit : « *Professeur de mathématiques de première classe de la marine en retraite, âgé de 78 ans, Chevalier de la Légion d'honneur. Domicilié à Toulon, quartier des Darboussèdes, époux de Benoîte Bourguignon, sans profession, domiciliée à Toulon, - sans autre renseignement -* [sic] ». On retrouve mention de son décès dans le journal local, « *Le Toulonnais* », à la date du 15 décembre 1866 : « *Roche Jean Pierre Louis Anthide, professeur de mathématiques en retraite, légionnaire, quartier Darboussèdes.* »

ANTIDE ROCHE ET SON ÉPOUSE



En-tête de l'hebdomadaire *Le Toulonnais* qui annoncera le décès de Roche dans son édition du 15 décembre 1866.

(10) - 5E 137/13 page 195/211.

(11) - 5E 270/94, acte 378, page 104.

Revenons un peu en arrière. Sa future épouse, Bourguignon Benoîte, est née à Cluny (Saône-et-Loire) le 11 janvier 1804 (20 nivôse an 12) d'un père « orfèvre ». Elle s'est mariée pour la première fois, à l'âge de 19 ans le 6 février 1822 à Cluny (10) avec un nommé Laroux Claude Louis, géomètre, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant à Mâcon. Le jeune couple ira s'installer à Mâcon où une fille, Marie Claudine Léonie, naîtra le 30 novembre 1822 (11). Malheureusement, le papa décèdera dans cette ville, en 1828, laissant seuls une jeune veuve de 25 ans et son enfant de 6 ans. Les recensements de Mâcon, numérisés à partir de 1836, nous permettent de suivre, à grands traits, la vie de Benoîte Bourguignon et de sa fille. A cette date, Benoîte Bourguignon – elle a 32 ans- et sa fille Léonie, 13 ans, résident chez (et « avec ») sa belle-mère Desroches, veuve Laroux, rentière, 66 ans et son beau-frère Laroux César, greffier au tribunal civil, âgé de 40 ans. Avec eux, une domestique, Samson Anne, âgée de 22 ans. Benoîte Bourguignon et sa fille Laroux Léonie ne figurent plus sur le recensement de Mâcon de 1841. Elles ont quitté cette ville (ainsi que le beau-frère et la belle-mère!) assez rapidement pour Saint-Genoux-de-Scissé, petite commune de 600 à 800 habitants, située au nord-ouest de Mâcon, où elles résident dans le hameau de Bonzon.

C'est là que Benoîte va se remarier, le 22 avril 1839 (acte n°7), avec « *Roche Jean Pierre Louis Antide, âgé de 50 ans et demi, Capitaine d'artillerie, professeur attaché à la commission d'Artillerie au Ministère de la Marine, Chevalier de la Légion d'Honneur, né à Saint-Claude (Jura)...* » La jeune épousée (veuve Laroux) est âgée de 35 ans ; ses parents, demeurant à Cluny, sont présents au mariage. Roche est alors (du 1er août 1838 au 3 février 1845) en disponibilité et demeure à Paris 18, rue Buffault, faubourg Montmartre. Il est probable que Roche, son épouse Benoîte et sa belle-fille Léonie, repartent à Paris où il réside, et où ils resteront vraisemblablement jusqu'au début de l'année 1845. A cette date, le 3 février, il (re)-prend ses fonctions de professeur à l'Ecole d'artillerie navale à Toulon (au salaire de 4500 francs par an) où il exercera jusqu'au 1er mars 1850, avant d'être renvoyé « *dans ses foyers, en demi-solde (à 2250 francs par an), suite à la suppression de l'Ecole d'artillerie.* »



Piles de boulets (cl. auteur).

Sur le document de mise à la retraite «Liquidation de la Pension de Retraite», émanant du Conseil d'État en date du 4 avril 1851, il est dit demeurer à Toulon, Quartier des Routes. Nous n'avons pas trouvé le couple sur ce registre ; peut-être se sont-ils installés après le passage des agents recenseurs ! Sur le recensement de 1856 (12), Roche, « *professeur de Mathématiques, 60 ans* » et son épouse résident au 59 de la rue Bourbon ; avec eux, un domestique âgé de 20 ans. En 1861 (13) il est dit « *capitaine en retraite* » et le couple réside toujours à la même adresse, avec un autre domestique âgé de 24 ans. En 1866, ils résident encore à la même adresse (14), avec une domestique âgée de 18 ans ; Roche y est dit « *Capitaine de frégate* ». En 1870, la rue Bourbon devient rue de la République (15). Antide Roche est décédé, nous l'avons vu, le 9 décembre 1866 et son épouse va quitter Toulon pour aller s'installer à Paris chez sa fille et son gendre, où elle décédera le 31 décembre 1889 à 85 ans, sur la déclaration de son gendre Jean Baptiste Tupin, 57 ans, chef du Contentieux au Crédit Lyonnais (16), domicilié 27 rue du Faubourg Poissonnière, et de son petit-fils Jules Tupin, 32 ans, employé.

(12) - Toulon / Ouest 11 M 2/333, page 461/769.

(13) - Toulon / Ouest, 11 M 2/334 page 507/880.

(14) - Rue Bourbon, 4e section, page 420.

(15) - L. Mongin, Toulon ancien et ses rues », II, p. 256 – 289.

(16) - Archives de Paris 9° arrondissement, V4E 6254, acte 1654.

Des ébauchons pour Saint-Claude : l'organisation du négoce

Eric Fabre

L'auteur : Éric Fabre est Maître de conférences HDR (habilité à diriger des recherches) à l'Université d'Aix-Marseille. Ses travaux concernent l'histoire rurale et environnementale. Il a publié entre autres *Le commerce en haute Provence. Objets et moyens (fin du XVII^e-milieu du XIX^e siècle)*, L'Harmattan, 2020 ; eric.fabre@univ-amu.fr

(1) - N.D.L.R. Partie 1 publiée dans le bulletin n°46 des Amis du Vieux Saint-Claude (2023), p. 22-29.

(2) - Voir la première partie de ce travail.

(3) - Né à Saint-Paul le 26 avril 1830, il est le fils de Pierre Salvat et de Thérèse Tisseyre morte à Saint-Paul le 3 octobre 1843 (AD66, 2E3567, acte de mariage du 30 septembre 1851).

La première partie de ce travail (1) a présenté la géographie de l'approvisionnement en racine de bruyère pour l'industrie de la pipe de Saint-Claude. L'espace s'ouvre depuis le Fenouillèdes, contrée occitane du département des Pyrénées-Orientales, à un ensemble de lieux qui ont en commun de présenter à la fois des sols silicieux et un climat méditerranéen, comme l'exige l'écologie de la bruyère arborescente.

Ainsi, le Caroux et les Maures sont rapidement exploités dans les années 1860, avant que la Corse ne soit sollicitée à la fin de la décennie 1870. Le monde s'ouvre encore plus lorsque des ébauchons proviennent de Toscane et d'Afrique du Nord. On comprend que l'accroissement de la zone de chalandise des fabricants jurassiens, en plus de la croissance des volumes en jeu, ne peut se faire sans structuration de l'offre. C'est l'objet de cette seconde partie de mon texte sur l'histoire de la fourniture d'ébauchons pour Saint-Claude. Si les pionniers opèrent par le jeu de réseaux familiaux, des sociétés de commissionnaires ne tardent pas à se structurer car des capitaux sont nécessaires pour valoriser la ressource : il faut l'extraire, la transformer en ébauchons et expédier ces ébauchons à Saint-Claude.

LE TEMPS DES PIONNIERS : LES RÉSEAUX FAMILIAUX

Le temps des pionniers est incontestablement celui des réseaux familiaux. S'il n'est pas assuré qu'Ambroise Salvat soit l'inventeur de l'usage de la racine de bruyère pour fabriquer des fourneaux de pipe, face à la figure qui reste énigmatique de Durand Bognol (2), c'est bien Salvat qui le premier organise le négoce vers Saint-Claude. Né à Saint-Paul-de-Fenouillet en 1830 d'un père cultivateur et d'une mère décédée depuis plusieurs années, il s'y marie en 1851

avec Rose Mérou de quatre ans sa cadette, dont les deux parents sont morts au village voisin de Maury (3). Aucun contrat de mariage n'est établi : la situation financière ne l'impose certainement pas. L'avenir de ces jeunes gens ne se présente donc pas sous les meilleurs auspices. Lors de son mariage, Ambroise Salvat est tourneur en bois. Il n'est pas le seul à exercer ce métier à Saint-Paul, à l'image de Barthélémy Billès, un des témoins du mariage. Est-il dès ce moment en contact avec les tourneurs de Saint-Claude, au point de leur vendre du bois venant du sud (4) ? C'est ce qu'affirme la tradition locale qui en fait celui qui introduit la racine de bruyère auprès des artisans jurassiens, et c'est surtout ce qu'il écrit lui-même : « depuis 1855 je connais



Racine de bruyère sciée. Coll. AVSC.

Saint-Claude, où j'ai expédié des ébauchons de tabatières et autres bois pour l'industrie de ce pays ». Il passe dans le même document du bois à la bruyère :

« le 14 mars 1856, j'ai, le premier, fait des ébauchons pour pipes » (5) et s'est installé à Saint-Claude dès 1863. Sa notice nécrologique indique bien qu'il « fut un des premiers négociants en ébauchons pour la fabrication de la pipe de bruyère » et qu'il y fonda au début des années 1860 « une maison, qui ne tarda pas à prendre un grand développement » (6). Il fournissait aux pipiers des « ébauchons faits avec les racine de bruyère des Pyrénées-Orientales, son pays d'origine » avant d'amener « de nouveaux produits d'origine corse » en 1871. Installé dans le Jura, il ne peut assurer lui-même la fabrication des ébauchons dans le Midi et en Corse : c'est là que les réseaux familiaux jouent à plein. Son frère Baptiste fabrique des ébauchons à Lamalou-les-Bains en 1866, avant de le faire en Corse en 1880. En 1881, il est recensé à Pastricciola en Corse-du-Sud (7). Il est marié, mais sa femme est absente du lieu, alors que d'autres « fabricant de pipes » sont en famille dans les maisons voisines. Ces voisins sont tous des Corses : on imagine facilement que Baptiste Salvat, d'ailleurs qualifié de « chef » dans le recensement, pilote localement une production d'ébauchons expédiés à son frère Ambroise.

Au moins deux cousins germains, fils de son oncle Louis, participent de la fabrication d'ébauchons : Raymond dans le massif du Caroux dans les années 1860 (8), Jean-Baptiste en Calabre en 1884, l'oncle Louis lui-même étant actif en Calabre. Gabriel, un cousin plus éloigné, est « fabricant de pipes » (entendons : fabricant d'ébauchons) à Amélie-les-Bains dans les Pyrénées-Orientales. Ces localisations sont toujours relativement ponctuelles : elles sont mentionnées dans un recensement ou lors d'un événement comme un mariage ou la naissance d'un enfant. Ces hommes sont mobiles, au gré de l'exploitation de la ressource. Jean Cousserans en donne l'exemple : originaire de Saint-Paul, il y est « domicilié de droit », c'est-à-dire que c'est là que s'exerce sa citoyenneté, alors qu'il vient de se déplacer du Plan-de-la-Tour (Var) à Taggia (Italie) (9). Ambroise Salvat n'est pas en reste, lui qui naît et se marie à Saint-Paul, qu'on retrouve successivement sur l'Île du Levant (commune d'Hyères, Var), à Saint-Claude, à Palalda (Pyrénées-Orientales), encore à Saint-Claude avant de mourir subitement à Palalda en 1899. La famille par alliance est également sollicitée. Le petit-cousin Pierre s'installe à Saint-Claude après son mariage, ayant précédemment fabriqué des ébauchons à Propriano (Corse) (10).

Outre la famille, de simples ouvriers travaillent à la fabrication d'ébauchons. Certains sont de jeunes hommes célibataires, d'autres sont installés en famille. Ainsi, Désiré Carrau « fabricant de pipes », sa femme Antoinette Arquet et leurs quatre enfants habitent dans la « maison Salvat » de Palalda (11). Tout à côté, à Bouleternère, la famille Blanc ne semble pas avoir de lien de famille avec les Salvat : en remontant leur arbre généalogique sur une paire de génération, on se perd dans les petits villages au pied du massif du Canigou et non vers le Fenouillèdes (12). Gabriel Laborie est « ouvrier fabricant de pipes de bruyère » à Saint-Raphaël, alors que son frère Pierre « tourneur en bois » et sa sœur sont restés à Saint-Paul lorsqu'ils partagent la maison et les vignes hérités des parents (13). Au début du XX^e siècle, Jean Blanc « fabricant d'ébauchons de bruyère » dispose au village de dix personnes qui travaillent pour lui : « ouvrier », « scieur d'ébauchons », « épierreur » mais surtout « épierreuse » (14).

Les alliés de la première heure, c'est-à-dire les cousins les plus proches, peuvent être du voyage vers Saint-Claude. Le cousin Raymond s'y installe comme représentant de commerce : son arrivée est précisément datable puisque sa fille Marie née à Colombières à l'automne 1868 meurt le jour de Noël à Saint-Claude (15). Remarquons quand même qu'une telle expatriation n'est tentée que



Séchage des ébauchons, usine Prost Sevenier à Saint-Claude, 1927. Coll. AVSC.

(4) - Vincent-Genod Yves, 1999. « La route de la bruyère ». *Les Amis du vieux Saint-Claude*, n°22, p. 10-12.

(5) - Ambroise Salvat expose ces éléments biographiques pour justifier ses griefs : il a été écarté de la liste des électeurs à la Chambre de commerce (lettre ouverte qu'il fait publier dans *L'écho de la montagne*, 16 janvier 1886, p. 2).

(6) - *L'Echo de la montagne*, 18 février 1899, p. 3.

(7) - AD20, 6M312.

(8) - Il travaille à Lamalou en 1866 puisqu'y est publié son mariage, avec une fille naturelle née à Saint-Paul, mariage qui s'effectue en ce dernier lieu (acte de mariage du 10 octobre 1866, AD66, 2E3569) ; un enfant naît à Colombières en 1868 (AD34, 3E82/8).

(9) - AD66, 3E57/40, acte du 18 mai 1874.

(10) - Acte de naissance de Salvat Pierre Ambroise du 11 juillet 1883 (AD39, 3E7713).

(11) - Recensement de 1886 (AD66, 6M235/131).

(12) - Recensements de 1866, 1886 et 1896 (AD66, 6M207/23, 6M229/23, 6M254/23).

(13) - AD66, 3E57/35, acte du 18 septembre 1869.

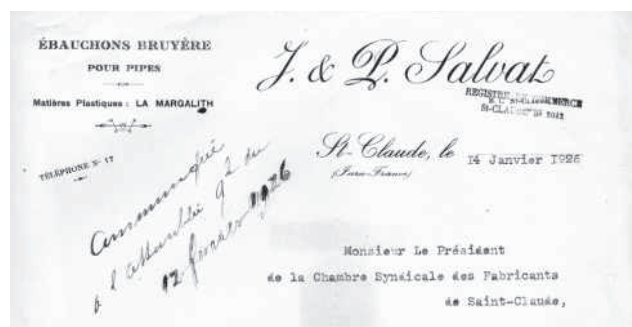
(14) - Recensement de 1906 (AD66, 6M280/23).

(15) - AD39, 3E6626.

(16) - Bilan en fin d'inventaire : «prise des marchandises 15 768,55 francs ; meubles et effets mobiliers : 1 141,70 francs» (AD39, Qp6587, inscription du 20 juin 1899).

(17) - AD39, 4E10952, acte du 21 avril 1873.

(18) - AD39, 4E10899, acte n°71 du 5 avril 1883.



Papier à en-tête de la maison J. et P. Salvat à Saint-Claude, 1926. AMSC, 3S.

(19) - Paul Liberté est né à Saint-Claude le 20 novembre 1872. Il épouse la fille d'un négociant de Septmoncel (acte de mariage du 6 avril 1896, AD39, 3E10134). Le couple divorcera le 24 novembre 1909 (Tribunal de première instance de Saint-Claude) après qu'une séparation de corps soit intervenue le 11 juillet 1906.

(20) - AD39, 3U4/1223, acte du 1 avril 1896.

(21) - AD39, UP4096-58, dissolution de la société Gâchon Aimé et Basset, 15 juillet 1904.

par de rares personnes...à moins que les pionniers n'en freinent l'élan pour garder à saint-Claude le monopole de la fourniture des ébauchons aux pipiers. Ce pionnier c'est assurément Ambroise Salvat et son épouse Rose Mérou. S'il meurt dans son département natal, aux pieds des Pyrénées, il a le temps de réussir sa vie à Saint-Claude. L'inventaire après décès ne doit pas tromper : s'il est bien plus riche des marchandises en stock que d'affaires personnelles (16), c'est qu'il a su transmettre ses biens et son argent à ses enfants, qui sont aussi ses associés.

LA STRUCTURATION DE SOCIÉTÉS DE COMMISSIONNAIRES

Les affaires restent en effet en famille. Son premier associé est son gendre Léon Honoré Basset qui épouse Marie Hélène Salvat en 1873. Un contrat de mariage est établi : les époux adoptent le régime de la communauté réduite aux acquêts. L'époux apporte 2 000 francs de «meubles meublants et linges de toutes sortes» et autant en argent. L'épouse fournit la même somme en biens mobiliers, et reçoit 3 000 francs en avancement d'hoirie (17). Une génération après le mariage d'Ambroise et Rose, le progrès social est flagrant ! Parti de rien,

le couple marie sa fille avec un petit notable d'une contrée qui leur était inconnue une décennie plus tôt. Le fils aîné Joseph Pierre, né à Saint-Paul en 1856, illustre aussi parfaitement le phénomène : s'il se marie à 22 ans avec une orpheline bien plus jeune que lui, il meurt quelques années seulement après son mariage en montrant un certain confort de vie (18). La cuisine est séparée de la salle à manger, il y a des verres à liqueur en cristal, les murs sont ornés de quelques chromolithographies et photographies sous verre, il y a des rideaux aux fenêtres, plusieurs pendules, un secrétaire plaqué en noyer avec une tablette de

marbre, un guéridon, plusieurs miroirs. La cave contient plusieurs fûts de vin «ordinaire», mais aussi 20 litres de Collioure, 150 bouteilles de Médoc, 30 de Château-Chalon, 28 de Volnay, 15 de Champagne, 30 litres d'eau de vie. Le défunt possédait aussi une montre en or, avec chaîne en or, une alliance en or, une autre bague en or avec un grenat. Parmi les papiers, on trouve une attestation selon laquelle Salvat Joseph Pierre a payé une dette 6 300 francs que devaient ses beaux-parents ; autre pièce : une obligation de 3000 francs due par Charles Joseph Vaille, employé de commerce à Paris, beau-frère du défunt, du 21 avril 1882. La veuve doit 107 fr au pharmacien depuis le 3 mars «*jour où a commencé la dernière maladie du défunt*».

Le travail en famille permet d'en conserver les gains. Ambroise Salvat travaille, pratiquement jusqu'à son décès, en association avec son gendre Léon Honoré Basset, avant de s'élargir à son fils Paul Liberté en 1896, c'est-à-dire lorsqu'il se marie (19). Est alors créée, pour dix ans, une société en nom collectif dont l'objet est le «*commerce et notamment la vente à la commission ou autrement des ébauchons celluloïd, caoutchouc, matières premières diverses, etc.*» (20). Le capital est de 6 000 francs «*représentant la valeur du hangar, tréteaux, marchons, agencements de bureau, etc.*».

Léon Honoré Basset et Marie Hélène Salvat ont plusieurs enfants, dont Gaston Gustave Herman Ambroise Marie qui reprend le flambeau familial du négoce des ébauchons. Il crée en mars 1902 une société avec Aimé Gâchon pour le «*commerce des matières premières pour articles de Saint-Claude*», mais les choses se passent mal et la dissolution intervient en 1904, Basset «*ayant manqué à ses engagements sociaux*» (21). En effet, Basset a quitté Saint-Claude le 24 juin 1904 «*dans des circonstances qui établissent son intention manifeste*

de ne plus consacrer ses soins aux affaires sociales et a emporté une somme de 24 000 fr environ dépendant de l'actif social ».

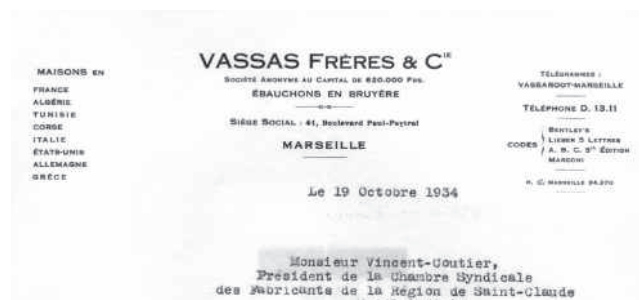
On sait finalement bien peu de choses de l'émigration de l'activité pionnière d'Ambroise Salvat, mais ses neveux prennent le relais au début du XX^e siècle, après sa disparition, la cessation d'activité de son gendre Léon Basset, et les malversations de son petit-fils Gaston Basset. Un essai d'association avec la famille Vassas, dont l'histoire reste à écrire, tourne rapidement court. Frédéric Vassas est, au même titre qu'Ambroise Salvat, un des pionniers de l'exploitation de la racine de bruyère. Né au pied du Caroux en 1821, il passe également par Saint-Paul-de-Fenouillet où il se marie en 1853 alors qu'il est tourneur sur buis.

Il quitte Saint-Paul entre 1856 et 1860 pour s'installer au Muy, dans le massif des Maures, où il habite jusqu'à sa mort prématurée, à 58 ans, en 1879. Là, il devient « fabricant de pipes » au même titre que plusieurs jeunes gens venus du Fenouillèdes, qu'on retrouve en plusieurs communes du massif telles que Les Arcs, Gonfaron ou Cogolin. On comprend que les familles Vassas et Salvat ne peuvent pas s'ignorer dans ce monde d'interconnaissance où métier et origine se partagent. Ainsi Jules et Baptiste Salvat travaillent pour Frédéric Vassas au Muy ; ils habitent même chez lui, avec sa femme Céline Parisel et leurs sept enfants (22).

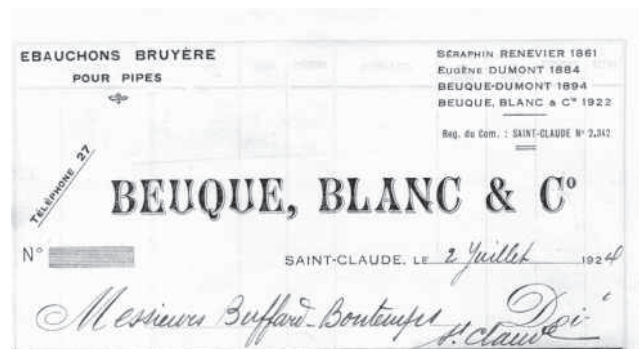
Il faut pourtant attendre le début du XX^e siècle pour que deux Salvat et trois Vassas s'associent en créant la société « Bruyères-réunies » ayant pour objet « le commerce à la commission d'ébauchons bruyère pour pipes » (23). Joseph et Paul Salvat sont commissionnaires à Vaux-lès-Saint-Claude, agissant solidairement comme seuls propriétaires de la maison de commerce « J. et P. Salvat » de Saint-Claude. Ernest et Justin Vassas sont négociants à Marseille alors que leur frère Antoine exerce à Saint-Claude ; ils agissent pour la société « Vassas frères » dont ils sont les seuls membres. La nouvelle société comporte deux autres membres, tous deux commissionnaires à Saint-Claude : Marius Beuque et Jules Richard. Créée le 13 août 1908, la société fait long feu puisqu'elle est dissoute dès le 13 janvier 1911 alors qu'il était prévu qu'elle dure jusqu'au 14 août 1915.

Les associés apportent à la société la partie des fonds de commerce que chacun exploite à Saint-Claude en tant que « fournisseurs en ébauchons bruyère de toute provenance, et d'acheteurs de ces ébauchons bruyère de toute provenance, et d'acheteurs de ces ébauchons dans la région du département du Jura seulement » soit un capital estimé à 1 000 francs. Chacune des maisons associées peut « continuer l'exploitation ou la représentation de tout commerce autre que celui faisant l'objet de la présente société », chacun s'interdisant de vendre individuellement des ébauchons dans le département du Jura durant le temps de la société. Hors du département du Jura, chaque associé est libre de faire tout commerce « même celui des ébauchons bruyère ». Les bénéfices sont répartis ainsi : 33,5 % à Marius Beuque, 13 % à Jules Richard, 29,5 % aux Salvat et 24 % aux Vassas. Au terme de la société, chaque maison récupère sa clientèle particulière telle qu'elle est à l'entrée ; pour ce qui est des clients acquis à la société, c'est la maison qui offrira les meilleures conditions financières à la société qui pourra les récupérer et les autres maisons ne pourront commercer avec ces acheteurs durant cinq ans.

Les Vassas ont fait le choix, stratégique, d'occuper la place de Marseille où arrivent les ébauchons d'Afrique du Nord et d'où le train les emporte vers le



Papier à en-tête de la maison Vassas à Marseille, 1934. AMSC, 57Z.



Papier à en-tête de la maison Beuque-Blanc (ex-Dumont) à Saint-Claude, 1924. AMSC, 3S.

(22) - Recensement de 1876 (AD83,11M2/197).

(23) - AD39, 3U4/1205, création de la société « Bruyères-réunies », 13 août 1908.

(24) - AD39, 3U4/1206, modification de la société «Vassas frères», 28 novembre 1893.

(25) -AD39, 3U4/1206, modification de la société «Vassas frères», 1 juillet 1903.

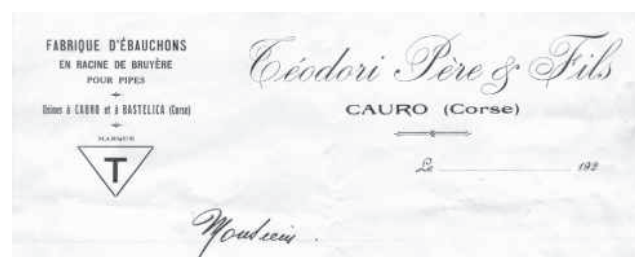
(26) - AD39, 3U4/1206, dissolution de la société «Vassas frères», 10 mai 1922.

(27) - *L'Impartial, organe républicain des intérêts de Djidjelli et de la région*, 9 février 1924.

(28) - AD39, 3U4/1206, modification de la société «Vassas Aîné et Cie», 19 janvier 1926.

Jura. Initialement créée au Muy en 1892, la société en nom collectif «*existant pour le commerce du liège, la fabrication et le commerce des ébauchons de pipes*» sous la raison sociale «Vassas frères» déplace son siège social à Séon Saint-Henry, un quartier de Marseille, dès l'année suivante (24). En 1903, la société qui devait se clore au 31 décembre 1907 est prorogée jusqu'au 1 janvier 1915 (25). Les trois frères ne s'entendent-ils plus ? Après avoir été encore prolongée, la société «Vassas frères» est dissoute; notons qu'elle possède des biens en Italie, en Algérie et en Corse (26). Dans la foulée, Ernest constitue une nouvelle société en nom collectif «Vassas Aîné et Cie» avec Édouard Claude Vuillard et Jean Marie Charles Ménard, ses deux beaux-fils dont le second est marseillais. Le siège a été déplacé au 4 chemin des Chutes-Lavie, toujours à Marseille. Vassas s'était réservé le droit de faire entrer dans la société «son troisième gendre» par un apport de 100 000 fr (27). C'est chose faite par acte du 8 février 1923 retenu au Muy: Louis Marie Joseph Hilaire Segond, troisième gendre, licencié en droit à Marseille, entre dans la société comme quatrième associé. La société est encore modifiée en 1926 pour une durée de vingt ans, bien que les actionnaires restent les mêmes, devenant les «Établissements Vassas Aîné et Cie» (28). L'objet est «*la découverte, la fabrication et le commerce des ébauchons de pipes, l'achat ou la location de tous biens meubles ou immeubles*» et tout ce qui se rattache directement ou indirectement à cela, et même «*la production, l'exportation et l'importation de tous produits, même étrangers au commerce ci-dessus*». Le capital reste de 600 000 fr. Mais alors que jusqu'à présent la moitié était possédée par Vassas père, et le quart pour chacun des deux autres, une nouvelle distribution est réalisée qui permet de pleinement intégrer le nou-

vel associé. Le capital est divisé en 600 parts de 1 000 fr partagées en 300 pour Vassas, 100 pour Vuillard, 100 pour Menard, 100 pour Segond. Chacun est pleinement gérant et possède la signature de la société, bénéficiant d'un traitement annuel de 72 000 fr. Les parts peuvent être cédées entre les associés, mais toute cession vers des étrangers à la société doit avoir l'approbation «*de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social*». Les gérants n'ont pas le droit «*de s'intéresser directement ou indirectement dans aucune entreprise commerciale ou industrielle de même nature pendant la durée de la société*», sauf pour Vuillard qui fait partie de «*Les fils de Charles Vuillard*» à Saint-Claude.



Papier à en-tête de la maison Téodori à Cauro (Corse-du-Sud), v. 1925. AMSC, 3S.

Le capital est divisé en 600 parts de 1 000 fr partagées en 300 pour Vassas, 100 pour Vuillard, 100 pour Menard, 100 pour Segond. Chacun est pleinement gérant et possède la signature de la société, bénéficiant d'un traitement annuel de 72 000 fr. Les parts peuvent être cédées entre les associés, mais toute cession vers des étrangers à la société doit avoir l'approbation «*de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social*». Les gérants n'ont pas le droit «*de s'intéresser directement ou indirectement dans aucune entreprise commerciale ou industrielle de même nature pendant la durée de la société*», sauf pour Vuillard qui fait partie de «*Les fils de Charles Vuillard*» à Saint-Claude.

VALORISER LA RESSOURCE

Les individus et les sociétés dont on vient de parler ne fabriquent pas des pipes: elles fournissent des ébauchons à celles qui les produisent. Les enjeux sont donc d'accéder à la ressource, de faire transformer la boule racinaire en cubes de diverses tailles et formes, et enfin d'expédier ces ébauchons aux fabricants de Saint-Claude.

La bruyère arborescente pousse dans des espaces incultes qui ne sont pas pour autant improductifs (29); mais il est bien difficile de savoir ce qui s'y passe, surtout s'ils relèvent de la propriété privée. Lorsqu'ils sont biens collectifs, la communauté peut imposer des règles d'usage et/ou d'accès qui permettent à l'historien de porter un regard sur ces espaces. On peut se plaindre de leur dévastation donc renforcer règles et contrôles, mais aussi en tirer profit par adjudication. Les communes ne peuvent agir sans l'autorisation du préfet; de plus, si les forêts sont soumises au régime forestier, l'avis de l'administration des Eaux-et-Forêts est requis. L'extraction de racine de bruyère laisse donc quelques traces dans les archives communales, lorsque les vacants sont communaux, mais

(29) - Olivier Sylvain, 2012. *Aux marges de l'espace agraire. Inculte et genêt en Lodévois (XVII^e-XIX^e siècle)*. Thèse d'histoire de l'Université de Caen Basse Normandie, 2 tomes.

Burri Sylvain, 2012. *Vivre de l'inculte, vivre dans l'inculte en Basse Provence centrale à la fin du Moyen Âge. Histoire, archéologie et ethnoarchéologie d'un mode de vie itinérant*. Thèse de l'Université de Provence, 4 tomes.

également parfois à d'autres niveaux administratifs (30). Le négociant Henri Martel demande aux municipalités varoises de Callian et de Montauroux l'autorisation d'extraire des racines de bruyère, ce qui lui est accordé après avis des Eaux-et-Forêts qui lève tout doute sur la finalité de cette exploitation en écrivant qu'il s'agit d'une « *concession des racines de bruyère propres à la fabrication des pipes* » (31). Ce bail de 5 ans n'a aucun caractère exclusif, la commune se réservant la possibilité de louer en même temps le même droit à une autre personne. La même commune loue ainsi les forêts communales de Cantorrayne, des Mauronnes, du Tanneron pour 5 ans à Just Monneret (Les Arcs), à Félicien Robert (Montauroux), à Laurent Gibelin (Auribeau), tous qualifiés de « fabricant de pipes » (32). Ces ventes d'un droit d'extraction constituent une ressource pour des communes rurales souvent dépourvues de rentrées fiscales suffisantes pour assumer leurs projets. Ainsi, c'est par « *la vente de souches de bruyères qui se trouvent dans les vacants communaux soumis ou non au régime forestier* » que la commune audoise de Belvianes-et-Cavirac paie les frais du procès de longue haleine intenté contre l'ancien seigneur du lieu qui reste propriétaire de forêts sur lesquelles on voudrait exercer des droits d'usage (33).

La France transporte ses modalités de fonctionnement dans ses nouvelles terres d'Algérie où l'administration des Eaux-et-Forêts gère d'immenses espaces. Le 10 octobre 1907, par exemple, a lieu l'amodiation pour cinq ans de l'exploitation des souches de bruyère dans les forêts domaniales de l'ensemble du département de Constantine (34). Les maisons commerciales voudraient privilégier des accords de gré-à-gré avec les communes, qui limitent la concurrence. Les communes elles-mêmes le souhaiteraient aussi, ce qui leur permettrait de ne pas être dessaisies de ce qu'elles estiment être une prérogative qui leur revient. Ainsi la commune mixte de Taher écrit-elle à celle de Collo pour s'informer des conditions d'exploitation des souches de bruyère (35). Les deux procédures existent, comme le montre ce contrat de gré à gré entre l'administrateur de la commune mixte de Collo et André Sanini l'autorisant à extraire environ 500 stères de racine de bruyère dans quatre parcelles de communaux non soumis du douar Ouled Hamideche, au prix de 50 centimes/stère (36). L'extraction ne peut dépasser la moitié des souches couvrant le sol et se fera « *autant que possible, sous forme de tranchée de 25 à 40 m de largeur* ». Tous les rémanents doivent être brûlés sur place en dehors de la période d'interdiction.

La ressource extraite, il faut la transporter jusqu'en un lieu où les racines sont traitées. Je ne sais rien du transport ni des conditions de location des ateliers de sciage qui sont d'abord de toutes petites structures dispersées dans les campagnes. Les fabricants d'ébauchons profitent souvent de moulins hydrauliques désaffectés, ou sur lesquels est adjoint un mécanisme supplémentaire mouvant une scie. Citons, pour l'exemple, les minuscules installations des moulins de Montgaillard et de Laroque-de-Fa au cœur des Corbières (37). On sait que la première alimentait la production pipière de Saint-Paul et on peut raisonnablement penser qu'il en était de même de la seconde bien que l'information provienne d'un simple recueil de mémoire et ne soit donc pas daté. Quoiqu'il en soit, les recensements de population de ces deux lieux ne montrent personne qui soit fabricant de pipe ou d'ébauchons. Certes, les Galinier sont menuisiers à Laroque et c'est peut-être l'un d'entre eux qui débite des ébauchons. Le doute est permis. Il ne l'est pas à Montgaillard où une procédure de la justice de paix de Saint-Paul nous apprend qu'un certain Coulet débite des ébauchons en 1860 (38). Or, ce patronyme n'apparaît pas en ce lieu dans les années qui précèdent et qui suivent l'affaire (39). La base de donnée patrimoniale Mérimée indique la présence d'une scierie d'ébauchons à Ambiegna, à Azzana et à Pastricciola (Corse-du-Sud). Pourtant, dans les deux premiers de ces lieux, les recensements de population ne permettent pas de repérer un quelconque pipier, fabricant d'ébauchon ou même

(30) - Un travail de grande ampleur serait à conduire dans les archives des Eaux-et-Forêts pour les vacants possédés par l'État, cette administration en étant le gestionnaire.

(31) - AD83, EDEP9/155, 1N13, demande d'adjudication du 27 mai 1861.

(32) - AD83, EDEP9/155, 1N13, adjudications 1872-1882.

(33) - AD11, AC35/1D6, délibération du Conseil municipal du 12 novembre 1857.

(34) - Archives nationales d'Outre-Mer, 93601 72, courrier du 16 septembre 1907.

(35) - Archives nationales d'Outre-Mer, 93601 72, courrier du 30 avril 1909.

(36) - Archives nationales d'Outre-Mer, 93601 72, document du 30 avril 1907.

(37) - Respectivement: AD66, 2Op3963, industrie, fabrique de pipes, 1860; Poudou Francis (dir.), 2010. *Opération Villatges al país: canton de Mouthoumet et Communauté de communes du massif de Mouthoumet*. Narbonne, association Vilatges al país, 388 pages, p. 109.

(38) - AD66, 2Op3963, industrie, fabrique de pipes, 1860.

(39) - Recensements de 1846, 1851 et de 1861 (respectivement : AD11, 6M71/16, 6M95/5 et 6M142/11).



Port de Cherchell (Algérie), d'où partaient des chargements d'ébauchons. CP v. 1940.

(40) - Recensement de 1881 (AD20, 6M312).

(41) - AD39, 3U4/274; AD20, 6M378.

(42) - Archives nationales d'Outre-Mer, 93601 72, « Circulaire à messieurs les industriels européens et indigènes de la commune mixte de Collo (non daté, mais datable de 1920).

(43) - Archives nationales d'Outre-Mer, 93601 72, affaire du 29 août 1913.

(44) - Archives nationales d'Outre-Mer, 93601 72, affaire de janvier 1913.

(45) - Archives nationales d'Outre-Mer, 93601 72, courrier du cheikh du douar Zeggar à l'administrateur de la commune mixte de Collo, 9 mars 1910.

(46) - *L'Impartial, organe républicain des intérêts de Djidjelli et de la région*, 9 décembre 1933..

(47) - *Courrier maritime nord-africain, industriel et commercial*, 23 octobre 1928.

simple scieur ou menuisier ayant un patronyme jurassien ou languedocien. Ce n'est pas la méthode elle-même qui serait défailante, puisqu'à Pastricciola sont recensés sept fabricants de pipe travaillant sous les ordres de Baptiste Salvat que nous connaissons bien (40). De la même façon, on apprend par une procédure judiciaire intentée devant la justice de paix de Saint-Claude en 1909 que des ébauchons ont été fabriqués à Frassetto, toujours en Corse-du-Sud; on y trouve bien un « scieur de pipes » (41). C'est plutôt l'activité qui est fugace en un lieu, et donc difficile à retrouver par la documentation d'archives.

Il faudra donc attendre de plus amples investigations pour tenter de comprendre les relations entre les donneurs

d'ordres qui achètent les ébauchons et les exécutants qui extraient et scient, ces exécutants étant eux-mêmes difficilement visibles, surtout quand ces travaux participent de la pluriactivité qui caractérise la vie des campagnes.

En Algérie, les choses se faisant en grand, les mentions se multiplient des relations entre locaux qui s'adonnent temporairement à un travail nouveau pour eux, et étrangers à la contrée qui les payent pour effectuer ce travail. L'administration réagit au fait que « *des indigènes passent des contrats qui sont loin, bien loin souvent d'être en rapport avec les superficies dont ils sont propriétaires* » (42). Les locaux peuvent donc être des acteurs à part entière de ce négoce. Vassas passe directement des contrats avec certains d'entre eux, qui embauchent eux-mêmes de la main d'œuvre, comme le montre cette plainte contre un indigène qui n'a pas rempli le contrat de livraison de 264 quintaux alors qu'il avait reçu 1 585 fr « *pour faire les avances aux ouvriers qu'il employait* » (43). Ces avances peuvent aussi consister en matériel d'extraction. La maison Borgeaud a confié 25 pioches et 25 hachettes à Saïd ben Ali, du douar Hamideche, pour extraire la bruyère dans les melks dont Borgeaux est locataire (44). Le paiement se fait à la tâche mais il peut arriver que les travailleurs récriminent et demandent à être payés à la journée lorsque les souches du lieu en cours d'exploitation « *ne sont pas trop belles, et s'ils travaillent à la tâche ils ne pourront avoir que de faibles salaires* » (45).

Les souches extraites et débitées en ébauchons, reste encore à assurer l'expédition de ces derniers jusqu'au pôle de consommation, quasi unique, qu'est Saint-Claude. La singularité est bien là : un pôle producteur majeur situé bien loin de ses sources d'approvisionnement, dès le début de la fabrication de pipes de bruyères. De Corse ou d'Algérie, le bateau est requis, qui abordera à Marseille. On a déjà souligné l'implantation marseillaise de la maison Vassas, elle qui a des ateliers de débitage sur la rive méridionale de la Méditerranée, mais dont un des associés est installé à Saint-Claude. Le train succède au bateau depuis la cité phocéenne, alors qu'il est seul véhicule depuis la Catalogne.

La production algérienne se concentre depuis le début du XX^e siècle à Philippeville, port desservi régulièrement par plusieurs lignes de navigation, depuis les « *nombreuses scieries installées soit dans les agglomérations soit en pleine forêt de la Calle à Bougie* » (46). Les bateaux concentrent ensuite la marchandise à Alger d'où elle partira vers les centres pipiers. À titre d'exemple, en 1928 : le Ville-de-Cherchell et le Ville-de-Tipasa en provenance de Cherchell, le Mars en provenance de Philippeville, le Césarée et le Antoine Achaque en provenance de Djidjelli, encore le Ville-de-Cherchell mais cette fois-ci en provenance de Tipasa, le Carmel-Achaque en provenance de Port-Gueydon (47). Débarquées à Marseille, les balles passent du bateau au train, sans que, parfois, toutes les précautions soient prises pour la bonne conservation de la matière première. Ainsi, la justice de paix du canton de Saint-Claude est-elle trop riche de rapports

d'experts cherchant à comprendre le niveau de responsabilité de chacun lorsque des ébauchons arrivent abîmés à la gare. Ils observent des balles d'ébauchons « *portant plus ou moins des traces de mouillage, et dont un certain nombre nageaient encore dans une flaque d'eau* » (48); certaines des balles réceptionnées n'ont pas été mises à l'abri une fois sorties du train: 45 « *sacs d'ébauchons ont été mouillés en ayant séjourné 22 jours sur le quai* » (49). D'autres ont voyagé sur un wagon non bâché (50). Lorsque de tels constats sont dressés, c'est forcément la responsabilité de la société de chemin de fer PLM qui est engagée. Mais l'expertise est plus complexe pour les sacs venant de Catalogne car la différence de largeur de voie entre Espagne et France oblige à un changement de train à Cerbère, sur la frontière. Ainsi, si le PLM a assuré un transport fermé à 150 balles destinées à Marius Beuque-Dumont, négociant en ébauchons de bruyère à Saint-Claude, depuis la frontière, « *les balles d'ébauchons sont arrivées à Cerbère sur wagon espagnol, complètement à découvert. Elles étaient mouillées* » (51).

CONCLUSION

Les recherches exposées dans le diptyque que forment mes articles sur le commerce de la bruyère apportent de toute évidence des éléments factuels nouveaux. Si l'autre grande activité industrielle du Jura qu'est la diamanterie a bénéficié d'un beau travail académique avec la thèse de Thomas Figarol (52), il n'en est étonnamment pas de même pour l'industrie pipière (53). Pourtant, nombreux sont les écrits d'amateurs san-claudiens sur cette production. Il est vrai que le sujet est difficile car les archives en sont très dispersées, et le peu que j'ai pu découvrir, autant sur la géographie que sur l'organisation du négoce a imposé des déplacements en plusieurs centres d'archives, donc des coûts que le chercheur isolé ne peut assumer seul. La recherche a aussi ses contingences matérielles contre lesquelles le questionnement scientifique vient buter. Comment en effet comprendre plus avant la fourniture d'ébauchons sans avoir les moyens d'aller travailler sur la documentation d'archives en Corse et en Catalogne-Sud, sans même parler des espaces toscans, algériens et tunisiens? On a vu que c'est là la géographie de l'approvisionnement en racine de bruyère arborescente et de la transformation en ébauchons. Matériellement plus accessible serait un travail approfondi sur les archives du Var, des Bouches-du-Rhône et des Pyrénées-Orientales dont on a vu l'importance pour comprendre la structuration des réseaux marchands, en particulier pour les deux grandes maisons de commissionnaires que sont les Salvat puis les Vassas. Le sujet n'est donc qu'effleuré, en dépit des nouveautés de ce travail.



La gare de chemin de fer de Saint-Claude, terminus des envois d'ébauchons transportés par la Cie. P.-L.-M. CP s.n., v. 1905. Coll. AVSC.

(48) - AD39, 3U4/274 – Expertises, rapport du 6 mars 1912.

(49) - AD39, 3U4/274 – Expertises, rapport du 14 septembre 1912.

(50) - AD39, 3U4/274 – Expertises, rapport du 3 juillet 1915.

(51) - AD39, 3U4/275 – Expertises, rapport du 13 avril 1922.

(52) - Figarol Thomas, 2015. *Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant à l'âge de la première mondialisation (années 1870-1914)*. Thèse d'histoire, Université de Franche-Comté.

(53) - N.D.L.R. Voir néanmoins : Mornico Florence, *Saint-Claude, capitale mondiale de la pipe de bruyère*, 1997. Mémoire de magistère Gestion et aménagement de l'espace, Université ParisIV-Sorbonne.

Lire la presse socialiste à Saint-Claude (fin du XIX^e siècle à 1945)

Roger Bergeret

« Un journal est une lumière qui doit être alimentée sans oubli (1) »

L'auteur : Roger Bergeret, professeur agrégé d'histoire et géographie en retraite, est actuellement chargé de recherches et administrateur délégué aux archives gérées par l'association La fraternelle. Ce sujet a été présenté dans le cadre d'une conférence sur la presse locale commune avec Les Amis du Vieux Saint-Claude le 6 décembre 2022.

Saint-Claude était à la fin du XIX^e siècle la ville la plus industrialisée de Franche-Comté. On ne s'étonnera donc pas qu'elle ait connu un mouvement ouvrier puissant, dont l'héritage le plus marquant a été une forme d'entreprise coopérative originale mal nommée d'ailleurs École de Saint-Claude. De cette capacité d'invention sociale la presse a été un acteur et un témoin. La sauvegarder, la relire et l'étudier aujourd'hui, à condition d'observer la distanciation nécessaire à toute démarche historique, constitue la meilleure approche des générations, pas si anciennes d'ailleurs, qui nous ont précédés.

L'apparition de journaux socialistes à Saint-Claude remonte aux grands combats qui opposèrent deux gauches dans les années 1890. Les républicains « radicaux » étaient laïques, anticléricaux, mais opposés à toute forme de collectivisme. Les socialistes, forts d'un électorat ouvrier de plus en plus important, vont livrer contre les radicaux devenus des notables une lutte acharnée. Les journaux constituent les meilleurs témoins de cette lutte. L'un de ces journaux, *Le Jura socialiste*, né en 1896, va durer jusqu'en 1946, avec deux interruptions, de 1910 à 1913, où le titre disparut momentanément avec la création de *La Franche-Comté socialiste*, et de 1940 à 1945, pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous disposons avec *Le Jura socialiste* d'une source exceptionnelle, unique reconstituée par le service d'archives de La fraternelle (2) à partir de son propre fonds, mais aussi du fonds de la Bibliothèque nationale et des Archives du Jura. Ce fonds est aujourd'hui numérisé et indexé, ce qui permet aux chercheurs des recherches « plein texte ». Aujourd'hui, le service d'archives de La fraternelle est le seul centre à posséder pratiquement toute la série de ce journal, sauf le premier numéro, du 31 octobre 1896, introuvable. Ce fonds vient d'être récemment complété (en 2022) par *La Franche-Comté socialiste* (3). Nous retracerons principalement l'histoire du *Jura socialiste*, en évoquant au passage *La Franche-Comté socialiste* et un journal satirique, *Le Soufflacul*.

LA NAISSANCE DU JURA SOCIALISTE (1896)

Aux élections municipales de 1892, les radicaux, avec à leur tête Jean-Baptiste Vuillod (**doc.1**) avaient été victorieux grâce à l'appoint des voix ouvrières apportées par l'embryon d'un parti socialiste, le *Groupe d'études sociales*, créé la même année par un jeune tourneur sur bois et corne originaire de Noirecombe, Henri Ponard (**doc. 2**). Mais après son élection, Jean-Baptiste Vuillod confia la réalisation d'un projet de tram à vapeur reliant Saint-Claude à Lons-le-Saunier non pas à une régie, comme il l'avait promis aux socialistes, mais à une société financière (il s'agit du « tacot » qui sera inauguré en 1898). Pour combattre l'ambitieux et opportuniste Vuillod, l'« homme-canon », figure po-

pulaire et qui disposait en outre d'un journal, *L'Écho de la Montagne*, Henri Ponard et ses amis politiques se tournèrent alors vers le *Groupe d'études sociales* (4) d'Oyonnax: en 1892, ils fondèrent une société d'imprimerie sous la forme d'une coopérative, L'Imprimerie Populaire, et créèrent dans la foulée, en janvier 1893, pas moins de trois journaux, *L'Éclaireur de l'Ain*, *L'Éclaireur de Savoie* et, pour Saint-Claude et le Haut-Jura, *Le Montagnard*. En janvier 1895, Henri Ponard prit la direction du *Montagnard*, changea le nom du journal, qui devient *La Montagne socialiste* puis *La Montagne* (5), et enfin, le 31 octobre 1896, *Le Jura socialiste*. En même temps, à son initiative, le Conseil d'administration de La Fraternelle adoptait les statuts qui fondaient ce que l'on a appelé en matière de coopérative *l'École de Saint-Claude* (8 novembre 1896), un modèle rare de «communisme sociétaire (6)».

Le Jura socialiste naquit au moment où la coopérative *La Fraternelle* se transformait en coopérative «communiste», selon les propres mots d'Henri Ponard. Journal, coopérative et parti socialiste sont donc dès l'origine étroitement associés: c'est ce qui fait l'originalité et la force du mouvement ouvrier jurassien. Pour Henri Ponard et les fondateurs de ces journaux, la propagande consistait non à endoctriner mais à propager des réponses concrètes aux maux engendrés par le capitalisme: la misère, la dégradation physique et morale des exploités, la violence et la guerre. Les haut-jurassiens, qu'il connaissait bien, devaient réaliser un travail sur eux-mêmes pour dépasser leur individualisme ou leur esprit libertaire spontané pour se créer une conscience collective et une identité ouvrière. Dans ce travail, la presse était appelée à jouer un rôle essentiel.

LES SINGULARITES DU JURA SOCIALISTE

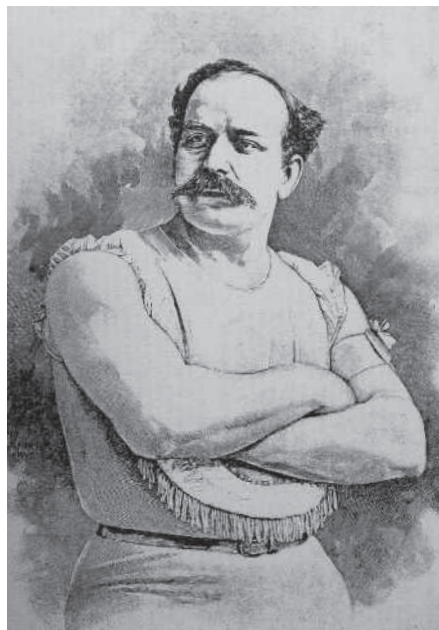
Un journal socialiste né sur les genoux d'un capitaliste

Créer simultanément une imprimerie et un journal était une véritable aventure. Elle n'a pu démarrer que grâce à un riche héritier de marchands lapidaires de Septmoncel, Albin Lançon, qui avait acheté la majorité des actions et des obligations de *L'Imprimerie Populaire* (près de 10000 francs pour un capital de 13000 francs). La chose n'était pas exceptionnelle: *L'Humanité*, *L'Assiette au Beurre*, furent soutenues par des capitalistes convaincus que le socialisme allait «dans le sens de l'histoire». Pourtant Albin Lançon, socialiste convaincu et ami de Ponard, ne contrôlait pas l'Imprimerie populaire car celle-ci était régie par des statuts qui en faisaient une coopérative «communiste» selon le modèle de *La Fraternelle*.

Un journal de militants et non de professionnels

L'autre singularité du journal fut d'être un journal fait par des militants, dont la plupart étaient des ouvriers autodidactes (leur niveau scolaire était celui du certificat d'études) et non des journalistes professionnels. Il n'y avait pas à proprement parler de rédacteur en chef (le mot «chef» blessait l'esprit égalitaire des militants) mais un *Comité de Direction et de Rédaction*. C'est à ce comité que les organisations de base (Groupes d'études sociales ou Groupes socialistes, syndicats, sections locales de la Libre-Pensée ou de la Ligue des droits de l'Homme...) envoyaient leurs contributions au journal.

Nous donnons ici quelques exemples de ces militants engagés très jeunes dans la vie politique ou syndicale et qui, tout en travaillant, fournirent au journal leur collaboration (chroniques syndicales, comptes-rendus détaillés de Congrès, quelques éditoriaux) tels Jean Donier (1859-1904); René Nicod (1881-1950); Arthur Danrez (1881-1937); Henri Ponard (1861-1928). Tous ont droit à de longues notices dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, 44 volumes accessibles en ligne aujourd'hui (7).



(doc.1) - Jean-Baptiste Vuillod, l'Homme-canon (1850, Lons-le-Saunier; 1916, Tananarive).

L'Illustration, 18 novembre 1893, page de couverture.

Bâti en Hercule, Jean-Baptiste Vuillod s'était produit à la suite d'un pari comme «homme-canon» aux Folies-Bergères. Devenu négociant en vins et boissons, il prit la direction d'un journal d'annonce, *L'Écho de la Montagne*, propriété de la famille Énard, dont il fit un journal républicain radical et anticlérical. Jean-Baptiste Vuillod avait adhéré au Grand-Orient. Il fut successivement maire de Saint-Claude, conseiller général, député (1896), puis sénateur du Jura (1900-1906) avant d'obtenir le poste de Trésorier-Payeur général, à Madagascar, où il mourut d'une piqûre de tique. Il était devenu très populaire en jouant de son physique de colosse (il aurait installé à la force de ses poignets la statue en fonte de Voltaire au Truchet).



(doc. 2) - Henri Ponard (Saint-Claude 1861-Paris 1928).

Portrait par Jean Challié (1928).
Bibliothèque de la Maison du
Peuple de Saint-Claude.

Tourneur sur bois et corne, gagné au socialisme ouvrier révolutionnaire d'Allemane, Henri Ponard était parvenu à convaincre les sociétaires de La Fraternelle d'adopter les Statuts de 1896: les bénéfices de la coopérative étaient versés à un fonds social qui alimentait des caisses de maladie et de retraites et aidait à la création de coopératives de production. Devenu maire de Saint-Claude après la victoire socialiste aux élections de 1919, il multiplia les réalisations d'un socialisme municipal dont il attendait qu'il devînt un exemple pour les municipalités de France. Élu député du Jura en 1924 il mourut pendant son mandat en 1928.

Un exploit éditorial?

Pour alléger le travail des rédacteurs et des typographes, la Une (consacrée aux informations générales) et la Quatre (consacrée largement à la publicité) étaient en grande partie communes entre *Le Jura socialiste*, *L'Éclaireur de l'Ain* et *L'Éclaireur savoyard* (8). Ce système d'édition partagée continuera entre *Le Jura* et *L'Éclaireur de l'Ain* jusqu'à la fin de 1921 (9). La tâche de la rédaction était écrasante. Le plus difficile était de rassembler les contributions des groupes locaux, de porter dès le mardi les « papiers » (manuscripts ou tapuscrits) à *L'Imprimerie ouvrière* à Oyonnax. La première épreuve (la morasse) était ensuite récupérée à Saint-Claude pour les corrections. On portait

enfin le texte définitif (« bon à tirer ») à Oyonnax, pour que le tirage soit fait avant le jeudi soir. La dernière étape, le pliage et l'adressage, occupait la rédaction et les bénévoles le vendredi à Saint-Claude, pour que le journal paraisse le samedi (10). Ces va-et-vient se faisaient en train (la gare avait été inaugurée le 21 juillet 1889) ou à bicyclette (en 1891, les frères Michelin ont inventé à point nommé le pneu démontable). En effet le téléphone entre Saint-Claude et Oyonnax fonctionnait mal: « *Il faut attendre plusieurs heures pour être en rapport avec la personne demandée et on peut converser pendant huit minutes sans arriver à échanger un seul mot intelligible* (11) ». À partir de 1910, la rédaction s'installa dans la toute neuve Maison du Peuple. En 1920, l'imprimerie y fut transférée, sous le café actuel. Elle devenait un service de La Fraternelle. Elle semble avoir été dotée de machines à composer monotypes (12), et sans doute d'une imprimante type Voirin automatique. La forme du journal va peu changer: il était le même que celui des journaux locaux ou régionaux: 55 cm de hauteur, 43 cm de largeur, 4 pages, 6 colonnes. Il ne changera que pendant la guerre de 1914 (faute de papier, le format est plus petit, 29 x 43 cm). Les photographies firent leur apparition dans les années vingt. Les caricatures étaient très rares.

Les changements de titres, marqueurs de l'évolution du mouvement ouvrier jurassien

Repérer les changements de titre des journaux politiques est important pour l'historien, car ces changements traduisent souvent l'évolution de leur ligne éditoriale. Le premier titre (**doc. 3 a**), *Le Jura socialiste, organe hebdomadaire du Parti ouvrier socialiste jurassien* (du premier numéro du 31 octobre 1896 jusqu'au 4 janvier 1902) répond aux origines du socialisme jurassien. Le Groupe d'études sociales de Saint-Claude s'était affilié au Parti socialiste ouvrier révolutionnaire (P.S.O.R) de Jean Allemane (1853-1935). L'allemanisme rejetait l'idée d'une révolution gouvernée par un parti. Il y avait dans le Haut-Jura une forme d'esprit libertaire qui favorisa sans doute ce courant auquel se rattachait l'anarcho-syndicalisme, syndicalisme de rupture avec le régime capitaliste, éventuellement par une grève générale. Le Groupe d'études sociales de Saint-Claude avec Henri Ponard attribuaient, dans la transformation révolutionnaire de la société, un rôle prépondérant aux organisations de la base ouvrière: *syndicats, coopératives et bourses du travail*.

Le second titre (**doc. 3 b**), *Jura socialiste, fédéraliste révolutionnaire, organe hebdomadaire de la Fédération socialiste du Jura* adopté en 1902 correspond à l'époque où les différents partis et courants socialistes cherchaient à s'unir, unification qui sera obtenue grâce à Jaurès en 1905 au Congrès du Globe, avec la création de la S. F. I. O. (Section française de l'Internationale ouvrière). Il est *fédéraliste* parce qu'il rejette une direction centralisée du parti, qui risquait d'aboutir

à une *pensée unique* imposée du haut par un parti de professionnels de la politique, voire d'intellectuels dont on se méfiait; *révolutionnaire*, parce que le journal veut se démarquer des courants socialistes réformistes ou «parlementaristes» soupçonnés de collaboration de classe. L'autonomie du mouvement ouvrier jurassien, son refus de s'aligner automatiquement sur les mots d'ordre du parti est rappelé comme dans cette affirmation en forme de slogan (**doc.4**) dans le Jura Socialiste du 8 mars 1902: «Ouvriers, travailleurs, souvenez-vous que l'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. N'oubliez jamais que notre misère et notre surmenage sont la rançon des privilèges de nos adversaires de classe. Notre premier devoir est donc de ne confier la défense de nos intérêts qu'à des travailleurs comme nous».

Le Jura socialiste cessa un moment de paraître après le 24 décembre 1910. Il fut remplacé temporairement par *La Franche-Comté socialiste* dont le premier numéro parut le 31 décembre 1910 et que nous évoquerons plus loin. *La Franche-Comté socialiste* fut un échec. Le 6 décembre 1913, *Le Jura socialiste* reparaissait sous le titre *Le Jura socialiste-coopérateur-syndical* (6 décembre 1913), organe hebdomadaire de la Fédération socialiste du Jura (**doc. 3c**). Ce titre rappelait l'ancrage allemand original du journal. Il va demeurer le même jusqu'à son dernier numéro en mars 1940.

La question des titres du Jura révèle combien l'allemanisme des origines est dans les gènes du mouvement ouvrier de Saint-Claude. Henri Ponard le rappellera fièrement en 1920 au Congrès de Tours qui vit naître un parti ouvrier centraliste, le Parti communiste, auquel il refusa d'affilier la Fédération du Jura: «Notre fédération peut [également] s'intituler communiste... Chez nous, le communisme est en application à la base. Notre organisation repose sur l'alliance étroite des trois mouvements: ouvrier, syndicaliste (coopératif) et parti socialiste (13)».

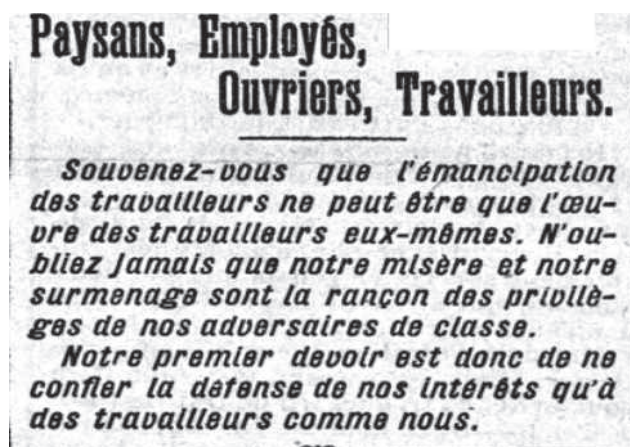
Rire pour ne pas pleurer

Le Jura Socialiste a réussi à capter quelques humoristes de talent. Ainsi Léon Deubel, qui fut également un grand poète, injustement oublié aujourd'hui, qui écrit sous le pseudonyme de Noël Ludey ou Noël Ludebé des articles d'une ironie acide ou amère, tels *La Tête de Turc* (Voltaire), *Tare ou Psychologie des jeunes* (14). En 1898, *Le Jura socialiste* lancera un journal satirique, *Le Soufflacul* (**Doc. 5**), qui paraîtra jusqu'en 1901. Le format (60 x 45 cm) était différent de celui du *Jura* avec cinq et non 6 colonnes. La BnF (Bibliothèque nationale de France) possède toute la collection des *Soufflacul* de 1898, une partie de ceux de 1899 et un numéro de 1901, hélas non numérisés. La manchette du journal (15) est à elle seule un manifeste politique: le numéro du dimanche 25 septembre est daté du 10 vendémiaire an 27 de la Commune. Le message est clair: le socialisme est la continuation de la Révolution, pas celle de 1789, mais celle des Sans-Culottes de 1793. Le journal ne se veut pas seulement satirique. Il fournit aux lecteurs une liste bien structurée d'ouvrages: «Sociologie», où les auteurs anarchistes sont en bonne place (Bakounine, Kropotkine, Jean Grave, Sébastien Faure); «Sciences» (essentiellement la biologie et la théorie de l'évolution de Darwin, pour achever d'effacer la religion de l'esprit des lecteurs); «Histoire», où la Commune est



(doc. 3a, 3b, et 3c)

Les manchettes successives du Jura socialiste traduisent l'originalité et l'évolution du mouvement ouvrier jurassien.



(doc. 4) - Slogan. Jura Socialiste 8 mars 1902.

Ce slogan illustre la volonté d'autogestion du mouvement ouvrier par les coopératives et les syndicats et non par un parti guide soupçonné de dériver en bureaucratie. Le parti n'est utile qu'au moment des élections et seulement pour la propagande. À cette conception non parlementaire du mouvement ouvrier, inspirée de Jean Allemane, se rattachent l'anarcho-syndicalisme original de la CGT (Congrès d'Amiens 1906).



(doc. 5) - Le Soufflacul, n° du 11 septembre 1898

Médiathèque de Saint-Claude, Réserve, Fonds local, N° 16.

Le premier numéro du *Soufflacul* date du 9 janvier 1898. D'abord bimensuel, il est devenu mensuel. Un soufflacul chasse avec son soufflet les démons que sont la Justice (la balance), un porte-drapeau, des personnages en hauts-de-forme (parlementaires, capitalistes ?), des policiers. Le journal utilise le calendrier révolutionnaire – 26 fructidor – mais compte les années à partir de la Commune de Paris, acte inaugural de la Révolution sociale. Le socialisme est l'achèvement de la révolution des Sans-Culottes de 1793 et la réalisation du projet de la Commune de 1871.

en bonne place ; « *Littérature ancienne* », où les Lumières représentent la moitié de la liste (Voltaire, Rousseau, Diderot, Beaumarchais) ; « *Littérature moderne* » (Michelet, tout Zola, tout Hugo). Il semble que la publication, un moment interrompue, fut reprise en 1901, puis cessa définitivement. Le numéro ne coûtait que 10 centimes. A-t-il cessé faute d'inspiration ou parce que le journal était trop lourdement déficitaire ?

Un souci permanent : la diffusion et le financement du journal

Il faut bien constater que le *Jura socialiste* n'est guère bavard sur son tirage : il tire à 1800 exemplaires en 1896, 2200 en 1906, 3200 en 1920 (16). Les militants se consolaient en estimant que le lectorat était bien supérieur au nombre d'abonnés : on lisait *Le Jura socialiste* au café et au restaurant de la Maison du Peuple où le journal circulait de main en main. Le réseau de distribution était très étoffé : on comptait dans les années 1898-1901 six points de vente à Saint-Claude et environ 40 dans le Jura. On ne trouve pas *Le Jura* seulement chez les buralistes, mais aussi chez un boucher, un perruquier, un cordonnier, dans quelques rares cafés, mais dans toutes les gares (17) ! Le prix de l'abonnement était faible (en 1920, 10 centimes, l'abonnement annuel était de 6 francs, une demi-journée de salaire (18)). La repartition du *Jura socialiste* en novembre 1913 après l'intermède de *La Franche-Comté socialiste* a pu être assurée grâce à la création d'une société de presse anonyme au capital de 5000 francs divisé en 200 actions de 25 francs. La société comprendra 133 actionnaires (d'une à quatre actions de 25 francs par membre) (19). Cette astuce permettait aux responsables du journal de ne pas être responsables sur leurs biens en cas de faillite. L'objectif fixé par le Conseil d'administration de la société était modeste : atteindre 1000 abonnés à la fin de l'année 1914 (20). Avec la guerre, le tirage s'est effondré. La remontée qui suit les premières années d'après-guerre ne suffit pas à assurer son équilibre financier. En 1923, il fallut créer une association, *Les Amis constants du Jura*, pour trouver des aides au financement et à la distribution du journal (21). En 1926, on recourut à une souscription permanente pour faire vivre le *Jura*. Le journal fut alors géré par la Fédération départementale du parti socialiste (22). Sans l'intervention de La Fraternelle pour solder les dettes (notamment l'achat de papier), le *Jura* aurait disparu bien avant 1940.

Un quotidien national à Saint-Claude : Le Populaire

Depuis le ralliement de *L'Humanité* au Parti communiste à la suite du Congrès de Tours, le seul quotidien national du parti était *Le Populaire* mais, devenu *Le Populaire de Paris*, il ne rendait compte principalement que de l'actualité parisienne du parti. On constate dans les comptes-rendus des réunions de la Fédération du Jura que la demande était forte chez les militants de la création d'un quotidien du parti qui fût réellement national. Cette parution quotidienne débuta le 22 janvier 1927 avec la repartition du *Populaire*, placé sous la direction de Léon Blum. Nous devons l'évoquer parce que le destin de ce journal fut étroitement lié à Saint-Claude. En effet, après l'invasion allemande de mai-juin 1940, *Le Populaire* cessa de paraître mais il reparut clandestinement en mai 1942 en zone sud. Et, jusqu'en avril 1944, à l'imprimerie de La Fraternelle (23), symbole de la Résistance dans le Haut-Jura.

PARCOURIR LE JURA SOCIALISTE

LA UNE

La Une (**doc. 6**) était d'abord la tribune politique du journal. Elle indiquait clairement sa ligne éditoriale : dénoncer les notables de la III^e République, entretenir la mémoire de la Commune, cultiver un imaginaire collectif, démythifier les adversaires de classe par la satire ou la chanson, faire œuvre de pédagogie pour la réalisation d'une utopie concrète (« L'École de Saint-Claude »).

Contre la république des notables

Les contenus se veulent percutants, voire violents, contre les hommes politiques bien installés dans la Troisième République et que l'on caricature méchamment. Ainsi l'article Salamalecs de la Une du 7 novembre 1896 (le second numéro du *Jura socialiste*, le premier étant introuvable) :

« Les honneurs ont certainement du bon... »

À preuve des 60 ou 80 000 Fr. que palpe le petit nigaud de Loubet ... pour présider les ébats de la bande de pachydermes chauves qui garnissent les banquettes du Luxembourg [Le Sénat]. À preuve encore le joli et millionnaire mariage du jeune Bartou (25) [sic], dont la petitesse d'esprit, sa manie d'imiter les Constans (26) et les Dupuy (27), la conformation spéciale de son crâne, sont autant de preuves évidentes et palpable que l'homme descend du singe.

À preuve enfin notre auguste président, l'honorable Monsieur Faure (28), qui est l'incarnation de l'homme heureux, et dont le bonheur de se voir à l'Élysée est en tout semblable à celui de ce rat enfermé dans un fromage de Hollande ».

L'article est signé d'un pseudonyme, Alceste, car il pouvait tomber sous le coup des lois scélérates de 1893-1894 (29) et valoir une lourde amende au journal.

Un devoir de mémoire, un moment d'utopie

Dès ses premiers numéros *Le Jura socialiste* œuvre à un devoir de mémoire envers la Commune. Le journal prend la suite de la publication par son prédécesseur *La Montagne socialiste* du témoignage d'un insurgé Maxime Vuillaume, *Au temps de la Commune, souvenirs d'un vieil insurgé*. En publiant ce témoignage pendant plusieurs semaines *Le Jura socialiste* inscrit la Commune dans la mémoire collective du mouvement ouvrier. Cela d'autant plus fortement qu'à notre connaissance il s'agit d'une première publication du texte de Vuillaume, dont la reprise sera faite beaucoup plus tard dans *Les Cahiers de la Quinzaine* de Charles Péguy en 1907, c'est à dire dix ans plus tard que *Le Jura socialiste*, sous le titre *Cahiers Rouges*.

C'est également la Commune de 1871 qui inspire une série d'articles teintés d'utopisme, *Entretiens communistes*, longue description sur 7 numéros (du 23 Janvier au 22 mai 1897) du passage d'une ville, « Paris, si l'on veut », à la Cité communiste rêvée. La série de textes n'est pas signée et prétend reproduire la traduction d'un texte anglais (nos rédacteurs utilisent le même subterfuge que Voltaire quand il publiait des textes dangereux !). Nous résumons en quelques lignes. Devant les exigences croissantes du patronat, les ouvriers sabotent le travail. Au sabotage du travail succède une grève des loyers et du remboursement des dettes. Les grèves s'étendent, deviennent générales et paralysent les services publics. Pour la réprimer, le gouvernement mobilise les réservistes, mais ils s'insurgent contre les officiers, quittent leurs uniformes en conservant leurs fusils ! Le gouvernement et la hiérarchie civile et militaire prennent la fuite.

La Révolution s'est donc faite sans mots d'ordre d'un parti et sans effusion de sang.



(doc. 6) - La Une du 7 novembre 1896

Le numéro du 7 novembre 1896 est le second numéro de la série du *Jura socialiste*. La Une comprend un article « généraliste » (*Salamalecs*) ou un éditorial, des chroniques qui accrochent le lecteur (chanson, diatribes antimilitaristes, « la politique au village », qui témoigne de la volonté de convaincre les petits propriétaires de renoncer à la propriété privée (collectivisme agraire). Le souvenir de la Commune est encore proche (1871, c'est-à-dire 25 ans) : *Au temps de la commune*, deviendra *Les Cahiers rouges*, de Maxime Vuillaume, quand le texte sera publié en 1907 par Charles Péguy.



(doc. 7) - L'absinthe c'est ma santé

(Jura socialiste 22 janvier 1898)

Le numéro du 7 novembre 1896 La production et la consommation de la «Fée Verte» explose en France à partir de 1850. Elle était réputée dans les troupes coloniales pour protéger de la malaria. De 1880 à 1914 la production française passe de 700 000 à 36 000 000 litres en 1910. À Pontarlier, en 1900, vingt-cinq distilleries employaient 3 000 Pontissaliens malgré la lutte contre l'alcoolisme menée par le député de la région Philippe Grenier. Contenant parfois du méthanol, l'absinthe était toxique et causait des troubles neurologiques. La liqueur est interdite en 1915.

Elle est maîtresse de la cité. Commence alors son remodelage par «la corporation du bâtiment». Les asiles d'aliénés sont ouverts, car «*beaucoup de prétendus fous ne l'étaient que pour des questions d'intérêt ou de famille...*». «*Il n'y eut plus de gouvernement ni de centralisation. Chaque individu fut libre dans son groupe et chaque commune autonome dans la fédération des communes* (30) ». Le récit bascule ensuite dans une utopie néo-fouriériste : l'eugénisme est recommandé «*pour avoir une race forte, solide, aux membres bien attachés, pourvue de bons yeux pour voir au loin l'ennemi capitaliste !* ».

Ces textes vulgarisent à des fins pédagogiques ce que les allemanistes et le PSOR énonçaient sous la forme de théories (réserve faite de l'eugénisme). Car le journal est aux yeux de ces militants un outil pédagogique de premier choix. C'est à ces fins de pédagogie qu'au même moment le groupe socialiste organisait des conférences avec le député Marcel Sembat pour évoquer «*l'organisation socialiste à idéal communiste* ». Si la Commune inspire largement les premiers numéros, très vite on passe à une *utopie concrète*, la création de coopératives ouvrières. Le journal multiplie les articles pédagogiques sur les différentes formes de coopératives en donnant les raisons qui font la supériorité du modèle «communiste», celui de La Fraternelle depuis 1896. Henri Ponard excelle dans ce genre. Dans un article du 3 novembre 1896, *À tous les travailleurs*, il démontre chiffres à l'appui combien les coopératives peuvent rapidement créer *un cycle vertueux d'accumulation du capital* par les profits engendrés par les achats des travailleurs, profits qui leur reviendront sous la forme de caisses de secours et de retraite, mais qui permettront également «*la reprise en commun par la classe ouvrière des instruments de production détenus par le capitalisme bourgeois* ».

À partir de 1898, Jaurès est de plus en plus présent dans le journal. Le tribun a tout pour devenir une idole à Saint-Claude. Contrairement à d'autres idéologues socialistes, il n'a pas désapprouvé les coopératives de *l'École de Saint-Claude*. Il a remis l'Affaire Dreyfus à sa juste place d'une erreur judiciaire ou pire d'une forfaiture judiciaire dans la publication d'une brochure, *Dreyfus Innocent*, que *Le Jura* publie intégralement sur plusieurs numéros dès le 20 août 1898 (31). Cette décision de publier fut courageuse, de la part d'un journal dans lequel les années précédentes, les juifs étaient encore qualifiés de «yopins». Le ralliement à la synthèse jauresienne qui présidera à la naissance de la S.F.I.O. en 1905 est confirmé par le nombre d'articles ou de chroniques où apparaît Jaurès dans *Le Jura* en 1898 : on le trouve dans 46 articles ou comptes-rendus, alors que son grand adversaire Jules Guesde n'en a que 22 (32) !

Démythifier et démystifier

La Une comporte également une rubrique anticléricale, *Les Crimes du Clergé*, dans des années où le combat contre le cléricalisme et pour la séparation de l'Église et de l'État battait son plein. La rubrique *Pensées libres* est inspirée par ce même objectif. L'art de cette rubrique consiste à retourner les réflexions d'auteurs anciens ou même d'adversaires pour les faire servir malgré eux le socialisme. En voici quelques exemples choisis entre plus d'un millier : «*J'ai demandé à un homme pauvre comment il vivait, il répondit : comme un savon, toujours en diminuant !* » (Swift, *Jura Socialiste*, 30 septembre 1899) ; «*Ce ne sont pas les tyrans qui font les esclaves, ce sont les esclaves qui font les tyrans* » (Shakespeare ou Chamfort, *Jura Socialiste*, 8 août 1908) ; «*Se courber devant un maître c'est trahir la cause de l'Humanité* » (Lamennais, *Jura Socialiste* décembre 1905).

La ronde des chansons : les chansons plutôt que les fusils

De 1896 à 1913, chaque semaine la Une affiche une chanson. *Le Jura socialiste* a publié environ 300 chansons, en général de chansonniers des goguettes parisiennes. Jusqu'à la création de la S.F.I.O., les deux tiers de ces chansons sont d'inspiration anarchiste ou « communiste » au sens où l'entendait le groupe socialiste de Saint-Claude. Elles annoncent la bonne nouvelle de lendemains qui chantent, une sorte de millénarisme, après le « Grand Soir » de la grève générale. La chanson n'a pas que des objectifs pédagogiques. Elle renforce, chantée en chœur au café ou dans les défilés, le sentiment d'appartenance à un même corps collectif, la classe ouvrière, en lutte contre l'opresseur capitaliste. Après le Congrès du Globe (Paris, 23-25 avril 1905) et la création de la S.F.I.O., les chansons anarchisantes font place à des chansons qui proviennent du Bureau de la propagande de la SFIO, beaucoup plus alignées, qui exaltent le drapeau rouge et l'union derrière le parti. La rubrique disparaît pratiquement à la disparition du journal en 1913.

LES PAGES INTERIEURES

Les événements locaux y tiennent une place non négligeable, un quart environ : état civil, vie scolaire, tirages de tombolas, bals, représentations théâtrales par les *Enfants du Peuple*, chronique sportive (rugby). Les informations syndicales, politiques et les activités culturelles en occupent les trois quarts : convocations régulières des groupes socialistes, annonces de tournées de conférenciers socialistes ou de réunions de sections locales de la Libre-Pensée ou de la Ligue des droits de l'Homme, articles satiriques, dont les principales victimes sont les sénateurs (les « bouffe-galette ») et les maires, en particulier le maire de Saint-Claude, l'homme-canon Jean-Baptiste Vuillod. À cela s'ajoutent les affrontements entre l'instituteur et le curé, l'annonce de soirées de l'Université ouvrière, les réunions de cercles amicaux et choraux. La plupart des articles satiriques sont signés de pseudonymes qui rivalisent de drôlerie : *Le Prolo* ; *Une Étoile d'amour*, *Cré Pitié*, *La chèvre du Tricycle*, *le Lynx*, *Cravache*, *Rayon x*, *Bloc de pierre*, *Lady Namith*, *Sœur Simplicie*. Là encore on pense à Voltaire et à ses envois en contrebande de libelles appelés « gros sel », « pilules de Prusse », « pistolets de poche », « fromages ». Mais on n'évite pas les procès (33). Ces pages 2 et 3 constituaient donc un lien permanent et vivant entre les habitants et tous les échelons des syndicats, des coopératives, du parti : groupes socialistes locaux, fédérations d'arrondissements, fédération départementale. Elles témoignent que le socialisme n'était pas un socialisme « hors sol », détaché de la base populaire. Nous verrons plus loin que cette belle époque du Jura socialiste ne survivra pas à la Grande-Guerre.

LA PAGE 4

La principale ressource du *Jura socialiste* était la publicité. Il faut bien constater que le journal n'était pas, avant 1914, très regardant sur les contenus. La publicité pour les vins et spiritueux remplit parfois plus de la moitié de la page 4 et témoigne d'un phénomène de société : la consommation d'apéritifs, principalement l'absinthe, digestifs, remontants et surtout de vin est ancrée dans les pratiques sociales. Boire du « Socio », « *apéritif tonique, réparateur des forces du travailleur* » répondrait à quatre exigences morales : *hygiène, devoir, travail, solidarité* ! Les militants découvriraient-ils le socialisme « au fond du verre » ? Les boissons alcoolisées constituaient une part importante du chiffre d'affaires de La Fraternelle, et donc des bénéfices versés au fonds social, notamment à la caisse maladie ou chirurgicale (**doc.7 et 8**) ! « *Quand je bois, je me*



(doc. 8) - Publicité pour le Socio insérée dans *Le Soufflacul* du 25 septembre 1898.

Archives municipales de Saint-Claude. Cl. J.M.B/R.B.

Le Socio, boisson devenue mythique à La Fraternelle, était bien une marque de boisson alcoolisée bon marché et non une forme de kir. La nature des plantes incorporées dans le Socio « historique » n'est malheureusement pas indiquée et devait être un secret de fabrique. Cette boisson avait-elle la vertu que lui prête son fabricant « d'insuffler de l'énergie aux travailleurs » ? Les principes étaient pourtant sauvegardés dans le placard publicitaire : « hygiène, devoir, travail, solidarité » sont inscrits aux quatre angles du placard publicitaire et de plus les bouteilles contenant « l'apéritif des travailleurs » sortent de la Coopérative ouvrière d'Albi.



(doc. 9) - Nouveau Dictionnaire La Châtre

(*Jura socialiste*, 13 octobre 1910).

La Châtre (1814-1900) s'était fait l'éditeur spécialisé des livres progressistes, libertaires et anticléricaux. Il est le premier traducteur du *Capital*, la seule traduction revue par Marx. En 1852, il avait créé dans son domaine d'Arbats une « commune-modèle », qui regroupait une banque communale, une caisse mutuelle, deux écoles, un dispensaire... Ami de Proudhon, il était devenu libertaire.

coup de dictionnaires La Châtre, *vademecum* du libre-penseur vanté par la publicité du *Jura* dans les bibliothèques familiales ? Il est difficile de mesurer l'impact qu'eut réellement le journal sur les pratiques sociales, notamment religieuses. La progression des funérailles civiles serait un indicateur important : chacune était saluée comme une victoire par les correspondants locaux. Est-ce la preuve du succès très relatif de la propagande anti-religieuse du journal ?

L'INTERMEDE DE LA FRANCHE-COMTE SOCIALISTE (1910-1913)

Le *Jura socialiste* cessa de paraître après le 24 décembre 1910 pendant un peu moins de trois ans. À la suite de la fusion des fédérations socialistes du Jura et du Doubs en une Fédération jurassienne il avait été remplacé par *La Franche-Comté socialiste* dont le premier numéro parut le 31 décembre 1910. Un éditorial expose dans la *Une* du premier numéro ce qui a conduit les fédérations socialistes du Jura et du Doubs à fusionner en une Fédération jurassienne et à créer un organe commun, *La Franche-Comté socialiste* : « *Ce qui manquait aux militants du Jura et du Doubs, c'était une cohésion de leurs efforts, une propagande calculée, organisée ; c'est chose faite avec la Fédération jurassienne. Ce qui manquait au Jura socialiste et au Doubs socialiste, c'était une action commune dans une région à affinités continuelles ; c'est chose faite avec la Franche-Comté socialiste* ».

La rédaction et l'impression se faisaient à Besançon. Il y eut bien des controverses à propos du nouveau journal. Le premier titre, *La Franche-Comté socialiste organe hebdomadaire de la Fédération jurassienne* (S.F.I.O.) (doc. 10a) parut trop « centraliste », notamment aux yeux d'Henri Ponard, qui obtint l'adoption d'un titre plus proche de l'allemanisme et qui redonnait toute leur importance aux syndicats et aux coopératives : *La Franche-Comté socialiste, syndicaliste et coopérative* (doc. 10b) ! Ernest Klemczynski, secrétaire de l'Union des syndicats de l'Ain et Franche-Comté (CGT) de 1908 à 1913 en fut le principal rédacteur de 1910 à 1913. Le format du journal était le même que celui du *Jura socialiste* mais il fallait maintenant couvrir une aire géographique beaucoup plus vaste. Le format sur quatre pages devenait trop étroit. Il aurait fallu passer à six pages, ce qui excédait les capacités financières de la fédération. Les contributeurs se plaignirent de ce que leurs communications étaient abrégées ou n'étaient pas incluses dans la publication. D'où le soupçon que les deux propagandistes les plus actifs et qui habitaient Saint-Claude – Ponard et Klemczynski – triaient les contributions selon leurs préférences politiques ou syndicales. Au cours de l'année 1913, le journal passa à six pages, avec une page de publicité. C'était recourir à un moyen détourné de subventionner le journal. Ce nouveau format ne relança pas la diffusion. L'entreprise ne fut donc pas une réussite. Le journal tirait à un millier d'exemplaires en 1910. Le tirage était tombé à 750 lorsque *Le Jura socialiste* reparut, le 29 novembre 1913, la rédaction et le siège du journal revenant à la Maison du Peuple de Saint-Claude.

Notons que le numéro du 25 mars 1911 revêt un intérêt particulier avec la venue



(doc. 10a) - Le premier titre de La Franche-Comté socialiste (31 décembre 1910)

Le titre des premiers numéros de *La Franche-Comté socialiste* plaçait le journal sous l'égide de la S.F.I.O. Il avait pu démarrer grâce à l'abandon par le député du Jura Ernest Tarbouriech de toute son indemnité parlementaire, d'un montant considérable pour l'époque, 6000 francs-or. Le décès du député reposa la question du financement et obligea le journal à lancer des campagnes de contributions volontaires.

de Jaurès le dimanche 19 mars à l'occasion de la candidature du socialiste Varenne pour remplacer le député Tarbouriech décédé. On est venu de tout le Haut-Jura pour voir et entendre Jaurès à la Grenette : *« Son arrivée à la tribune provoque un enthousiasme indescriptible... Des ovations partent de tous les points de la salle. Retracer le discours qu'il prononça devant cette foule tour à tour recueillie et frissonnante est une tâche impossible »*.



(doc. 10b) - Le second titre de La Franche-Comté socialiste (7 septembre 1912)

L'ÉVOLUTION DU JURA SOCIALISTE DE 1914 A 1940

Le Jura socialiste entrait dans un monde totalement bouleversé par la guerre de 14-18, la Révolution russe, la naissance du parti communiste et le déclin à partir des années Trente des industries qui avaient fait la réputation de Saint-Claude. Le risque devant ces difficultés c'était le repli, l'entre-soi satisfait des réussites de la Maison du Peuple et des coopératives. Déjà en 1913, Ernest Klemckynski, qui avait pris la direction de la rédaction de *La Franche-Comté socialiste* avait perçu le danger et ironisait : *« Une fois partis, ces échassiers nomades [les cadres du parti devenus trop distants des militants de la base] laissent place à des petites fourmis qui forment, avec les débris même du sonore édifice, une petite cabane très douce de familiarité... Toute la partie facile de notre vieux programme est aujourd'hui réalisée ou en voie de l'être. Nos adversaires, après l'avoir combattue, s'en sont fait des tremplins et l'introduisant dans nos habitudes, s'en accommodent comme s'ils l'avaient inventée (35) »*.

Les rédacteurs du *Jura socialiste* n'étaient pas de ces « échassiers nomades » évoqués plus haut. C'était des militants totalement engagés. Nous ne pouvons les citer tous ici : Robert Bousset (1903-1931) ; Edmond Ponard (1894-1968) ; Georges Mermet (1905-1945) ; Louis Lacroix (1894-1974) ; René Dalloz (1907-2003). Tous étaient passés par l'apprentissage, avaient adhéré aux Jeunesses socialistes, avaient des responsabilités à La Fraternelle, dans les syndicats (*Le Diamant*, *Le Travail* et la CGT), parfois au niveau international, dans les organisations mutuellistes, et enfin au sein de la Fédération socialiste du Jura (36). Mais ils vont être confrontés à des situations beaucoup plus complexes que celles qu'avaient vécues leurs prédécesseurs avant la guerre, *« quand les lendemains chantaient »*. Le temps est révolu des débats plutôt parfois académiques sur la nature de la lutte des classes ou l'avenir du socialisme.

1914 : Guerre à la guerre ou Union sacrée ?

Le *Jura socialiste* a été un des trois journaux régionaux (avec *L'Éclair* de l'Ain et *Le Populaire du Centre* (37)) à rejeter une Union sacrée sans conditions avec les partis « bourgeois » pour faire la guerre à l'impérialisme germanique. Sans aller jusqu'à susciter des mutineries chez les mobilisés, il préconisait dans ses colonnes une reprise des relations avec les partis socialistes du camp adverse pour refuser le « bourrage de crâne » et forcer les belligérants par la grève générale à mettre fin à la guerre (« guerre à la guerre »). Le journal en conséquence subit rapidement une censure féroce (38) (doc. 11).

L'Après-guerre : la recherche d'un nouvel électorat ?

La rédaction va opérer un changement de stratégie en élargissant ce que l'on appellerait en langage publicitaire sa « cible » face à des bouleversements qui promettaient d'être spectaculaires avec la vague de révolutions qui traversait l'Europe (Russie, Allemagne, Hongrie), révolutions auxquelles s'ajoutèrent les grèves massives de 1919 en France et en Italie. La ligne ouvriériste des origines

Ce titre plus proche de l'allemanisme redonne toute leur importance aux syndicats et aux coopératives et replace le journal dans le sillage du *Jura socialiste*. Dès la première page, Klemckzynski fournit des chiffres qui montrent la supériorité écrasante des syndiqués de Saint-Claude dans l'Union régionale des syndicats ouvriers de l'Ain et de Franche-Comté : plus de 1500 syndiqués, en majorité diamantaires et pipiers, contre moins d'un millier pour toutes les industries de Besançon (*Franche-Comté socialiste*, 4 janvier 1913, page Une).

Les rédacteurs du Jura socialiste n'étaient pas de ces « échassiers nomades » évoqués plus haut. C'était des militants totalement engagés.



(doc. 11) - Une du Jura 14 octobre 1916)

Dès le début de la guerre, le Parlement avait voté une loi instaurant la censure non seulement militaire, mais également politique. La rédaction devait communiquer la morasse à la commission de censure d'Oyonnax, commission qui dépendait du Ministère de la guerre. La commission passait à l'encre noire («caviardait») les articles rejetés. Il fallait extraire les articles ou morceaux d'articles caviardés de la forme d'impression et ils apparaissaient en blanc dans l'édition.

paraissait dépassée. Les employés, les paysans, les intellectuels étaient aussi des travailleurs ! Le journal devait à l'approche des premières élections d'après-guerre en novembre 1919 conquérir ce nouvel électorat. Ce changement stratégique est manifesté par le nouvel appel aux abonnements qui est lancé dans un numéro d'octobre 1919 (doc. 12). L'augmentation des tirages (3200 exemplaires en 1920) fit présager une relance du journal ! Mais les événements (la révolution bolchevique en Russie et la naissance de la Troisième Internationale) vont bousculer l'ensemble des militants et la rédaction.

Choisir entre la S.F.I.O et le nouveau parti communiste (1919-1924)

Ce choix fait l'objet de discussions intenses parmi les militants et dans les pages du *Jura socialiste* : allait-on continuer au sein d'une SFIO qui s'était discréditée pendant la guerre en prônant l'Union Sacrée ou adhérer à la Troisième Internationale communiste créée à Moscou au cours de l'été 1920 ? Les militants jurassiens étaient partagés et on peut imaginer que chacun pour peser sur ce choix fondamental allait faire des efforts pour placer des cartes : le parti a distribué 260 cartes en 1919 uniquement à Saint-Claude (39) ! Le Congrès décisif se réunit à Tours en décembre 1920. La Fédération du Jura était d'abord en majorité favorable à l'adhésion à la Troisième Internationale. Mais au cours du Congrès, les délégués de la Troisième Internationale durcirent leurs conditions à l'adhésion : l'Internationale exigeait une épuration immédiate des partis socialistes et un alignement sans réserve sur ses mots d'ordre (le télégramme Zinoviev). Ces exigences étaient pour Henri Ponard et le groupe socialiste de Saint-Claude inconcevables et Henri Ponard qui représentait la Fédération du Jura le martela devant le Congrès. Il fit alors un exposé saisissant de sa conception du socialisme en reprenant le contenu de la Une du *Jura socialiste* du 26 avril 1919 (doc. 13). Une minorité seulement de la Fédération rejoignit le Parti communiste et créa un journal hebdomadaire, *Le Semeur* (doc. 14). Les choses allèrent assez loin : des camarades d'hier ne s'adressèrent plus la parole. La Fraternelle refusa un moment au Parti communiste l'accès à ses locaux (40).

Sous l'impulsion d'Henri Ponard la Fédération du Jura tenta de créer une Union fédérative des socialistes révolutionnaires de l'Est (41) dont le projet était de réunifier tous les socialistes de France au projet fédéraliste de Ponard, rien de moins (42). Le journal consacra sa Une du 21 octobre 1922 à cette création. Mais le projet s'enlisa : la perspective d'une révolution en Europe s'éloignait, les élections législatives de 1924 étaient proches et la perspective d'un nouveau succès des droites du Bloc National poussait les militants au réalisme : la Fédération du Jura réintégra la S.F.I.O. (43) ! Le journal va alors opérer un revirement à 180° de la ligne politique suivie jusqu'alors par le mouvement ouvrier jurassien, en suivant la ligne politique de la S.F.I.O. : une alliance électorale avec le parti des classes moyennes, le vieil ennemi, le parti radical et radical socialiste contre le bloc des droites, le Bloc National.

L'alliance électorale du parti socialiste avec les radicaux au sein du Cartel des Gauches brouille le message du journal.

Le Cartel des gauches était une alliance purement électorale destinée à battre les partis de droite du Bloc national, mais tout de même une alliance avec les héritiers du parti radical de Jean-Baptiste Vuillod ! *Le Jura socialiste* dénonça alors la tactique *classe contre classe* du parti communiste, qui visait à faire battre les candidats socialistes du Cartel des gauches, parfois avec l'aide du Bloc National ! Le journal traita même des communistes de «chéquards» payés par des

banques pour combattre les socialistes ou comme des nervis aux ordres de Moscou (44) ! L'alliance avec les radicaux valut à Ponard d'être élu député en 1924 (élections du 11 mai 1924). Mais elle conduisit les socialistes à modérer leur programme pour ne pas effrayer les électeurs « bourgeois ». De rouge le parti va devenir rose et de plus en plus rose pâle. Les *Unes* du *Jura* traduisent cette fadeur. Lors des élections de 1936, celles du Front Populaire, la profession de foi du candidat socialiste Arsène Gros (45), est un ramasse tout où l'on perd de vue l'identité du parti socialiste comme parti de la classe ouvrière : « *Paysans, ouvriers, artisans, commerçants, industriels, fonctionnaires, dites que vous voulez en finir avec les tentatives de menaces, dépression, de faillite menaçante, de misère généralisée. Clamez votre horreur d'une guerre qu'à aucun prix vous ne voulez sous l'égide du socialisme pacificateur, rénovateur et universellement humain. Rassemblement et vive la République internationale !* » (46) » (*Jura socialiste*, Une, 4 avril 1936).

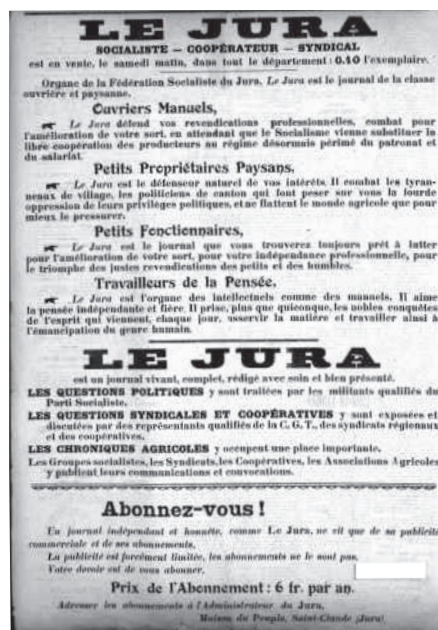
Une base démobilisée

Il y eut encore de fortes manifestations unitaires relatées par *Le Jura*, comme celle qui suivit la journée du 6 février 1934 où les ligues d'extrême droite firent le siège du Palais Bourbon, siège interprété comme une tentative de coup d'état fasciste (47). La ferveur républicaine était toujours vive à Saint-Claude et *Le Jura* en rend compte, dans son numéro du 17 février 1934, en décrivant le défilé monstre que suscita le danger fasciste : 3000 personnes chantant *L'Internationale*, ont défilé dans les rues de Saint-Claude, défilé auquel participa le parti communiste. La relation de ce cortège est précieuse pour un historien : à Saint-Claude, le Front Populaire était réalisé dès février 1934 (48). Mais les pages intérieures du journal témoignent d'une activité déclinante des groupes socialistes. Elles se remplissent d'annonces de matinées dansantes, réunions des amicales des boulistes, banquets de la classe, bals des pompiers, constitution d'une fédération des sociétés de chasse du Jura, ski-club, groupement des jardiniers amateurs, faits divers, tirages de tombolas. Louis Lacroix constate cette démobilisation en relatant le Premier Mai 1938 à Morez : « *Quel calme, et complet toute la journée... Où est-il le temps d'avant-guerre et même des premières années d'après-guerre, où les ouvriers défilaient aux sons de l'Internationale, derrière le drapeau rouge qui, il est vrai, en ces temps passés, était encore l'emblème du syndicalisme intégral ?* » (49) ».

LA FIN. LE JOURNAL TRADUIT LE DESARROI DE L'OPINION A L'APPROCHE DE LA GUERRE

Le désarroi

Les comptes-rendus des congrès fédéraux rapportés par le journal témoignent d'un désarroi des militants face aux coups de force de Hitler. Le Congrès fédéral de Juin 1938 adopte une motion en faveur d'une notion étrange, *la paix désarmée* (50). La dernière phrase du texte montre jusqu'où pouvait aller l'esprit d'abdication face à Hitler sous le couvert vertueux du pacifisme : « *Le Parti socialiste demande l'organisation effective de la Paix désarmée en rendant la guerre impérialiste impossible en construisant la paix avant de faire la guerre : réunion immédiate d'une Conférence internationale par l'organisation de la paix où tous apporteraient l'expression de leurs désirs. Nous voulons le rapprochement avec tous les peuples* [N.R. c'est nous qui soulignons] *quel que soit leur gouvernement et nous continuons à penser que le rapprochement Franco-Allemand est indispensable à la Paix du monde* ». Le 30 septembre 1938, par



(doc. 12) - De nouvelles « cibles » du Jura socialiste ».

Arch. de la Maison du Peuple, 18 octobre 1919

Ce placard publicitaire témoigne d'une inflexion importante dans le choix des « cibles » ou lectorat du *Jura socialiste* : à la propagande quasi missionnaire pour une Révolution ouvrière s'est substituée la défense de toutes les catégories socio-professionnelles du *salariat* et une *information* faite par des « *militants qualifiés* » ou des « *représentants qualifiés* ».



(doc. 13) - Une du Jura socialiste du 26 avril 1919

La motion de la Fédération Socialiste du Jura du 26 avril 1919 résume, selon une expression que Ponard lui-même, qui n'aimait pas les «ismes», aurait désavouée, le «ponardisme». On y retrouve la plupart des idées exprimées depuis la création du journal en 1896. Elle constituera la base de son intervention au Congrès de Tours. C'est également sur cette base fédéraliste qu'il tentera en 1921-1922 de créer une Fédération de L'Est appelée à refonder le parti socialiste.

les accords de Munich, la France et l'Angleterre laissaient Hitler démembrer la Tchécoslovaquie. On constate que seul Louis Lacroix (51), pourtant mobilisable, condamnait les accords dans ses éditoriaux en prédisant «Hitler ne s'arrêtera pas». Mais les articles insérés dans le journal sont pour la plupart «munichois». Le désarroi est total lorsque l'on annonce l'impensable, la conclusion d'un accord entre l'URSS, la Troisième Internationale... et Hitler (le 23 août 1939)! Le journal s'en prend à la fois au parti communiste et à son alliance avec le fascisme, mais également aux radicaux du gouvernement Daladier! Vers qui se tourner? Dans la Une du 26 août, il rassure les lecteurs en plaisantant: «L'ACCORD GERMANO-RUSSE DE NON AGRESSION/ TOUT ÇA, UNE BAVAROISE, UNE SALADE RUSSE!»

Les derniers Jura socialiste

Les derniers Jura vont paraître de septembre 1939 à mars 1940 alors que la guerre avait commencé. Ils sont très fortement censurés (doc. 15): cette censure s'explique par la méfiance du gouvernement envers un journal qui avait encouragé une grève générale le 3 décembre 1938 contre les décrets du gouvernement du radical Daladier, ex-allié du Front Populaire, mais qui a maintenant choisi de s'appuyer sur la droite pour faire abroger la semaine de 40 heures. Le dernier numéro est daté du 6 mars 1940 (doc. 16). Le Jura disparaît non en raison de la défaite ou de l'invasion, mais de la mobilisation de Louis Lacroix (doc. 17) sur lequel reposait la gestion du journal et sa rédaction. C'est dire la fragilité de la publication.

Lorsque survint l'occupation, l'imprimerie de la Maison du Peuple continua de fonctionner normalement de jour et la nuit clandestinement. De mai 1942 jusqu'en avril 1944, elle imprima le journal clandestin du parti socialiste, Le Populaire, pour la zone sud. Le 8 avril 1944, l'imprimerie de La Fraternelle, qui se trouvait alors sous le café de la Maison du Peuple, fut mise hors d'état de fonctionner par les Allemands.

Le Jura socialiste reparaitra sous la direction de Louis Lacroix après la guerre (51 numéros en 1945, du N° 1 au N° 51, et quelques numéros en 1946). La collection la plus complète semble être celle des Archives départementales (non numérisées).

CONCLUSION

La numérisation du Jura socialiste et de La Franche-Comté socialiste apporte aux historiens une matière très riche. Tribunes politiques, chroniques syndicales, contributions des sections locales du parti, joutes électorales, chroniques sportives, chansons, Pensées libres, publicités: à travers ces pages, c'est l'histoire politique, la vie sociale, la vie quotidienne, la vie culturelle d'un territoire, le Haut-Jura, mais aussi des régions limitrophes (principalement l'Ain et le Doubs) qui ressurgissent. L'originalité de ces journaux est d'avoir été adossés à un coopératisme puissant et original. Pourtant en mettant en perspective toutes ces données, nous avons pu constater à la veille de la Seconde Guerre Mondiale une sorte d'affaïssement de la foi et de l'esprit militant. Et cela alors que La Fraternelle, assez peu affectée par la crise des années Trente, restait prospère et que la «ruche» de la Maison du Peuple fonctionnait pleinement.

Pour finir, je livre à la réflexion de nos lecteurs ce diagnostic de Léon Blum, président du groupe socialiste à la Chambre des députés, sur la situation du parti socialiste à la veille de la guerre: «Nous nous étions à peu près coulés dans le moule de la vie ordinaire. Il y avait un ou quelque chose de trop «arrivé» (52). Nous sommes tentés de faire le même diagnostic pour le mouvement ouvrier

jurassien dont le journal, *Le Jura socialiste*, n'était plus tenu qu'à bout de bras par des militants très engagés, mais de plus en plus seuls.

ANNEXE : Les Journaux jurassiens de la mouvance anarchiste, communiste ou socialiste

L'Aube nouvelle (mensuel), organe des communistes libertaires de l'Est, avait pour gérant Pierre Dumas. Depuis les débuts des années 1900, un groupe de libertaires et d'anarcho-syndicalistes s'était développé au sein des syndicats, notamment *Le Travail*, où ils furent majoritaires pendant les grèves de 1906. Le journal paraît du 1^{er} janvier 1903 au 1^{er} juillet 1904 (8 numéros, non numérisés). La rédaction se trouvait au 1 rue des Carmes. Des articles y sont inspirés du «libertarisme» : «*La société existe pour l'individu et non l'individu pour la société... Le socialisme politique n'est qu'un arrivisme... Église, État, patrie, magistrature, armée, parlementarisme, propriété, nous vous déclarons une guerre sans merci... Une minorité prolétarienne prépare, par la grève générale, l'avènement d'une cité nouvelle. Les anarchistes n'ont pas besoin de chef, l'anarchie c'est donner à chaque individu la direction de ses affaires, de ne pas laisser d'autres lui donner des ordres, parce que les chefs si on gratte bien, c'est toujours dans leur intérêt qu'ils commandent*».

Le Semeur: *Le Semeur communiste, syndicaliste, coopératif, organe des fédérations du Haut-Rhin, du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura et de la Côte d'Or* a d'abord été un clone du *Jura socialiste* (manchette et 6 colonnes). Il s'aligna de plus en plus visiblement, à l'occasion de la mort de Lénine en 1924, sur la ligne tracée par la Troisième Internationale depuis Moscou, à quoi s'ajoutèrent le culte de la personnalité et la pensée unique, qu'inaugurent la mort et l'embaumement de Lénine : «*Nous aimions ton souple génie/Ta foi/Ton cœur/Et tout toi/ Sur ton grand front/Se marquait, creux et relief/L'empreinte de l'Idée*». Il paraît de 1923 à 1930. Il est imprimé dans le Doubs, notamment à Besançon. Il devient en 1930 *Le Semeur ouvrier*. Le journal n'a pas encore été numérisé à la BnF.

Le Glaneur: voir l'article de Véronique Rossi bien documenté dans son article *Presse locale et imprimeries à Saint-Claude XIX^e-XXI^e siècles*. Les relations entre *Le Jura socialiste* et *Le Glaneur* étaient excellentes. *Le Jura socialiste* félicite chaudement lors de son mariage Hervé Monneret, gérant du *Glaneur* et qui avait été typo à la Maison du Peuple (*Jura socialiste* du 14.12.1935).

Le Populaire, journal hebdomadaire de propagande socialiste et internationaliste. La parution quotidienne du *Populaire* débuta le 22 janvier 1927 sous la direction de Léon Blum. Après l'invasion allemande de mai-juin 1940, *Le Populaire* cessa de paraître mais il reparut clandestinement en mai 1942 en zone sud. Jusqu'en avril 1944, une partie de ce tirage a été faite à l'imprimerie de La Fraternelle (53).

Le Peuple, journal de la CGT, est un périodique national (responsable local : Galantus, secrétaire de l'Union départementale CGT du Jura, qui a remplacé Arthur Danrez à ce poste). Le journal a été numérisé par la BnF.



(doc. 14) - La mort de Lénine, *Le Semeur*, 1^{er} février 1924. Extr. rétronews, site de presse de la BnF

La mort de Lénine le 23 janvier 1924 est l'occasion pour le parti communiste d'URSS d'instaurer le culte de la personnalité pour renforcer l'autorité de ses dirigeants. La pensée unique et le culte de la personnalité n'étaient pas dans la tradition du socialisme français.



(doc. 15) - **Le Jura censuré**
Jura socialiste, 6 janvier 1940

Le Jura socialiste est soumis à une censure aussi stricte que pendant la guerre de 1914-1918. Il est suspect en raison de son pacifisme au cours des années qui ont précédé la guerre et pour avoir lancé des mouvements de grève contre le gouvernement Daladier (13 septembre 1939-20 mars 1940) et son ministre des finances Paul Reynaud qui avaient abrogé une partie des accords du Front Populaire, notamment la durée légale du travail, portée de 40 heures à 41 heures et demie.

SOURCES CONSULTÉES POUR CET ARTICLE

Congrès de Tours, 28 déc. 1920, *Compte-rendu sténographique du Congrès*, numérisation Gallica/BnF.

Le Jura socialiste, 7 novembre 1896-30 mars 1940. Version numérique consultable aux Archives de la Maison du Peuple de Saint-Claude. *La Franche-Comté socialiste*, organe hebdomadaire de la Fédération jurassienne (SFIO) puis *La Franche-Comté socialiste, syndicaliste et coopérative* (31 décembre 1910- 4 janvier 1913-1^{er} août 1914). Numérisation Gallica-BnF, consultable aux Archives de la Maison du Peuple. *Le Montagnard*, *Organe bi-hebdomadaire* [«puis» hebdomadaire] *de la démocratie socialiste des arrondissements de Saint-Claude (Jura) et de Nantua (Ain)* [«puis» *de la démocratie socialiste de l'arrondissement de Saint-Claude*], 1^{er} janv. 1893-30 déc. BnF, papier, non numérisé. *La Montagne socialiste*, organe hebdomadaire de la démocratie socialiste de l'arrondissement de Saint-Claude puis *La Montagne*, organe hebdomadaire du parti ouvrier socialiste jurassien/6 janvier 1895- 24 octobre 1896. Siège Saint-Claude, impression à Oyonnax. BnF, non numérisé. *Le Peuple* journal de la CGT, est un périodique national (responsable local: Galantus, secrétaire de

l'Union départementale CGT du Jura, qui a remplacé Arthur Danrez à ce poste). Numérisé par la BnF. *Le Semeur*, communiste, syndicaliste, coopératif, organe des fédérations du Haut-Rhin, du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura et de la Côte d'Or. Hebdomadaire. Audincourt, puis Belfort, puis Besançon. L'Éclaireur de l'Ain, organe hebdomadaire de la démocratie socialiste, 53 années disponibles (sauf 1918 et 1940-1943, partielles), numérisation par la BnF, consultables en ligne sur retronews.fr.

LIVRES ET ARTICLES

MELO (Alain), *Les cafés de l'ouvrier : au fond du verre ... le socialisme. La place des cafés et des cercles dans la diffusion de l'idée socialiste à Saint-Claude*, Saint-Claude, La Fraternelle, 2002.

MELO (Alain), *Autour du Jura socialiste. La presse et son public à Saint-Claude (XIX^e -XX^e siècles)*, Exposition réalisée en 1999 par la Fraternelle avec le concours du Parc Naturel Régional du Haut-Jura et de la DATAR.

RICHARD (Mathieu), *La Maison du Peuple de Saint-Claude, Un bâtiment ouvrier multifonctionnel, 1932-1939*. Mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, dir. Jean-Pierre DAUMAS, Univ. de Franche-Comté, 2004. Num.et indexé, consultable aux Archives de la Maison du Peuple.

MAITRON (Jean), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français 1871-1914*. Maintenant consultable en ligne chez soi ou aux Archives de la Maison du Peuple.

VAST (Cécile), *Dictionnaire historique de la Résistance*, art. Le Populaire.



(doc. 16) - Le dernier Jura d'avant la guerre

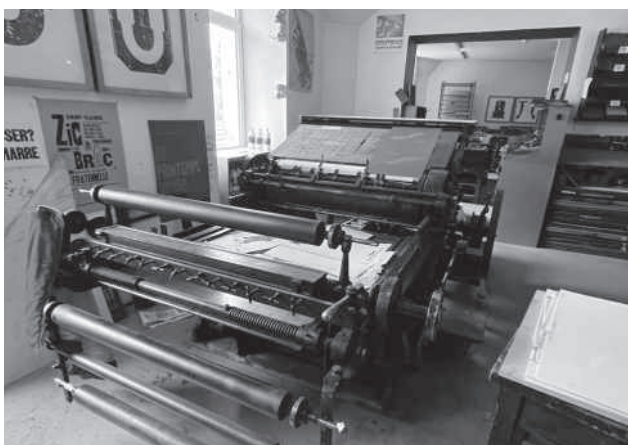
Le Jura disparaît non en raison de la défaite ou de l'invasion, mais de la mobilisation de Louis Lacroix, sur lequel reposait la gestion du journal et sa rédaction. L'imprimerie de la Maison du Peuple continua pourtant de fonctionner normalement de jour et clandestinement la nuit. De mai 1942 jusqu'en avril 1944, elle imprima le journal clandestin du parti socialiste, *Le Populaire*, pour la zone sud de la Résistance.



(doc. 17) - Louis Lacroix (1894-1974). Archives de la maison du Peuple de Saint-Claude.

Louis Lacroix fut le dernier rédacteur et gérant du *Jura socialiste*. De 1942 à 1944, il dirigea l'impression des journaux de la Résistance avec Albert Desbois, Edmond Ponard, Georges Mermet et les typographes de l'imprimerie de la Maison du Peuple. Il reprit la fabrication du *Jura socialiste* en 1945 et au début de 1946. Il avait été un des rares socialistes à manifester son scepticisme à l'encontre des accords de Munich.

Le Jura disparaît non en raison de la défaite ou de l'invasion, mais de la mobilisation de Louis Lacroix.



(doc. 18) - Imprimante Voirin à cylindre. Maison du Peuple de Saint-Claude. Ateliers des Arts plastiques. État actuel. Cl. R.B.

Les Allemands ayant détruit le matériel de l'imprimerie en avril 1944, il est peu probable que cette Voirin soit exactement celle qui imprima les journaux clandestins de la Résistance. En revanche, elle servit sans doute à l'impression du *Jura socialiste* de 1945 à la fin du journal en 1946.

Les Allemands ayant détruit le matériel de l'imprimerie en avril 1944, il est peu probable que cette Voirin soit exactement celle qui imprima les journaux clandestins de la Résistance.

- (1) - *Jura socialiste*, 27 déc. 1913, Une, Bulletin fédéral.
- (2) - N.D.L.R. *La fraternelle* association loi 1901 s'écrit avec une minuscule pour la différencier de l'ancienne coopérative *La Fraternelle*.
- (3) - Tous ces journaux sont consultables sous forme numérique aux archives de la Fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude.
- (4) - Terme employé par les socialistes pour désigner un cercle «apolitique» en apparence, alors que la liberté d'association n'existait pas encore.
- (5) - *La Montagne socialiste organe hebdomadaire de la démocratie socialiste de l'arrondissement de Saint-Claude puis La Montagne, organe hebdomadaire du parti ouvrier socialiste jurassien*/6 janvier 1895- 24 octobre 1896. Siège: Saint-Claude, impression à Oyonnax.
- (6) - Le modèle communiste de *La Fraternelle* n'a rien de commun avec le système politique et social des régimes communistes apparus en Europe au XX^e siècle. La Fraternelle n'est pas seulement une coopérative (un homme, une voix). Ses statuts prévoient que les bénéfices éventuels ne sont pas partagés mais sont versés à un fonds social commun destinés à des caisses sociales, à la création de coopératives de production, à des productions culturelles ou à des publications de propagande.
- (7) - Ouvrage collectif publié sous la direction de Jean Maitron et Claude Penneret, <https://maitron.fr>.
- (8) - La comparaison entre Le Jura et L'Éclaireur est possible sur le site de la BnF [Bibliothèque Nationale de France] Gallica pour L'Éclaireur et le Jura socialiste, ce dernier numérisé par La fraternelle.
- (9) - La raison est probablement politique, René Nicod ayant rejoint le parti communiste, mais peut-être aussi technique: *Le Jura socialiste* est désormais imprimé à l'imprimerie de la Maison du Peuple à Saint-Claude.
- (10) - Alain Mélo, *Autour du Jura socialiste. La presse et son public à Saint-Claude (XIX^e-XX^e siècles)*. Exposition réalisée en 1999 par la Fraternelle avec le concours du Parc Naturel Régional du Haut-Jura et de la DATAR.
- (11) - *Jura socialiste* 26 septembre 1903, p. 4.
- (12) - La machine à composer monotype avait un clavier alphanumérique qui travaillait sur bandes perforées. La fondeuse coulait ensuite des caractères de plomb séparés et non des «lignes» soudées comme la linotype (extr. de Wikipedia, art. monotype et linotype).
- (13) - Intervention d'Henri Ponard au Congrès de la S.F.I.O. à Tours, 28 déc. 1920, dans *Compte-rendu sténographique du Congrès*, BnF Gallica.
- (14) - *Le Jura socialiste*, 28 mai, 3 juillet 1898, 9 juillet 1898.
- (15) - La manchette d'un journal au XIX^e siècle est la partie haute de la Une. Elle comprend le titre ou nom du journal, un sous-titre qui précise son identité (on dirait aujourd'hui son «profil»), la date, le numéro... En dessous, un bandeau précise son prix, l'adresse de la rédaction, parfois le nom du gérant.
- (16) - *Jura socialiste* 18 décembre 1920, n°51.
- (17) - *Jura Socialiste et Soufflacul*. Liste de diffusion des journaux, années 1898 et 1899.
- (18) - En 1920, le salaire ouvrier va de 1,80 francs par jour pour un, manœuvre à 5 francs pour un ouvrier qualifié et jusqu'à 10 francs pour un diamantaire.
- (19) - *Jura socialiste*, 27 décembre 1913 et 3 janvier 1914.
- (20) - *Jura socialiste*, 27 décembre 1913.
- (21) - Mathieu Richard, *La Maison du Peuple de Saint-Claude, un bâtiment ouvrier multifonctionnel, 1932-1939*. Université de Franche-Comté, Mémoire de maîtrise d'histoire, 2004., note 348.
- (22) - *Jura socialiste*, 17 juillet 1926: «Les abonnements souscrits doivent être envoyés au secrétariat général».
- (23) - *Dictionnaire historique de la Résistance*, art. Le Populaire, par Cécile Vast.
- (24) - Émile Loubet (1838-1939), Président de la République de 1899 à 1906, présidait le Sénat depuis 1896.
- (25) - Républicain modéré, Louis Barthou (1862-1934) figura dans de nombreux ministères de la III^e République. Il fut le sénateur inamovible des Basses-Pyrénées. Il mourut lors d'un attentat fomenté par les nationalistes croates à Marseille en 1934.
- (26) - Ernest Constans (1833-1913), avocat, député de la Haute-Garonne, fut une des têtes du «parti colonial» favorable à l'installation de la France en Indochine.
- (27) - Charles Dupuy (1851-1923), républicain modéré, avait fait adopter une des lois scélérates de 1893-1894 à la suite d'attentats anarchistes, lois utilisées parfois pour condamner des journaux socialistes.

- (28) - Félix Faure (1841-1899), républicain modéré, avait été élu Président de la République en 1895.
- (29) - Ces lois de 1893 et 1894 visaient les anarchistes et avaient été rédigées en termes assez généraux pour instaurer une censure préalable. Elles menaçaient de prison ceux qui par la parole ou par l'écrit auraient directement provoqué soit au vol, soit aux crimes de meurtre, de pillage et d'incendie, ou auraient porté atteinte à la sûreté intérieure de l'État.
- (30) - *Jura socialiste*, «Entretiens communistes», 20 février 1897.
- (31) - Voir la série d'articles, dont la brochure de Jaurès, parue dans *La Petite République* en 1898, et publiés dans *Le Jura socialiste* depuis le 20 août 1898 jusqu'au 3 décembre 1898 ; et la Une de Ponard admonestant les militants refusant de se mêler de l'affaire : «Réveillez-vous » également du 3 décembre 1898.
- (32) - Consultables en OCR aux archives de la Maison du Peuple, *Le Jura socialiste*, année 1898-1905.
- (33) - De 1901 à 1903, *Le Jura socialiste* et *L'Éclaireur de l'Ain* subirent une dizaine de procès avec des amendes qui coutèrent plusieurs milliers de francs (*Jura socialiste*, 26 septembre 1903, p. 2, art. signé René Nicod).
- (34) - Pour les curieux, nous signalons que ce dictionnaire est en ligne et téléchargeable sur le site de la BnF.
- (35) - Klemckzynski, Éducation vivante, *Jura socialiste*, éditorial du 6 décembre 1913.
- (36) - Tous sont présents dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* de Maitron.
- (37) - *Le Populaire du Centre* était le journal officiel de la Fédération départementale du parti socialiste S.F.I.O. de la Haute-Vienne (Limoges).
- (38) - On connaît les textes du *Jura socialiste* censurés grâce au *Populaire du Centre* beaucoup moins censuré.
- (39) - Arthur Danrez, «Rapport sur la situation du journal au Congrès fédéral du 12 décembre 1920», *Jura socialiste*, 18 décembre 1920.
- (40) - Mathieu Richard, *La Maison du Peuple de Saint-Claude (...)*, op.cit. Université de Franche-Comté, p. 99. *La Fraternelle*, B, registre des procès-verbaux du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale, 1922-1927 28/10/1925 P 396.
- (41) - Pour l'historique de la rupture de l'unité de la S.F.I.O. lors du Congrès de Tours voir *Jura socialiste* du 11 août 1923, p. 2, Congrès fédéral, article par Henri Ponard,.
- (42) - *Jura socialiste* du 30 septembre 1922 et surtout du 21 octobre 1922.
- (43) - *Jura socialiste* du 28 avril 1923, p. 1, «Notre Premier Mai», par Robert Bousset.
- (44) - *Jura socialiste*, Une du 23 septembre 1922 ; Une du 27 décembre 1924.
- (45) - Arsène Gros avait succédé à Ponard (mort en 1928) comme député du Jura, et avait été élu grâce au soutien des radicaux en 1932.
- (46) - *Jura socialiste*, Une du 4 avril 1936.
- (47) - *Jura socialiste*, 17 février 1934. La fusillade avait fait dix-neuf morts.
- (48) - *Jura socialiste*, 17 février 1934, p. 2, Chronique locale, Saint-Claude.
- (49) - *Jura socialiste*, 7 mai 1938.
- (50) - *Jura socialiste* du 4 juin 1938, Fédération socialiste du Jura, Bulletin Fédéral, «Le Congrès de Champagnole».
- (51) - Les gérants également responsables de l'impression après 1920 furent successivement Louis Lacroix de 1920 à 1940, Albert Desbois, typographe, de 1944 à 1945, enfin à nouveau Louis Lacroix en 1945 et 1946.
- (52) - Daniel Ligou, *Histoire du socialisme en France*, Presses universitaires de France, 1962.
- (53) - *Dictionnaire historique de la Résistance*, art. Le Populaire, par Cécile Vast.

La tornade du 19 août 1890 sur Saint-Claude

Vincent Fabre-Vuillermoz

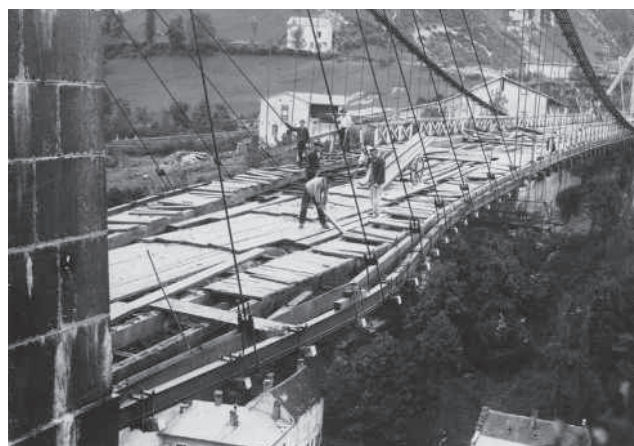
L'auteur : Vincent Fabre-Vuillermoz est administrateur des AVSC et correspondant du *Progrès*. Le présent article est un condensé d'une série de chroniques parues dans le quotidien en juillet-août 2020, pour les 130 ans du « cyclone ».

La tornade part d'Oyonnax à 19 h 15, rien n'arrête sa progression. Elle traverse le Jura et la Suisse, une course de plus de 150 km causant des dégâts humains et matériels extrêmement importants. La trombe se change en puissant orage à partir du lac de Neuchâtel et se termine vers 23 h au lac de Constance. Un orage de pluie et de grêle accompagné de fortes rafales de vents s'abat sur le lac et sa région.

Il est 19 h 40 ce mardi 19 août 1890 lorsque la tornade arrive sur Saint-Claude et exerce ses ravages en moins d'une minute. Les vents touchent les premières maisons du Faubourg Marcel. Celles-ci sont moins endommagées que sur la partie haute de la ville, la trombe passant par-dessus le mont Chabot et le Crêt du Surmontant sans perdre de sa puissance. Elle ne touche le sol que vers

la Papeterie, la rue du Miroir et Saint-Blaise. A partir de là les dégâts sont très importants. Elle atteint une largeur de 800 mètres sur tout le parcours de la ville. C'est entre Saint-Claude et les Rousses que la tornade atteint sa puissance maximum. On estime la force des vents entre 270 et 320 km/h.

Les poutres métalliques d'une hauteur de 45 cm du pont suspendu sont tordues, ce qui démontre le mouvement giratoire de droite à gauche du vent et non pas une translation comme lors des tempêtes de 1999. Le vent se serait alors heurté aux montants en pierre du pont. Le tablier et sa barrière sont en partie arrachés. Une passante Mme Boisson traversant le pont à ce moment-là sera tuée, on la retrouve 100 m plus bas au Faubourg.



Le tablier du pont suspendu.
Coll. AVSC.

Les clochetons de la cathédrale sont emportés sur le côté nord et renversés côté sud, le paratonnerre courbé.

C'est sur les maisons de la Poyat et celles de l'extrémité nord de la rue du Pré que le vent fait fureur. Rue du Pré c'est un amoncellement de volets, fenêtres, cheminées, tuiles ardoises, branches, linge, vêtements, mobilier. Des chevaux sont tués par la chute de projectiles. Certains sont foudroyés. De l'usine à gaz jusqu'au château de la Condamine, le long de la Bienne, les usines de pipes et diamanteries ont leurs toitures arrachées, leur mobilier emporté.

La gare des marchandises est entièrement dévastée. La grue de la gare d'un poids de 25 tonnes est poussée, soulevée et renversée au-dessus d'une butte de terre d'un mètre de hauteur, preuve d'un mouvement ascendant d'une réelle intensité. Le buffet de la gare tenu par M. et Mme Weber est ravagé. Son mobilier sera emporté et retrouvé à une trentaine de kilomètres au nord-est jusque vers le lac de Saint-Point et Mouthé. Une fourrure appartenant à Mme Weber est retrouvée à Foncine-le-Haut. Une malle est retrouvée au château de la Condamine. Aux Pontets on retrouve une carte datée du 8 août 1890 convoquant les pompiers de

la ville de St Claude. A Saint-Point un habitant retrouve dans son champ une reconnaissance de dette entre deux personnes de Saint-Claude.

La barrière en fonte du viaduc (ou pont de pierre) est emportée. Celle du tribunal est arrachée d'un seul tenant avec son mur de soutien et plaquée au sol. Ce qui démontre là aussi le mouvement giratoire du vent. Les arbres centenaires de la promenade du Pré sont brisés, rarement déracinés, preuve de la force soudaine et brutale du vent. Le Truchet n'est pas épargné, tous ses arbres sont brisés comme des bâtons. La stature de Voltaire résistera à la trombe, seule sa plume sera tordue.

L'activité électrique durant la tornade est exceptionnelle. Sur tout son passage ce ne sont qu'éclairs et tonnerre. C'est au niveau du paratonnerre du chœur de la cathédrale que les clochetons ont le plus souffert. Sur certaines maisons ce sont les toitures en zinc qui sont le plus endommagées, les feuilles de métal violemment enroulées. On constatera que les feuillages des arbres seront roussis, brûlés sur le passage de la trombe. Le cadran de l'horloge de la gare de Saint-Claude est percé, un trou comme fait à l'emporte-pièce ; chez le pharmacien Burlet c'est un miroir qui est percé presque sans étoilement, chez le Dr. Gros c'est une porte qui sera dépouillée de ses ferrures.

Tous ces faits sont vérifiés et avérés d'après l'étude de l'abbé Bourgeat, *La trombe cyclone du 19 août 1890 dans le Jura*. (1)

On dénombre plus de 20 maisons détruites à Saint-Claude. La maison du procureur est éventrée sur la place du Pré. A la fin des années 1960, Mme Oblette doyenne de Chaffardon, qui avait 17 ans en 1890, se souvient que l'on dénombre 5 morts dont l'allumeur de réverbère dira-t-elle. 150 blessés furent admis à l'hôpital. Pourquoi si peu de victimes ? Si la tornade était passée une heure avant, au moment de la sortie des usines de pipes et de diamants, le bilan aurait été bien plus important, la rue de la Glacière, la place Voltaire, l'avenue de Belfort, la rue du Pré canalisaient une population très importante. A l'heure du passage de la tornade vers 19 h 40 les gens étaient chez eux ; un témoin racontera : « *C'était l'heure ordinaire du souper familial, ce fut subit et court, les secondes de fracas et d'épouvante passées, phénomènes électriques dans l'air, chutes de matériaux jusque dans les cheminées, poutres de charpentes coincées dans la cour intérieure, le premier élan fut de courir aux fenêtres pour savoir ce qui venait de se passer* »

Les funérailles des victimes ont lieu le jeudi 21 août 1890 à 8 heures du matin. Les dégâts se chiffrent à plusieurs millions de francs de l'époque. Les secours arrivent de partout, l'Etat, le département, les communes non touchées ; des particuliers souscrivent d'importantes sommes en faveur des sinistrés, les comités comtois de France et de l'étranger qui se créent recueillent des dons importants. Le comte de Laubespain, sénateur de la Nièvre qui est l'un des fondateurs de l'Institut Pasteur, fait un don de 30000 F pour Saint-Claude.

L'abbé Bourgeat écrira : « *Lorsqu'après le passage du cyclone, nos arbres furent roussis et que leurs feuilles furent tombées de nouveaux bourgeons se montrèrent sur les branches qui restaient. Octobre vint avec ses gelées et cependant au 20 de ce mois rigoureux, la promenade du Pré qui avait tant souffert montrait avec orgueil à St Claude des feuilles bien vertes et des fleurs bien parfumées qui faisaient croire au printemps...* »



Un clocheton de la cathédrale.

(1) - F.E. Bourgeat, *La trombe-cyclone du 19 août 1890 dans le Jura*, Société d'Emulation du Jura, 1891.



Au Truchet. Coll. AVSC.

Drame sous Roche Blanche

Pierre-Louis Blanc

Nous relatons ici un dramatique accident survenu au lieu-dit sous Roche Blanche en février 1917 entraînant le décès de Monsieur Jules Bouvard.

L'auteur : Pierre-Louis Blanc est administrateur des AVSC. Il a publié dans le bulletin annuel plusieurs articles tirés de sa chronique familiale (n°45, 2022).

(1) - Site du Service de l'Inventaire : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaires>

(2) - Site : <https://www.toutendroit.com/article-route-de-la-roche-blanche-612364>

(3) - Site : www.fermederoche-blanche.fr

LE LIEU

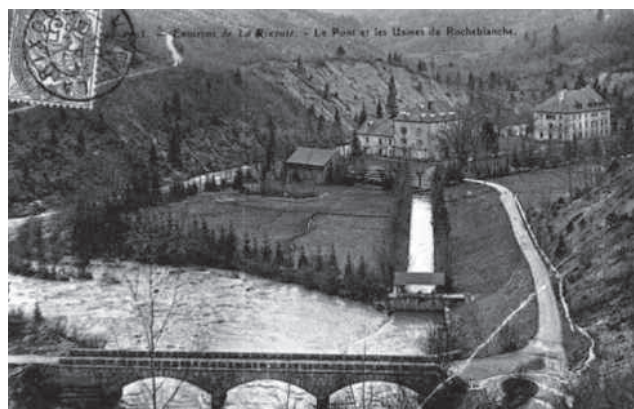
Sous Roche Blanche se situe au bord de la Bienne, sur la commune de La Rixouse. On y accède depuis le village par une route étroite et sinueuse. A ce niveau se trouve un pont qui enjambe la rivière au-dessus d'une retenue d'eau qui permet la formation d'un canal, ou « arrivoir », qui alimente une usine électrique. Des quatre bâtiments restant debout sur ce site, cet établissement est le plus éloigné du pont et le plus récent, datant de 1925. Les trois autres semblent encore de bonne qualité. Ils ont abrité autrefois des activités industrielles, une tréfilerie, qui devint ensuite une papeterie, puis une usine de lunettes. L'activité industrielle à son apogée en 1840 employait jusqu'à 100 personnes. Le site a été désaffecté dans les années 1960 et seule l'usine électrique est restée active (1).

Il existait également une forge, remplacée en 1880 par une tournerie tenue par la famille Prost, la même sans doute qui exploitait le moulin où a lieu le drame. Forge et moulin, détruits au début des années 1930, semblaient situés en dehors du site décrit ci-dessus, appelé plan de la Bame sur une ancienne carte (2). Ils étaient installés sur la rive droite de la Bienne, en amont du pont. Sur une autre

carte reproduite ci-après, le moulin est clairement indiqué et, de façon plus étonnante, sur la carte IGN au 1/25 000^{ème} de 2019 (Saint-Claude 3327 OT) figure également la mention « moulin ». A ce niveau, on trouve des ruines disparaissant sous la végétation avec l'ébauche d'un arrivoir qui figure sur une carte ancienne. La présence du moulin est attestée depuis 1409 sous le nom de moulin du Pont ou de moulin de l'Ange.

Pour permettre aux poissons, truites principalement, de remonter en amont du barrage, une passe à poissons a été installée. En aval du pont, à droite en direction de Saint-Claude, le long de l'arriroir, a été démarrée récemment

une activité de maraîchage bio (3). En aval de l'usine électrique sur la rive droite de la Bienne, on trouve une petite falaise blanche au pied de laquelle on ramassait autrefois de nombreux fossiles et qui a dû donner son nom au site. La route qui traverse le pont permet d'aller à Noirecombe et il existe un peu plus loin un carrefour où se rejoignent cette route et celle qui vient de Saint Claude à partir de la route de Valfin et des Champs de Bienne.



Vue de «sous Roche Blanche» au début des années 1900. On voit le pont, l'arriroir qui permet le fonctionnement de l'usine électrique et 2 des bâtiments anciens. CP.

LA VICTIME

Il s'agit de Monsieur Jules Honoré Bouvard né à Diesles (parfois orthographié Dièle ou Dielle) le 7 août 1848, fils de Joseph Gabriel Bouvard et Marie Séraphine Saintoyant, domicilié au moment de l'accident au Faubourg Marcel au lieu-dit « sous la scie ».

Monsieur Bouvard a d'abord exercé sur son lieu de naissance la profession d'agriculteur complété par une activité de mécanique qui devint assez vite impoetante et lorsqu'il passa le conseil de révision en 1869, il était indiqué tourneur comme profession. Il avait fait fabriquer alors qu'il habitait encore à Diesles une plaque indiquant sa profession.

Lors de la guerre de 1870-1871 contre la Prusse il est âgé de 22 ans et se trouve incorporé au 44^{ème} régiment d'infanterie de ligne, versé dans l'armée de l'Est commandée par le général Bourbaki. On connaît l'infortune de celle-ci, défaite par les Prussiens et se dirigeant vers Pontarlier pour passer en Suisse et y être désarmée et internée après accord des autorités helvétiques. Ce sont 85000 hommes, fatigués, blessés, souffrant de la faim et du froid qui passeront en Suisse par le défilé de La Cluse situé après Pontarlier, début février 1871. La plupart des internements se feront dans les cantons les plus proches de la frontière, Vaud, Neuchâtel, Fribourg. Jules Bouvard fut interné avec 1200 de ses collègues à Schaffouse (Schaffhausen en allemand) dans le nord-ouest de la Suisse. Je n'ai pas pu obtenir plus de précisions sur cet internement.

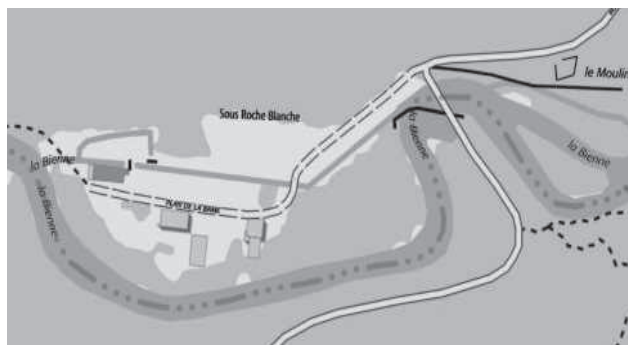
Après quelques semaines de « séjour » en Suisse, Jules Bouvard put regagner Saint-Claude. Il quitta Diesles et vint s'installer au Faubourg Marcel comme mécanicien à temps plein dans un bâtiment aujourd'hui détruit et dont on ignore s'il existait ou s'il le fit construire. Son activité de mécanique concernait l'industrie locale, avec la fabrication et l'entretien des machines utilisées pour l'industrie de la pipe (machines à ébaucher, varlope, fraise) ainsi que l'installation et l'entretien de scieries et moulins. Sur l'entête des courriers et factures figure la mention *Maison fondée en 1872*. Il garda sa maison de Diesles comme résidence secondaire et y installa un locataire qui exploitait le petit domaine avec quelques vaches, des poules et de la polyculture. L'activité agricole fut toujours modeste et les occupants qui se succédèrent avaient tous une autre activité, soit à domicile, soit dans une usine de Saint-Claude. Le dernier occupant, Monsieur Anesetti, travaillait à l'Ebonite et descendait chaque matin son lait à l'épicerie Herzog au Faubourg des Moulins. Il a arrêté son activité vers 1965.

L'ACCIDENT

Le 21 février 1917, Jules Bouvard est appelé pour une réparation au moulin de Monsieur Prost. Celui-ci fonctionnait grâce à une roue à aube alimentée par un canal d'amenée d'eau et, à l'intérieur du bâtiment, se trouvaient des engrenages : c'est à ce niveau que se situait le problème que devait résoudre Monsieur Bouvard. Les versions divergent sur les causes de l'accident. Selon sa fille (ma grand-mère), l'eau qui avait été coupée pour la réparation aurait été malencontreusement remise entraînant le redémarrage du système et broyant



Vue aérienne actuelle des bâtiments. Celui le plus à gauche est l'usine électrique. Le pont et le barrage sont en haut à droite.



Sur ce schéma tiré d'une carte ancienne, on voit que le moulin n'était pas sur le lieu des autres activités industrielles. Il était alimenté par un canal venant de la Bienne. On reconnaît la route qui passe sur le pont, la Bienne, le barrage et le canal d'amenée d'eau vers l'usine électrique



Plaque professionnelle de J. Bouvard. Coll. auteur

le malheureux mécanicien. Dans *L'Echo de la Montagne* du 24 février 1917, plusieurs hypothèses sont proposées dont l'une paraît un peu farfelue. Jules Bouvard aurait calé une roue avec un glaçon et ce calage aurait cédé. Tout le monde semble s'accorder sur la brutalité de l'accident et un décès très rapide sans possibilité de secours. L'acte de décès établi en mairie de La Rixouse le lendemain 22 février est signé de Messieurs Delphin Prost, sans doute le propriétaire du moulin, Abel Nicod, instituteur à La Rixouse et de l'adjoint Jules Lugand faisant fonction de maire en l'absence de celui-ci et du 1^{er} adjoint, mobilisés.

La chronique qualifie Jules Bouvard d'infatigable travailleur et cette mention figure sur sa tombe. Sur le haut de celle-ci, on remarque de façon discrète un compas et une équerre, symboles des francs-maçons, laissant à penser que Jules Bouvard était l'un d'entre eux puisque ce n'était pas le cas des autres défunts inhumés là postérieurement.

Peu après son décès, sa veuve fit paraître une annonce dans *L'Echo de la Montagne* du 10 mars 1917 indiquant la poursuite des activités de l'entreprise qui prit le nom de *Veuve Bouvard et Gendre*. Ce dernier, mon grand-père, Louis Blanc, s'était marié avec la fille unique de Jules Bouvard en 1913. Plus tard, après le décès de Mme veuve Bouvard, l'entreprise s'appellera *Etablissements Blanc-Bouvard* et son activité cessera en 1980 avec le décès de mon père, Monsieur Edmond Blanc («le Monmon»).

Ainsi prit fin l'activité de mécanique fondée par Jules Bouvard après un peu plus de 100 ans d'existence.

Le crime de Villards-d'Héria : une affaire bien embrouillée...

d'après Jean-Louis Reffay

L'affaire que nous allons vous rapporter débute à Villards-d'Héria, le dimanche 1^{er} novembre 1908, jour de la Toussaint.

Alors que chacun vaquait à ses occupations, une jeune fille de la commune, Albine André, était allée, comme à son habitude, faire paître ses vaches dans les environs du village lorsque, dans l'après-midi, un certain Louis Mayot va découvrir son cadavre atrocement mutilé. Nous aurions voulu retracer les différentes étapes de cette tragédie à travers les pièces officielles de l'enquête ainsi que le compte-rendu du jugement, mais malheureusement, les Archives départementales du Jura, contactées, nous ont informés ne pas avoir de dossier pour cette période-là. Nous nous sommes donc tournés, une fois n'est pas coutume, vers la presse de l'époque, bien conscient du fait que les journalistes ne savaient peut-être pas tout, mais l'essentiel semble être relaté.

Un petit entrefilet (sans suite), paru dans la presse parisienne, ouvre la couverture de l'affaire. Les articles suivants (enquête et acte d'accusation), au nombre de 15 mais de longueur très variable, sont parus dans *L'Echo de la montagne* entre le 7 novembre 1908 et le 19 juin 1909 et dans le *Jura socialiste* du 29 juin 1909 (fin du procès et verdict) (1). Enfin, un article illustré du Progrès du 17 octobre 2020 a repris le tout sous le titre « *L'atroce crime de Villards-d'Héria* ».

L'article inaugural du *Petit Parisien* du 4 novembre 1908 résume ainsi les faits sous le titre « *Albine André fut-elle tuée par son amant ?* » : « (...) Voici les résultats de l'enquête ouverte par le magistrat : la victime, Albine André, âgée de vingt-trois (2) ans, qui gardait les bestiaux dans les champs ne rentra pas le soir, à l'heure habituelle. On se mit à sa recherche, et à huit cent mètres du village, dans un champ on découvrit son cadavre gisant sur le sol, la face contre terre. Ainsi que l'attestent les nombreuses blessures relevées sur sa tête et son visage, la malheureuse avait été assommée, très vraisemblablement, à l'aide d'une grosse pierre qui a été trouvée, maculée de sang, non loin du cadavre. Le médecin légiste qui a pratiqué l'autopsie a déclaré que la jeune fille était enceinte. L'enquête ouverte par le Parquet fit porter les soupçons sur un ancien amant de la victime, Emile Jourdan, âgé de 41 ans, tourneur sur bois à Villards-d'Héria qui avait eu de violentes discussions avec sa maîtresse. Jourdan a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Saint-Claude. »

Or « Jourdan nie avoir eu des relations avec la demoiselle André, alors que des personnes entendues affirment autant qu'on peut le faire en de pareilles

L'auteur : Jean-Louis Reffay, adhérent des AVSC, a publié dans le bulletin annuel de nombreux articles où il explore des destinées ou des faits divers insolites. La version complète de ce texte, reprenant en intégralité les articles très détaillés parus dans la presse de l'époque, est accessible sur le site des AVSC, rubrique « Travaux des adhérents » : <https://www.vieux-saint-claude.net/publications/travaux-des-adherents>

(1) - N.D.L.R. Consultables en ligne sur gallica / retronews

(2) - La presse locale indique 28 ans.



Vue de Villards d'Héria vers 1900 ; au fond la roche d'Antre Cl. J.E. Mandrillon, AMSC 10Fi.



Illustration parue dans *Le Progrès* du 17.10.2020.

(3) - *L'Echo de la Montagne*, 14.11.1908.

(4) - *L'Echo de la Montagne*, 21.11.1908.

(5) - *L'Echo de la Montagne*, 28.11.1908.

(6) - *Jura socialiste*, 29.06.1909.

affaires, qu'il ne dit pas la vérité. La victime a été au service des époux Jourdan dont la femme, ceci dit en passant, a 26 ans au moins de plus que son mari. Elle a quitté cette maison dans des conditions qui sont à connaître par la justice. A l'instruction, l'accusé persiste à nier tout et à se déclarer parfaitement innocent du crime et d'autres choses. Sa femme dit qu'elle a passé l'après-midi du dimanche avec son mari qui chassait.» (3) Très vite, Jourdan est mis hors de cause et «remplacé à la maison d'arrêt par un autre accusé contre lequel l'instruction a établi des présomptions très graves de culpabilité. Il s'agit du nommé Louis Mayot, qui exploite la ferme des «Saugette», sur le bord de l'Héria, la plus proche habitation de l'endroit où le crime a été commis. (...) Ajoutons que c'est Mayot qui a prévenu M. Millet, maire, de la découverte du cadavre de la fille André.» (4) Ce Mayot passant pour avoir été l'amant de la victime ainsi que de sa soeur, Maria André, âgée de «38 ou 39 ans», cette dernière est à son tour inculpée le 23 novembre comme complice, malgré leurs dénégations. *L'Echo* peut à juste titre écrire: «L'émotion est toujours grande, au pays, depuis le crime du jour de la Toussaint. Les soupçons portés sur l'un ou sur l'autre depuis le premier jour, les arrestations opérées, les descentes de la justice, les investigations d'un inspecteur de la Sûreté, tout cela a jeté une émotion dans la population de Villards-d'Héria, qui n'avait pas eu une pareille secousse depuis très longtemps. (5)»

Cependant, en raison d'allégations contradictoires et du manque d'éléments probants, l'instruction menée par «l'excellent juge» Cruveillé s'enlise et *L'Echo* n'a plus guère d'informations croustillantes à communiquer à ses lecteurs entre décembre 1908 et la tenue du procès devant la Cour d'assises du Jura six mois plus tard. Celui-ci est retranscrit de façon quasi exhaustive dans son édition du 19 juin 1909, y compris les dépositions parfois pittoresques des nombreux témoins, moquées par le Jura socialiste: «Rude journée pour M. Moll, président, que celle de mardi! 50 témoins à charge et 8 à décharge à interroger, et pour la plupart, quels témoins! Contradictions, affirmations, incohérences, voilà la caractéristique des dépositions de plusieurs d'entre eux. Le garde-champêtre fait rire l'auditoire lorsqu'il nous apprend que «le prix de l'amour n'est pas excessif à Villards-d'Héria: deux sous, le prix d'un baba au rhum.» (6) L'acte d'accusation charge Mayot, dont l'un des témoins, brigadier de gendarmerie à Moirans, affirme qu'il «passait pour être l'amant des deux sœurs et qu'il préférerait l'argent de Maria à l'enfant d'Albine», de crime avec préméditation. La défense de Me Fayolle, du barreau de Saint-Claude, qui n'est pas retranscrite, a été néanmoins efficace car, à l'issue d'un délibéré de seulement 20 minutes, Mayot est acquitté et libéré immédiatement.



Le tribunal et la prison de Saint-Claude vers 1900. Cl. P. Regad, CP, coll. AVSC.

Après cette date du 19 juin, il n'est plus fait mention de ce crime dans *L'Echo de la Montagne*, dont les lecteurs ont dû rester sur leur faim, tout comme les protagonistes de l'affaire à Villards-d'Héria.

Hiver 1944 : deux jeunes Sanclaudiens abattus par les maquisards

Jean-Claude Bonnot

***L**a mort d'André Danrez et d'André Ville n'est pas une simple tragédie de l'Occupation. Ils ont été tués par des maquisards, qui eux-mêmes n'étaient en rien prédestinés à devenir des meurtriers, elle est ainsi révélatrice des troubles d'une période entre chiens et loups, où la guerre à la fois lointaine et proche effaçait tout repère et pouvait faire basculer une vie.*

Cette affaire fait l'objet d'un important dossier conservé par les Archives départementales. Mais des témoignages et des documents recueillis à Saint-Claude et dans les environs, à Château-Chalon et à Arlay, ainsi que les archives conservées dans divers services (Archives départementales du Rhône et de Haute-Savoie, Service historique de la Défense) ont permis d'en améliorer la compréhension.

UNE SÉPULTURE IMPROVISÉE

Dans la matinée du 29 janvier 1944, deux corps sont exhumés dans une carrière désaffectée à environ deux kilomètres au nord du village d'Arlay. Les dépouilles avaient été enveloppées dans des couvertures, recouvertes de quelques pelletées de terre, de grosses pierres et de branches mortes. Des blessures par balle, à la tête et à la poitrine, seront relevées sur les corps. Les inspecteurs de la police de sûreté d'Annecy, qui enquêtaient sur cette affaire, avaient été conduits à cette sépulture improvisée par l'homme qu'ils soupçonnaient d'être le responsable de ce double meurtre : Émile Girardot, un étudiant de 22 ans originaire de Frontenay, un village proche de Voiteur (1).

Les deux victimes sont André Danrez et André Ville, âgés respectivement de 16 et 15 ans. André Danrez est le deuxième d'une famille composée de quatre frères nés entre 1926 et 1940. La mère, Yvonne, est garde-barrière à Valfin-lès-Saint-Claude et le père René chef de brigade à la SNCF. André Danrez, garçon farceur et peu impressionnable, avait travaillé quelques mois à l'assainissement des marais autour de Valfin. André Ville, à l'opposé de son camarade, était un garçon réservé et discret. Son père Léon, un diamantaire de Saint-Claude, avait épousé en secondes noces une Savoyarde qui allait lui donner deux fils, André en 1928 et René en 1930. Quant au père Léon, il devait plus souvent casser des cailloux sur les routes que tailler des diamants que plus personne ne pouvait alors acheter (2).

Le samedi 11 décembre 1943 dans la matinée, les deux garçons munis d'une forte somme d'argent partent avec leurs bicyclettes dans la région de Voiteur pour y chercher du ravitaillement. Ils sont attendus à Névy-sur-Seille, où André Danrez a une tante qui ne le verra jamais arriver. D'après l'enquête menée très vite par leurs parents inquiets de ne pas les voir revenir, il semble que les deux adolescents, le samedi soir, aient été déposés par une patrouille allemande à

L'auteur : Jean-Claude Bonnot est l'auteur de plusieurs ouvrages explorant à l'aide de nouvelles sources les zones d'ombre de la Seconde Guerre mondiale dans le Jura. Le présent sujet, qui a fait l'objet d'une conférence de l'auteur aux AVSC le 4 avril 2023, est issu de *Un crime au maquis*, publié en 2015 aux Editions du Belvédère (diff. L'Harmattan).

(1) - Les éléments concernant l'enquête judiciaire, la découverte des corps et les aveux de Girardot sont conservés dans un dossier particulier aux Archives départementales du Jura, cote 304 W 31.

(2) - Gérard et Maurice Danrez, René Ville et son épouse, ont apporté leurs témoignages à l'auteur et lui ont ouvert leur documentation familiale, ainsi qu'une représentante de la famille Seyssel qui a tenu à rester anonyme.

Blois-sur-Seille chez un autre proche de la famille Danrez. Autre certitude, ils se rendirent le dimanche à l'hôtel du Cerf à Voiteur, où se tenait un bal clandestin et où ils auraient exprimé l'intention d'aller dans la soirée à Château-Chalon.

La famille Danrez fit appel à un de ses amis, Roger Vercelli, qui était alors adjoint d'Élie Monteils, chef du maquis de Vadans, près d'Arbois. Le résistant, enquêtant dans la région de Château-Chalon, découvrit quelques réfractaires au STO (Service du travail obligatoire) dont le chef paraissait être Émile Girardot. L'un d'eux finira par lui révéler dans quelles conditions avaient été exécutés les deux garçons.



LE MAQUIS DE CHÂTEAU-CHALON

Ils sont, à la fin de l'automne 1943, entre dix et vingt jeunes réfractaires réfugiés dans une maison forestière à la sortie de Château-Chalon. Pour la plupart faméliques, ils errent dans les rues du village, ne montrant aucune agressivité. Leur chef, tel qu'il se présentera lui-même, est bien Émile Girardot, un déserteur des Chantiers de jeunesse qui se faisait appeler *Dumas*.

Il est secondé par Paul Seyssel, un maquignon d'Arlay âgé de 28 ans, entré en clandestinité vers le mois de mai 1943. Trois de ses six frères, soupçonnés d'avoir commis un vol de couvertures dans une colonie de vacances du village afin d'aider les maquisards, seront arrêtés par la police le 14 janvier 1944. Un troisième homme apparaît dans les rapports de la 19^e brigade de police mobile d'Annecy. Il s'agit de Paul C., un paysan de Château-Chalon chez lequel Girardot et Seyssel viennent régulièrement manger et parfois passer la nuit.

André Danrez (Archives départementales du Jura, 304 W 31).

(3) - Témoignage de Roger Vercelli recueilli par l'auteur.

(4) - Service historique de la Défense, 19 P 39/1-2.

(5) - Dossier de résistant de Léon Lobry, GR 16P 374499, Service historique de la Défense.

(6) - Lors de son enquête à Château-Chalon, l'auteur a recueilli les témoignages de deux anciens du village, aujourd'hui décédés, qui avaient exprimé le vœu de rester anonymes.

Ce maquis, déclarera Girardot aux enquêteurs, avait pour mission de ravitailler les groupes de résistants. C'est ainsi qu'il expliquera les nombreux vols de victuailles, d'animaux et même de voitures commis en décembre 1943 à Arlay et dans les villages voisins. Vrai maquis, ou bandes de malfrats se camouflant derrière des idéaux de Résistance ? Pour le résistant Roger Vercelli, l'engagement des jeunes réfractaires ne faisait aucun doute, et seule leur situation particulière les contraignait à voler pour survivre (3). Des archives conservées par le Service historique de la Défense (SHD) (4), il apparaît que le maquis de Château-Chalon était rattaché à un secteur de l'Armée secrète (AS) composé de plusieurs camps de maquisards et commandé par Léon Lobry alias *Salem*. Cet adjudant-chef au 8^e régiment de tirailleurs marocains avait rejoint après l'armistice le 151^e régiment d'infanterie de Lons-le-Saunier, avant de rallier les rangs de l'AS (5). Marié et père d'une jeune adolescente, Léon Lobry et sa famille entretenaient des liens amicaux avec celle de Gustave, l'un des sept frères Seyssel à Arlay.

Manquant totalement de discrétion, Girardot et Paul Seyssel étaient particulièrement bien connus à l'hôtel du Cerf à Voiteur, où ils venaient souvent déjeuner ou prendre l'apéritif. L'hôtel du Cerf, c'est justement là où se perdait la trace d'André Danrez et André Ville. Tout Château-Chalon entendait Seyssel et Girardot lorsqu'ils montaient au village avec leur Traction volée, qui avait fini par perdre son pot d'échappement sur les chemins caillouteux qu'ils avaient l'habitude d'emprunter. Tout aussi audible était la musique des petits bals clandestins que Paul C., l'hébergeur occasionnel de Girardot et Seyssel, organisait parfois chez lui (6).

LE TRAVAIL DES ENQUÊTEURS

L'enquête de Roger Vercelli dans la région de Voiteur l'ayant convaincu de l'implication du maquis, il rédigea un rapport qu'il remit à un certain *Laurent* dont il ignora toujours la véritable identité. Or, il y avait bien à cette époque un surnommé *Laurent* à l'état-major départemental de l'AS : Henri Jonval, né en 1912 dans les Ardennes. Mobilisé en 1939 comme aspirant de réserve dans un régiment d'infanterie de forteresse, prisonnier puis évadé, il s'installa à Ruffey-sur-Seille, tout près d'Arlay. Engagé très tôt dans le mouvement Combat d'Henri Frenay, puis les Mouvements Unis de Résistance (MUR), il sera nommé en 1943 chef du service maquis, avant d'être promu en novembre adjoint du chef départemental de l'AS, le commandant René Foucaud (7).

(7) - Dossier de résistant de Henri Jonval, GR 16P 311195, Service historique de la Défense ; dossier personnel d'officier de René Foucaud, 8 Ye 30876.

Il ne fait guère de doute que le rapport de Roger Vercelli suivit la voie hiérarchique et fut porté à la connaissance de René Foucaud. Et il est fort probable que ce dernier, officier consciencieux et courageux tel que le décrivent ses supérieurs dans son dossier personnel conservé par le Service historique de la Défense, en tira toutes les conséquences. Parallèlement à l'enquête officieuse de la Résistance, celle de la police officielle suivit aussi son cours. Dès le 15 décembre, à la suite de nombreux méfaits commis à Arlay et dans les villages voisins, le préfet de Lons-le-Saunier a chargé les inspecteurs Henri Jeanblanc et Fernand Piotelat, de la 19^e brigade de police de sûreté d'Annecy, de « *procéder dans le département, à toutes investigations et perquisitions utiles en vue de rechercher les individus suspects au point de vue national* ».

Un vaste coup de filet est organisé le 14 janvier 1944 à Arlay, conduit par le commissaire Louis Baud, chef de la 19^e brigade de police de sûreté d'Annecy. En plus d'éléments locaux de la police et de la gendarmerie, Louis Baud est à la tête d'une soixantaine de gendarmes mobiles venus de Lyon. Huit personnes sont arrêtées, dont six seront maintenues en détention. Parmi elles figurent les frères Camille, René et Ernest Seyssel, respectivement âgés de 22, 26 et 35 ans, qui travaillent ensemble à la ferme de leur mère Angèle.

Les hommes du commissaire Baud n'ont trouvé aucun élément matériel prouvant que leurs prisonniers sont compromis dans la série de vols sur laquelle ils enquêtaient. Rien n'indique non plus qu'ils sont en relation avec la Résistance, même si c'est le cas de certains d'entre eux. Qu'importe... Le 1^{er} février, après un passage dans une prison lyonnaise, les frères Seyssel et les trois autres hommes arrêtés seront placés en détention administrative au camp d'internement de Saint-Sulpice-la-Pointe, dans le Tarn, où les Allemands viendront quelques mois plus tard les chercher.

Les policiers sont conscients de ne pas avoir pris les chefs des hommes arrêtés. Dans son rapport du 15 janvier destiné à sa hiérarchie, Louis Baud, pour la première fois, évoque Paul Seyssel, qui serait selon lui chef d'un « *groupe de terroristes* » basé sur la commune de Château-Chalon. Ce groupe, précise Baud, « *serait ignoré des organisations de résistance et travaillerait pour son propre compte* ». Et ce n'est que le 23 janvier, dans un autre rapport, qu'il nomme enfin son chef supposé, Émile Girardot.

Les policiers, grâce à une source qu'ils ne mentionneront jamais, apprirent que Girardot et Seyssel devaient se rendre le 26 janvier à 10 h 30 à un rendez-vous,



André Ville (Archives départementales du Jura, 304 W 31).



Le 26 janvier 1944 à Arlay : la découverte des corps (Archives départementales du Jura, 304 W 31).

(8) - *Les Volontaires de la nuit*, Henri Frenay, Robert Laffont, 1976.

(9) - L'inspecteur Jeanblanc et le commissaire Baud, alors qu'ils étaient avant novembre 1942 en poste au Commissariat à la surveillance du territoire (CST) de Bourg, ont arrêté un espion français travaillant pour les Allemands, opération probablement menée avec l'antenne clandestine du 2^e Bureau (Renseignement militaire et contre-espionnage) installée à Lons-le-Saunier (Dossier de procédure de Louis Chetelat devant la cour de justice du Doubs, Archives départementales du Doubs, 342 W 57). D'autre part, le commissaire Louis Baud, toujours en poste à Bourg, était aussi dans la clandestinité chef du poste « Bégonia » du contre-espionnage (*Le Service de renseignement 1971-1944*, Henri Navarre, Plon, 1978).

au restaurant de l'hôtel de la Pomme d'Or à Lons-le-Saunier. Henri Jeanblanc accompagné de quelques policiers mit enfin la main au collet de Girardot, Seyssel ne s'étant pas présenté.

Le « tuyau » parvenu à l'oreille des policiers émanait probablement de la Résistance elle-même. Dans son livre *Les Volontaires de la nuit*, Henri Frenay, le fondateur de Combat, évoque le témoignage d'un Jurassien, André Panouillot, instituteur à Plainoiseau, responsable local de Combat, puis des MUR. Le résistant jurassien lui signala à l'automne 1943 un groupe d'une quinzaine de jeunes

gens qui « sur le plateau non loin de Château-Chalon [...] se livre à maintes exactions ». D'après Henri Frenay, Panouillot aurait rendu compte de la situation au commandant René Foucaud, et il cite même un extrait d'une des trois lettres que l'instituteur de Plainoiseau lui avait adressées : « Personnellement, je n'ai pas les moyens de mettre fin à ces actes de banditisme. Il est cependant urgent de le faire ; sinon la population excédée risque de ne plus distinguer les combattants de la Résistance des jeunes voyous qui se réclament d'elle. Les multiples concours que nous avons mis deux ans à réunir bientôt nous faire défaut » (8). Il est donc vraisemblable que Foucaud, ayant choisi la manière douce de régler le problème, ait coopéré avec des policiers en qui il aurait eu une entière confiance (9). La famille Danrez, de son côté, considèrera toujours que Girardot avait été arrêté avec le concours de la Résistance.

UN CRIME AU MAQUIS

Girardot arrêté, les policiers se rendent le jour même à Château-Chalon et perquisitionnent les bâtiments de Paul C., absent de chez lui. Ils découvrent la Traction grise volée un mois plus tôt à la directrice d'école d'Arlay, deux revolvers de 8 mm, un pistolet Parabellum de même calibre et une carabine.

Ce n'est que le 27 janvier que les enquêteurs entendent Girardot. Le jeune homme se présente comme le chef du groupe de Château-Chalon, il précisera même plus tard que le camp était affilié aux MUR. Girardot ne paraît pas faire trop de difficulté pour reconnaître une dizaine de vols au préjudice de particuliers ou de commerces : conserves, animaux vivants, tabac, trois voitures, des couvertures à la colonie du Rosaire à Arlay ; le tout étant accompli avec la complicité de Paul Seyssel, dans le seul but dira-t-il de soutenir la Résistance. S'il ne dissimule pas aux enquêteurs ses points de chute, le cabane du bois de Château-Chalon, puis une ferme inoccupée d'Arlay que le propriétaire n'avait pas osé lui refuser, c'est évidemment que son groupe s'est dispersé, lui-même, annoncera Girardot, ayant été « démis de [s]es fonctions ».

Mais les hommes du commissaire Baud, de toute évidence, en savent plus. Ils glissent à Girardot qu'« il [leur] a été donné d'apprendre » que deux adolescents de Saint-Claude venus se ravitailler avaient disparu à la mi-décembre dans les environs de Château-Chalon. Girardot fait d'abord l'innocent. Pressé de questions par l'inspecteur Jeanblanc et ses collègues, il finit par livrer sa version du double meurtre. André Ville et André Danrez seraient venus les trouver, lui et Seyssel, alors qu'ils étaient chez Paul C. à Château-Chalon. Les deux garçons auraient demandé à voir le chef *Dumas*, se présentant comme originaires de Prémanon, un secteur où ils auraient ravitaillé le maquis. Girardot, en raison du caractère vague de leurs réponses à ses nombreuses questions, aurait eu le

sentiment d'avoir affaire à des espions. Avec Seyssel, ils auraient alors décidé de les emmener dans leur camp d'Arlay afin de les questionner plus longuement.

Les deux garçons auraient souhaité voir un maquis. D'ailleurs, Maurice Danrez, le frère aîné d'André, nous a indiqué que celui-ci avait plusieurs fois émis le vœu de rejoindre des maquisards. N'ayant pas obtenu de réponses plus précises à leurs questions, Girardot et Seyssel auraient emmené André Ville et André Danrez, à pied, quelques centaines de mètres plus loin, en lisière de forêt. L'interrogatoire se serait poursuivi quelques instants, sans résultat concret. Girardot aurait souhaité ramener les deux prisonniers à la ferme, afin de prendre le temps de se renseigner plus précisément sur leur compte. Seyssel, très énervé d'après Girardot, aurait au contraire menacé les deux jeunes gens de les exécuter. Finalement, à la suite des insultes que « *le plus grand* » des deux aurait lancées à leur rencontre, Seyssel aurait d'abord tué l'un d'eux d'un coup de pistolet, sommant Girardot de faire aussi sa part de besogne. Girardot, en manipulant sa mitraillette enrayée, aurait accidentellement tiré une première balle sur le second garçon. Il déclarera plus tard au policier que Seyssel l'aurait achevé, lui-même s'étant montré incapable de le faire.

Cette version du drame, la seule que nous possédons, est plausible. Mais Girardot a pu tenter de minimiser sa responsabilité en chargeant son adjoint, il paraît même avoir agi sous la pression de celui-ci. Mais on imagine mal un adolescent de 15 ou 16 ans insulter à plusieurs reprises les hommes armés qui le menacent. La sincérité de Girardot est minée par une autre incertitude. Un vieil habitant de Château-Chalon interrogé en 2013, âgé de 17 ans au moment des faits, a été témoin d'une partie de la soirée fatale. Il assistait à un petit bal clandestin chez Paul C. lorsque les deux André se sont présentés. Paul C. s'approcha d'eux avec Seyssel et leur déclara : « *Ce n'est pas là le grand bal. Suivez-nous, on va vous y conduire* ». Les deux hommes et les adolescents seraient alors partis en Traction, le témoin ne se souvenant pas de la présence de Girardot à ce moment précis. La voiture serait revenue environ une heure plus tard, sans les deux garçons. Paul C. aurait alors lâché : « *Voilà, c'est fait* ».

Ces éléments font du paysan de Château-Chalon un témoin direct du double meurtre, peut-être l'un de ses acteurs. Mais Girardot ne l'impliqua pas, et la justice non plus. Le récit de cet habitant de Château-Chalon donne cependant la nette impression qu'André Danrez et André Ville ce soir-là étaient attendus. D'ailleurs, alors qu'elles enquêtaient sur la disparition de leurs enfants, les familles Danrez et Ville avaient reçu une lettre dont l'auteur leur indiquait que les garçons avaient fait part de leur intention de se rendre le dimanche soir à Château-Chalon. Ont-ils été attirés dans un traquenard après avoir fait preuve de trop de curiosité à l'encontre de ces chefs du maquis fort peu discrets ? Pour Roger Vercelli, le résistant qui enquêta sur cette disparition, Girardot aurait pu aisément se renseigner sur le compte de ses deux prisonniers avant d'en arriver à une solution aussi radicale.

ONDES DE CHOC

Émile Girardot était encore en garde-à-vue au commissariat de Lons-le-Saunier, le 30 janvier, lorsqu'il rédigea trois lettres dont l'inspecteur Jeanblanc fit des copies à l'attention du juge d'instruction. La première était adressée à une certaine « *Mademoiselle Hélène* », à Lons-le-Saunier, que Girardot considère clairement comme sa « *petite amie* ». Les deux autres étaient destinées à sa mère, à



Émile Girardot lors de l'exhumation des corps (Archives départementales du Jura, 304 W 31).



Léon Lobry, chef du secteur de l'Armée secrète dont dépendait le maquis de Château-Chalon (Collection particulière).

Ruffey-sur-Seille. Les trois révèlent des aspects intéressants de la personnalité de leur auteur, de la charge qu'il sentait peser sur lui comme chef de maquis, le tout avec une certaine candeur. À son amie, il écrit notamment : *« J'ai été victime d'abord de circonstances malheureuses, ensuite de mon idéal exalté par un « gonflage » [...] qui n'est pas fait pour des hommes de mon âge, ou de mon caractère, passionnés par ce qu'ils jugent leur devoir »*. Girardot, dans ce courrier, charge une fois de plus son adjoint. Mais une chose est claire : dans les circonstances de la vie au maquis, avec la tension qui pouvait en résulter, il n'aurait jamais dû se trouver au poste qui était le sien.

Cette impression se renforce avec la première des deux lettres destinées à sa mère. Girardot lui déclare : *« Tu n'es pas la mère d'un assassin, mais d'un homme du maquis exalté par toute cette propagande, ce « gonflage » monstrueux qu'on exigeait de nous »*. Toujours dans le même registre, il écrit dans la seconde lettre qu'il *« a été exalté par des chefs qui ont cru avoir devant eux un homme et qui n'avaient qu'un gamin pourri d'idéal et je dirai même de patriotisme, et qui se rend compte mais un peu tard de la chute qu'il vient de faire »*.

Les autorités allemandes eurent connaissance de l'affaire et de son dénouement. Le 24 février, Joseph Loewke, chef du SD (*Sicherheitsdienst*, service de sécurité), la police allemande de Lons-le-Saunier, réclama au préfet l'extradition du *« terroriste Girardot »*, alors incarcéré dans le Jura. Le préfet n'eut d'autre choix que de livrer Girardot, qui mourra le 16 avril 1945 au camp de Melk, une annexe de Mauthausen.

Girardot *« démis »* de ses fonctions, ainsi qu'il le déclara, le maquis de Château-Chalon fut probablement dissous par le commandement de l'AS, alors qu'une grande partie de ses membres s'était déjà dispersée. Le Service historique de la Défense conserve un document dactylographié de trois pages, non daté et non signé, intitulé *« Organisation des formations de Résistance existant sur le territoire du Département du Jura, avant le Débarquement »*. Il mentionne de manière très succincte : *« Maquis de Château-Chalon – formé en septembre 1943 par : M.M. Girardot et Sessel [sic] dissous en décembre 1943 ou janvier 1944 »* (10). Quant à Paul Seyssel, plusieurs personnes affirmèrent qu'il aurait été exécuté par des maquisards, probablement près d'un étang vers Saillenard, en Saône-et-Loire, tout près du Jura. Selon une de ses nièces que nous avons rencontrée, son frère Gustave Seyssel avait même découvert sa sépulture dans un bois de Cosges.

Léon Lobry, le supérieur hiérarchique de Girardot, échappa le 21 février à une tentative d'arrestation par la Gestapo de Lons-le-Saunier. Il tombera finalement aux mains de la Gestapo le 6 avril 1944, près d'Arbois. Il sera exécuté le 10 juin près de Limonest (Rhône), avec dix-huit autres détenus de la prison de Montluc (11). Arrêté par la police allemande le 27 janvier, lendemain de l'arrestation de Girardot, ce qui constitue très certainement une coïncidence, Henri Jonval, adjoint du chef départemental de l'AS, serait décédé le 20 avril 1945, au camp de concentration de Sandbostel (12). Des six hommes arrêtés le 14 janvier 1944 à Arlay, trois dont Camille Seyssel, mourront en déportation. Camille Seyssel, à titre posthume, et René seront après la guerre homologués comme résistants, membres du maquis de Frontenay de Pierre Larceneux qui les avait recrutés quelques mois avant leur arrestation (13). Quant à Paul C., il se cacha quelque temps avant de retrouver son village, sans jamais être inquiété.

(10) - 19P 39/1-2, Service historique de la Défense.

(11) - Archives du Mémorial de l'oppression, 3808 W 901, Archives départementales du Rhône.

(12) - Dossier de résistant de Henri Jonval, GR 16P 311195, Service historique de la Défense.

(13) - Dossiers de résistant de Camille et René Seyssel, GR 16P 547125 et GR 16P 547127, Service historique de la Défense.

Émile Girardot, lui aussi, fut reconnu comme résistant à titre posthume. Il le fut par d'authentiques résistants, au prix toutefois de quelque liberté prise avec la vérité. Son certificat d'appartenance FFI le distingue en effet comme simple membre du maquis de Château-Chalon, ayant occupé la fonction d'agent de liaison, rôle qui ne correspond ni à ses déclarations ni à l'activité qu'il a reconnue. Et surtout, il n'aurait pas été arrêté par la police judiciaire française, mais par la Gestapo. Une manière discrète de glisser sous le tapis l'aspect le plus dérangeant de la véritable histoire du maquis de Château-Chalon (14).

La famille Danrez fut particulièrement choquée de constater en 1979 que le nom de Girardot était gravé sur le monument aux morts de Ruffey-sur-Seille, à côté de celui d'Henri Jonval. René Danrez, puis son fils Maurice, tenteront pendant des années d'obtenir que le nom en soit effacé.

ÉPILOGUE

Il ne nous appartient pas de juger les protagonistes de ce drame, d'une complexité liée aux circonstances de l'époque. Les réfractaires de Château-Chalon nous rappellent que les premiers maquis ne furent pas toujours accueillis à bras ouverts par la population, plus ou moins contrainte de subvenir à leurs besoins. La personnalité des chefs, leur sens de l'organisation et leur capacité à se faire accepter par les locaux, étaient essentielles à leur bon fonctionnement et leur survie. Ainsi, dans la région de Saint-Claude, bien que sévèrement attaqué en avril 1944, le maquis du Haut-Jura solidement encadré par ses chefs put continuer son combat grâce au soutien de la population engagée à son côté. Ce n'est peut-être pas un hasard si André Danrez et André Ville furent tués au moment même où le commandement de l'AS cherchait à renforcer son emprise sur des groupes de réfractaires parfois enclins à la rejeter, comme l'était peut-être le maquis de Château-Chalon.

(14) - Dossier de résistant d'Émile Girardot, GR 16P 257772, Service historique de la Défense.



L'ancienne ferme d'Arlay où furent conduits André Danrez et André Ville peu avant leur exécution (Cliché de l'auteur).

Des ruines au renouveau : Dortan face aux épreuves de la Reconstruction (1944 – 1958)

Mickaël Parrad

L'auteur : Mickaël Parrad, professeur d'Histoire-Géographie et titulaire d'un Master Représentations et Usages Contemporains du Passé (Université Lumière Lyon 2, 2017), a consacré son mémoire de recherche à la reconstruction du village de Dortan, suite à sa destruction en juillet 1944. Il a présenté ce travail aux AVSC lors d'une conférence le 2 mai 2023.

Dans son mémoire de Master, l'auteur développe une étude de la situation des sinistrés, ainsi que des formes données à la Reconstruction d'abord provisoire puis définitive et à ses conséquences urbanistiques, sociales et mémorielles. Tiré de ces recherches, le présent article retrace la Reconstruction de Dortan entre 1944 et 1958, depuis sa destruction jusqu'aux transformations majeures que connaît le village à l'aube des années 60. Entre ces deux bornes, une étude précise sera consacrée à la Cité provisoire ainsi qu'à la reconstruction effective qu'a connu Dortan.

«C'était un village de France... Un village comme tous les autres villages de France, avec son visage accueillant, ses maisons serrées entre lesquelles la route serpentait, son église séculaire, ses usines, ses cours d'eau et son pont». La description que fait Liseron Vincent Doucet-Bon dans son ouvrage publié en 1964 dépeint de manière lyrique mais fidèle le Dortan d'avant-guerre. Le

village est alors composé d'immeubles en ordre continu, avec un maillage urbain resserré et des voies de communications étroites. Deux axes principaux traversent le village : l'un, Nord – Sud, suit l'axe Oyonnax – St Claude ; le second vient de l'Ouest et rejoint le premier au centre du village. La population de Dortan estimée à 818 habitants lors du recensement de 1936 est composée en bonne partie de commerçants mais surtout de tourneurs sur bois qui occupent des appartements pour la plupart exiguës et vétustes.

JUILLET 1944, LA DESTRUCTION DE DORTAN

Dortan n'est que peu impacté par les combats de la Seconde Guerre mondiale. Le Haut Bugey et le village de surcroît ne représentent qu'un faible intérêt économique et stratégique pour l'Occupant. La présence allemande est donc très faible, les quelques garnisons les plus proches sont stationnées à Bourg en Bresse, à une cinquantaine de kilomètres. Cet isolement et la topographie de la région permettent la formation de nombreux maquis. Leur importance et leur activité grandissante poussent les autorités allemandes à déclarer au début 1944 le Haut Bugey et le Haut Jura comme «lourdement infestés par des terroristes» (1) et à renforcer la répression. L'opération *Frühling* (Printemps) a eu lieu entre le 7 et le 18 avril et touche le secteur entre Oyonnax et Saint-Claude. Le bilan est lourd : 120 victimes dont plus des deux-tiers sont des civils et de nombreuses habitations incendiées. À Dortan, 10 personnes sont arrêtées et déportées. Malgré cela et galvanisés par le débarquement de Normandie, les Maquis prennent le contrôle d'une partie de la région à l'orée du mois de juin 1944. Les autorités allemandes décident alors d'intensifier la lutte anti-maquisarde.



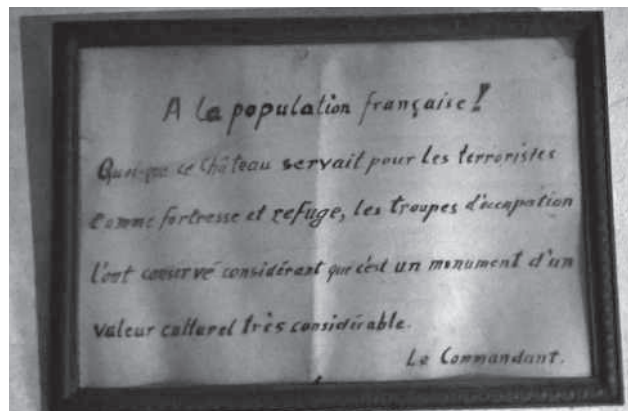
Site en amont de Dortan où sera implantée la cité provisoire. CP v. 1910.

(1) - Archives Nationales AJ/40/983. Cité par Peter LIEB «La répression et les opérations militaires allemandes contre le Maquis dans le Jura Français en 1943/44» in COLL., *L'engagement résistant dans l'Ain*, Conservation départementale des musées de l'Ain, 2012, 120p.

L'opération *Treffenfeld* débute le 10 juillet 1944. Ce sont plus de 5000 hommes qui déferlent sur la région, notamment plusieurs compagnies de la 157^e Division d'Infanterie basée à Besançon. Cette division allemande est la seule attachée exclusivement à la lutte anti-maquisarde depuis 1943. Elle est accompagnée d'agents du *Sipo/SD* et d'un détachement de la Milice. Le plus gros des forces allemandes sont les membres d'une division spéciale basée à l'école des Enseignes de Dijon composée de volontaires d'Europe de l'Est. La présence de ces unités auxiliaires « cosaques » est l'une des raisons de l'augmentation des violences envers les civils.

Le 12 juillet 1944, aux alentours de 11h du matin, les troupes allemandes investissent Dortan après avoir incendié une partie de Lavancia (Jura). Les habitants qui n'ont pas encore fui se décident à le faire alors que d'autres restent au village, par choix ou par nécessité. La première victime est l'abbé Alexis Dubettier âgé de 70 ans, abattu devant la porte de l'église, qu'il n'avait pas souhaité abandonner. Les officiers allemands s'installent au château et le reste des troupes se répartit dans le village. Le lendemain, 13 juillet, la soixantaine de personnes encore présente est rassemblée au Café de la Poste et mise sous surveillance. Ce café reste leur lieu de captivité durant les dix jours de l'occupation de Dortan. Les troupes ennemies s'adonnent à un pillage minutieux et les usines voient leurs machines être démontées pour être emportées vers l'Allemagne. Les troupes poursuivent en parallèle leur mission de chasse aux maquisards. Celles-ci se limitent cependant à mitrailler au hasard à la lisière des bois à la nuit tombée, les Allemands craignant trop d'y pénétrer par peur de l'organisation des Maquis. Les choses changent le soir du 19 juillet, lorsqu'un camion allemand arrive d'Oyonnax avec à son bord 16 maquisards capturés la veille près d'Echallon. Ces jeunes hommes sont amenés au château de Dortan pour être interrogés. Ils sont torturés toute la nuit dans la chambre des Demoiselles, avant d'être conduits dans le parc et enterrés au petit matin.

Le 21 juillet 1944, les habitants retenus au café Blondet sont convoqués au château à la première heure pour se voir remettre les autorisations de rentrer chez eux. Arrivés à l'entrée, un médecin allemand les informe de la décision prise par les officiers de « brûler le pays ». Cela leur laisse le temps de récupérer quelques vivres et quelques affaires, rapidement talonnés par les troupes allemandes. Celles-ci s'éparpillent à travers le village, pour mettre le feu aux bâtiments. Rapidement, un immense brasier s'élève devant les yeux des Dortanais réfugiés sur la terrasse du château qui surplombe le village. Les greniers remplis de bois et de vernis pour la tournerie attisent un feu dont la fumée est visible plusieurs kilomètres à la ronde. Les troupes allemandes n'attendent pas la fin du brasier et partent avec une autre colonne traversant le village. Ultime élan de provocation, les officiers affichent sur la grande porte du château un écriteau précisant : « *A la population française ! Quoi que ce château servait pour les terroristes comme forteresse [sic.] et refuge, les troupes d'occupation l'ont conservé considérant que c'est un monument d'une valeur culturelle [sic.] très considérable* ».



Affiche allemande apposée sur la porte du château le 12.07.1944. AC Oyonnax, cl. auteur.

Le bilan de ces dix jours d'exactions allemandes est très lourd : 26 morts dont les 16 martyrs du parc du château. Les dégâts matériels sont les plus importants, le village est entièrement détruit, le feu n'épargnant aucun des 175 bâtiments. L'église Saint Martin (XI^{ème} siècle) est aussi touchée, mais échappe



Réfugiés au château de Dortan. AD du Rhône 3803W71.

ront prises les premières décisions concernant la Reconstruction. Cette vie dure jusqu'à deux ans, pour les 80 habitants encore présents au château début 1946, avant leur emménagement dans la Cité provisoire.

à la destruction. De ce village martyr ne demeure intact que le château, debout parmi les ruines, qui surplombe la désolation de ce funeste mois de juillet 1944. C'est là que les réfugiés trouvent dans un premier temps refuge. Une solidarité se met immédiatement en place grâce à la Croix Rouge et à l'Entr'aide Française. Pour les réfugiés la vie s'organise. Plusieurs pièces du château sont aménagées en dortoir, la grande cuisine tient lieu de réfectoire et les deux tenancières du café de la Poste qui avaient accueilli les Dortanais pendant la présence allemande s'occupent de la cuisine. La vie civile reprend son cours, le conseil municipal s'installe dans la grande salle à manger, où se-

LA CITÉ PROVISOIRE

Les travaux de la Cité

Plusieurs questions préalables à la construction émergent. La première concerne le lieu, l'urbanisme ne permettant en effet pas l'implantation de baraquements au cœur de Dortan. Le choix se porte donc sur un terrain en contrebas du village, au confluent de deux ruisseaux et de la Bienne, au lieu-dit La Mouille. Il s'agit d'une zone non urbanisée et partagée entre quelques propriétaires, qui ne compte que quelques cabanes de jardin et des terrains agricoles.



La cité en cours de construction au 1.10.1945. AD de l'Ain 61W261.

Les travaux de la Cité provisoire débutent à la moitié de l'année 1945 sous l'égide de l'entreprise Bollard, société parisienne spécialiste de la construction en béton industriel. Une partie importante de la main d'œuvre est composée de prisonniers de guerre allemands, dans une logique de réparation des crimes commis. Arrivés à Dortan le 24 juillet 1945, ils sont logés dans un camp adjacent au terrain de construction. Celui-ci est composé de baraques en bois à l'aménagement sommaire. Les travaux de la Cité durent près de neuf mois et se terminent en juin 1946. À cette date, elle se compose de 85 bâtiments abritant 160 logements, pour une surface totale de 10 282 m². Les Dortanais prennent ainsi possession de leur baraquement au cours du printemps 1946. Il est à noter que les habitants de Dortan ne parlent pas de « baraquement » pour évoquer leur logement mais préfèrent le terme de « cité » (avec une minuscule). Pour leur permettre de reprendre une vie normale, 16 commerces sont implantés au cœur de ce nouveau quartier, de même que trois baraquements à usage administratif. La mairie provisoire, quant à elle, est installée au milieu de la place des Commerces, au centre de la Cité. L'industrie de la tournerie, principale force économique de Dortan, redémarre grâce à 23 ateliers en bois construits au Nord de la Cité. Le Don Suisse offre plusieurs baraquements en bois pour servir d'école aux enfants dortanais. Les derniers ajustements s'achèvent fin 1947 et l'ingénieur des Ponts et Chaussées signe les procès-verbaux de réception des travaux le 5 décembre de la même année (2).

(2) - Archives Départementales de l'Ain 207 W 72. PV de réception définitive des constructions provisoires daté du 5 décembre 1947.

Aspects et caractéristiques de la Cité

La principale spécificité de ces bâtiments est leur fabrication en béton et non en préfabriqué, ce qui reste un cas exceptionnel pour les baraquements d'après-guerre. L'ensemble des matériaux nécessaires à la fabrication des « plotets » est prélevé sur place, à la fois dans la rivière mais également dans une carrière proche, ce qui permet une fabrication au plus près des chantiers.

Choisir de construire en béton permet de répondre à plusieurs objectifs. D'abord, une plus grande sécurité anti-incendie, précaution utile puisque plusieurs cités de baraquements en préfabriqués sont victimes des flammes dans les années d'après-guerre. Cela répond également à un objectif de confort, les baraques en dur permettent aux habitants de passer un hiver moins rude, compte tenu du climat de Dortan. Enfin, ces baraquements construits plus solidement, gagneraient en longévité, élément crucial au vu de l'importance des travaux de reconstruction à mener. Plus encore, une fois la reconstruction effective de Dortan achevée, les bâtiments pourraient être conservés dans un but « d'hébergement de colonies de vacances ou de touristes » (3). On observe donc dès le milieu de l'année 1945, avant même la fin des travaux, que le caractère provisoire de la Cité sera peut-être réévalué.

Les cités sont construites à partir de parpaings de ciment creux. Les murs sont recouverts à l'extérieur d'un enduit de ciment jusqu'à hauteur des fenêtres – environ 80 cm – pour éviter l'infiltration de l'eau de pluie. La couverture se constitue d'un toit en tôle reposant sur une charpente simple en bois, dépourvue de gouttières. Les cités sont toutes construites sur ce modèle, la principale différence réside dans la taille des logements. Devant correspondre à des besoins différents leur taille varie de 2 à 8 pièces – dans le cas d'un logement doté d'un local commercial. L'aménagement intérieur est lui aussi semblable dans l'ensemble des logements. Les cloisons sont faites des mêmes parpaings que les murs extérieurs et l'isolation thermique est sommairement constituée de plaques de fibrociment (amiante) au plafond. L'agencement des pièces peut varier selon les logements. La majorité d'entre eux se compose d'une porte d'entrée donnant accès à un petit couloir débouchant sur une pièce principale desservant un nombre variable de chambres et une cuisine. Les cités ne sont pas équipées à l'origine de salle de bain, mais uniquement de toilettes sommaires. Les équipements intérieurs ne se constituent que d'un évier en ciment et d'un poêle à bois installé dans la cuisine. Néanmoins, des éléments de confort indéniables sont présents avec l'eau courante et l'électricité, ainsi que des toilettes au sein des logements. Rappelons qu'en 1954, encore près de 40% des logements en France ne possédaient pas l'eau courante et les trois quarts de W.C. intérieurs.

Les habitants emménagent ainsi entre 1945 et 1946 dans des logements sommaires, dotés de l'eau et de l'électricité mais entièrement vides. Ils obtiennent progressivement de quoi s'équiper. Les meubles sont distribués sous deux formes, par pièces individuelles ou par lots. Ces derniers ont été élaborés dès 1944 par René Gabriel, concepteur spécialiste du meuble de série chargé par le M.R.U. (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) de créer une gamme de mobilier



La cité en cours de construction, s.d.. AD de l'Ain 61W261.

(3) - Archives Communales de Dortan 1W 13. Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'A.S.G.D. du 26 août 1945.



La cité achevée au 1.06.1946. AD de l'Ain 1045W19.



**Entrée de la cité. AD de l'Ain
1045W19.**

d'urgence. Celle-ci tient en quatre pièces : un buffet, une table, quatre chaises et une armoire, considérés comme le nécessaire vital. D'une conception relativement basique, le choix des matériaux se porte sur le chêne ciré, peu cher et disponible en ces périodes de restriction. La construction s'appuie sur une préfabrication en série des éléments et sur une structure robuste et apparente. La fabrication n'est pas centralisée, les plans sont envoyés aux délégations régionales du M.R.U. qui attribuent localement la confection. Cela permet de limiter le coût en réduisant les frais de transport et permet un début de reprise économique. On observe ainsi, regroupés sous l'appellation de mobilier de la

Reconstruction dit aussi « mobilier de sinistrés », des pièces au style similaire mais avec des fabrications différentes. Notons enfin l'existence actuelle d'un marché du mobilier de style René Gabriel. Plus que l'aspect esthétique et stylistique, c'est l'importance de l'histoire liée à ces meubles et surtout celle des cités provisoires qu'ils ont habillées qui font leur attrait.

L'inauguration de la Cité

Le 25 mai 1947 la Cité de DORTAN fait l'objet d'une attention particulière de la part des hautes autorités politiques. Le président de la République Vincent Auriol poursuit alors une série de visites commémoratives sur les sites de la mémoire résistante et des persécutions allemandes. Il participe ainsi les 24 et 25 mai 1947 à une suite de commémorations en Haute-Savoie et dans l'Ain dont DORTAN constitue l'étape finale.

Plusieurs cérémonies se déroulent dans le village, la principale a lieu devant la mairie, au sein de la Cité provisoire. Les hommages militaires sont d'abord rendus au 99^e Régiment d'Infanterie Alpine pour ses faits d'armes par le président Auriol. Il est accompagné du maire de DORTAN Raymond Berrodier, du préfet de l'Ain Jean Larscha et du ministre de la Guerre Paul Coste-Floret. Après ces honneurs, une allocution du maire de DORTAN et un discours du président de la République ont lieu sur le parvis de la mairie provisoire, devant une foule de DORTANAIS et d'officiels. La médaille de la Reconnaissance Française est remise à plusieurs familles du village ainsi qu'à l'ensemble des martyrs à titre posthume. Vincent Auriol improvise ensuite un rapide bain de foule, « malmén[ant] le protocole » (4). Pour finir, il est accueilli à la mairie pour la signature du livre d'or de la commune, occasion pour le maire de lui offrir un jeu d'échecs, spécialité du village de DORTAN (5).

Vincent Auriol inaugure alors la Cité provisoire de DORTAN, terminée et habitée depuis près d'un an. Ainsi, le martyr et la reconstruction du village obtiennent une reconnaissance nationale. Cette visite présidentielle explique peut-être une image de la mémoire locale qui veut faire de DORTAN l'Oradour-sur-Glane de l'Ain.

Du provisoire au définitif

Comme évoqué plus tôt, le caractère provisoire de la Cité se transforme rapidement. L'arrêté préfectoral du 14 janvier 1953 la fait officiellement changer de statut et dans son article 1^{er} assimile « à des immeubles à caractère définitif, les immeubles édifiés par l'État à DORTAN (Ain) pour le relogement provisoire des sinistrés » (6). Plusieurs raisons expliquent cette décision.

(4) - Vincent AURIOL, *Journal du septennat* Tome 1 1947, Armand Colin, Paris, 1970.

(5) - Archives Nationales F/7/16973. Série de photographies du déplacement en Haute-Savoie et dans l'Ain

(6) - Archives Communales de DORTAN 1 W 1. Arrêté préfectoral du 14 janvier 1953.

Tout d'abord, à cette date la reconstruction effective de Dortan a déjà commencé mais l'ensemble des propriétaires ne reconstruit pas sur place. Plusieurs d'entre eux décident de rebâtir en dehors de la commune, créant ainsi un manque de logement à louer pour les sinistrés. La décision de conserver la Cité s'explique donc par une volonté de prévenir une future crise du logement. Une deuxième explication vient de la nature des bâtiments. Leur construction en dur permet facilement leur conversion en logements définitifs. Cette possible transformation est envisagée dès leur conception théorique par le M.R.U. On peut en effet considérer les cités de Dortan comme une émanation des maisons de transition théorisées par le ministre de la Reconstruction, Raoul Dautry. Reposant sur le travail des prisonniers de guerre, elles consistent en des maisons en dur complétées avec des matériaux de récupération (tôles...). Elles peuvent ensuite être converties en logements définitifs grâce à quelques opérations de transformation qui ne nécessitent pas de gros œuvre. La conversion consiste seulement en la substitution de matériaux, comme ce sera le cas à la Cité, avec le remplacement des tôles couvrant les toits par des tuiles au début des années 70. De plus, l'emplacement de la Cité en dehors du Plan de Reconstruction et d'Aménagement, n'oblige pas sa destruction et permet son insertion à la dynamique villageoise, une fois la reconstruction achevée. L'installation pérenne d'habitants est donc tout à fait possible sans qu'une remise à niveau coûteuse et compliquée techniquement ne soit nécessaire.



Carte du voyage de Vincent Auriol en mai 1947. AD de l'Ain Bib L67-1.

De même, si l'on se penche sur le profil des sinistrés on remarque que parmi les 473 foyers seulement 96 sont propriétaires. Les sinistrés mobiliers – les locataires – représentent donc plus des trois-quarts de cet effectif. Ainsi, une fois installés, ils ne voient pas leur nouvelle vie dans les cités comme temporaire. La première raison est la lenteur d'obtention de leurs indemnités de guerre, la plupart n'ont toujours rien touché de leur forfait de 200 000 francs en 1952 ! De plus le cadre de vie offert par les logements de la Cité est souvent plus confortable (après les quelques mises à niveau déjà évoquées) que celui des anciens logements. Les cités constituent donc une amélioration des conditions de vie des Dortanais et explique leur volonté d'y rester. Elles attirent même par la suite de nouveaux habitants, malgré leur caractère initialement sommaire. Ce dernier se transforme très vite à la fois grâce aux autorités en charge de la Cité mais surtout aux habitants qui vont améliorer eux-mêmes et à leur frais leur logement, preuve de leur attachement à ces derniers et de leur volonté de pérenniser leur installation. De la même façon, beaucoup des commerçants installés à Dortan avant l'incendie n'étaient pas propriétaires de leurs locaux et trouvent ainsi un moyen de reprendre leur activité et de la faire fructifier.

Enfin, en 1958 la Cité est rétrocédée par le M.R.U. à la commune de Dortan. Le secrétaire d'État à la Reconstruction autorise la cession gratuite de l'ensemble des bâtiments le 17 avril 1957, décision actée par le préfet de l'Ain le 3 mars 1958 (7). Cela marque définitivement l'intégration de la Cité au village de Dortan, non comme un quartier provisoire, mais bien comme un quartier définitif.

LA RECONSTRUCTION EFFECTIVE DE DORTAN

Aucun des 175 bâtiments du village ne s'avère réparable. La première étape de la reconstruction est alors l'arasement et le déblayement des ruines. C'est l'entreprise Bollard, d'abord chargée de la construction de la Cité provi-

(7) - Archives Communales de Dortan 1 W 1. Acte préfectoral du 17 mars 1958.



Arrivée de Vincent Auriol à Dortan le 25 mai 1947. Archives nationales F7 16973.

soire qui est chargée de cette mission. Les travaux sont effectués conjointement par les ouvriers de l'entreprise, des personnels employés sur place et des prisonniers de guerre allemands. L'arasement des ruines de Dortan commence à partir de 1946 selon différentes méthodes. Tout d'abord, l'utilisation d'explosif, quand cela est possible et pertinent. Parfois une impossibilité technique ou la volonté de réutiliser des matériaux pousse à des techniques plus rudimentaires. Ce sont ainsi près de 13 000 m³ de matériaux qui sont réemployés, tant pour l'édification de murs de soutènement, le garnissage des caves que pour la création de soubassements.

Le nouveau visage de Dortan

La volonté de ne pas rebâtir le village à l'identique constitue un fil rouge de la Reconstruction de Dortan. L'opportunité offerte par l'incendie couplée à une série de normes nouvelles, entraîne des transformations drastiques. La Reconstruction permet tout d'abord un élargissement des voies de communications ainsi qu'une dédensification qui étoffe le plan urbain. Ces modifications sont voulues par le M.R.U. qui prévoit la hausse de la population et l'augmentation du trafic automobile.

De la même manière, les habitations évoluent sérieusement. Le village comptait en grande majorité des immeubles locatifs de quelques étages. Ces bâtiments laissent place à des maisons individuelles, spacieuses et avec des aménagements de confort moderne. Si l'on se penche sur l'architecture de ces nouvelles habitations, nous remarquons qu'elle s'avère relativement semblable à celle d'autres villages reconstruits. Pourtant, on ne peut pas vraiment parler d'un style de la Reconstruction. Il faut plutôt parler d'un « style M.R.U. », qui se définit davantage par son aspect technique qu'artistique. Ce style a notamment été influencé par les directives de l'État, au travers des Plans de Reconstruction et d'Aménagement. Il a ainsi été décliné selon des typologies différentes selon les lieux et les formes qui lui ont été données furent nombreuses. À Dortan, l'ensemble des bâtiments reconstruits relèvent d'un style cohérent et d'une architecture semblable. Cela s'explique tant par la supervision de l'architecte en chef, que par les contraintes entraînées par le P.R.A. Dès lors, aucune expérimentation architecturale n'est tentée – le village ne faisant pas exception à la règle – les extravagances modernes sont très rares en France lors de la Reconstruction. On observe donc des bâtiments au style modernisé mais pas pour autant moderne, uniquement le reflet des habitudes des hommes de l'art d'alors.

Les travaux de reconstruction de Dortan permettent surtout une modernisation des habitations, afin de les faire répondre à de nouvelles normes de sécurité et de salubrité. Le décret du M.R.L. (8) du 22 octobre 1955 fixe les règles générales de construction et de salubrité des bâtiments. Il prévoit surtout l'obligation d'un certificat de conformité signé par le maire, après avis du Délégué départemental du ministère de la Reconstruction, afin de faire respecter les nouvelles normes de construction et éviter les malfaçons potentiellement dangereuses.

Reconstruire les bâtiments municipaux

La municipalité de Dortan se retrouve elle aussi devant la nécessité de reconstruire les bâtiments dont elle est propriétaire, notamment le local des

(8) - Ministère de la Reconstruction et du Logement, successeur du M.R.U.

P.T.T., les écoles, mais également le Centre municipal. Nous nous concentrerons plus précisément sur ce dernier.

Plusieurs projets successifs sont envisagés pour la nouvelle mairie, le premier d'entre eux consiste en une reconstruction à l'identique des bâtiments. Celui-ci est rejeté par la municipalité et par les services départementaux du M.R.U. : la reconstruction devant être une opportunité de moderniser le village. Un deuxième projet est proposé et regroupe comme avant l'incendie, la mairie et le local des P.T.T. Le financement du projet, estimé à 30 millions de francs s'avère problématique. En effet, l'estimation des dégâts ne s'élève qu'à 15 millions de francs, montant maximum que le M.R.U. accepte de régler. Pour amortir la différence, la commune envisage d'annuler la construction d'un bâtiment d'habitation, afin de transférer la somme allouée. Le projet est donc refusé par le délégué interdépartemental du M.R.U. et la préfecture en 1950, considérant qu'il entre en « contradiction avec la politique actuelle de l'habitat » (9). De même, selon les autorités, ce futur bâtiment est beaucoup trop grand pour les besoins et les capacités de la commune, même en tenant compte des prévisions de croissance. C'est donc un troisième projet, synthétisant les différentes réclamations des autorités qui est validé. Une demande de permis de construire est déposée le 21 mai 1954 puis ratifié le 12 juillet suivant par les services départementaux du M.R.U. (10)



Séance de signature avec V. Auriol dans la mairie provisoire, 25.05.1947. AN F7 16973.

(9) - Archives Départementales de l'Ain 1534 W 856. Arrêté du M.R.U. du 16 janvier 1950.

(10) - A.D. de l'Ain 61 W 184. Permis de construire du centre municipal de Dortan.

Les travaux du Centre municipal débutent dans la foulée mais ne se déroulent pas sans heurts : une série de malfaçons est signalée. Effectuées volontairement, elles sont signalées à l'architecte en chef, la commune refusant de payer les frais supplémentaires engendrés. Des retards sont également observés, l'entreprise chargée des peintures quitte le chantier sous prétexte des congés payés accordés aux ouvriers. En réalité, celle-ci a redistribué son personnel sur un autre chantier. Cela lui vaut un rappel à l'ordre. Les travaux du Centre municipal sont parmi les derniers de la Reconstruction, l'accent ayant été mis sur ceux des logements. Ils durent ainsi presque trois ans, entre 1954 et 1956 et le transfert des services municipaux dans leurs nouveaux locaux est finalement annoncé le 16 juin 1956 (11).

Ainsi, la fin des travaux du Centre municipal marque un tournant, celui de la fin des travaux de reconstruction de Dortan. Pour autant, tous les chantiers ne se terminent pas à cette date. C'est une dernière série de chantiers commencée à la même période, qui va conclure la Reconstruction du village.

De la Reconstruction à l'habitat de masse

La volonté de construire des logements collectifs s'est manifestée très tôt à Dortan. Dès 1948, la municipalité demande la création d'un office public d'H.B.M., refusé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (12). La raison de ce refus concerne la Cité provisoire, qui constitue selon le ministère, un réservoir de logement suffisant. Pourtant la crise du logement de l'après-guerre continue de s'aggraver et Dortan ne lui échappe pas. Le M.R.U. estime en 1953 que la construction annuelle de 240 000 logements est nécessaire. La construction des H.L.M. de Dortan s'inscrit ainsi dans le cadre du plan Courant – du nom du ministre de la Reconstruction – qui marque à partir de mars 1953 le début du logement de masse en France.

(11) - Archives Communales de Dortan, W 1. Compte-rendu de délibération du Conseil municipal du 16 juin 1956.

(12) - Archives Communales de Dortan, 1 W 1. Lettre du M.R.U. du 3 mai 1949.

(13) - A.C. de Dortan, W 1. Compte-rendu de délibération du Conseil municipal du 18 février 1956.

(14) - Ibid

(15) - A.C. de Dortan, 1 W 1. Arrêté du préfet de l'Ain (n° 56-103) daté du 29 mars 1956.

En février 1956, l'Office Départemental d'H.L.M. de l'Ain se propose de faire édifier à Dortan, un « immeuble locatif comprenant 50 logements de type populaires et familiaux » (13), dans le quartier de La Leschère. Le Conseil municipal approuve donc ce projet et cède plusieurs parcelles de terrain. Cette volonté de construire ces logements est poussée par la « crise du logement qui sévit dans la commune » (14) La préfecture accorde ainsi un permis de construire à l'Office départemental d'H.L.M. de l'Ain le 29 mars 1956 (15) et les travaux débutent. Pour la municipalité cette construction n'est pas suffisante et une seconde demande est déposée en octobre 1956. L'accent est cette fois mis sur la « *nécessité qu'il y a de reloger les nombreux sinistrés locataires qui demeurent toujours dans les baraquements provisoires* ». Ces deux immeubles H.L.M, terminés en 1958, ont ainsi pour but d'accueillir les habitants de la Cité et permettre sa reconversion.

On remarque ainsi que la construction des logements H.L.M de Dortan marque une bascule. Nous pouvons la considérer comme la dernière phase de la Reconstruction du village car ces bâtiments avaient pour objectif de reloger les habitants de la Cité. La municipalité considère que ces derniers « *sont encore logés dans des baraquements provisoires faute d'immeubles à usage locatif* », sous estimant l'attachement des habitants à leur lieu de vie. Ainsi, la plupart des locataires de la Cité ne souhaitent pas emménager dans ces nouveaux appartements. Leur vacance permet l'arrivée de nouveaux habitants à Dortan et participe à une augmentation rapide de la démographie. Le nombre d'habitants passe de 861 en 1954 à plus de 1400 en 1962 ! Une nouvelle problématique apparaît alors avec la nécessité de loger de plus en plus d'habitants. Un changement majeur a ainsi lieu avec cette construction qui marque le passage à la période du logement de masse et marque de fait, la fin de la Reconstruction.

CONCLUSION

La Reconstruction de Dortan a donc duré près de 15 ans et constitue une période primordiale dans l'histoire du village de laquelle il ressort entièrement transformé. La construction de la Cité est l'élément le plus marquant de cette époque. Initialement provisoire et rapidement devenu définitive, elle marque en profondeur l'aspect urbanistique de Dortan autant que la vie des habitants. De par son histoire et surtout sa longévité, la Cité a participé à une progressive bipolarisation du village. Cela se remarque notamment dans le projet de réhabilitation de la Cité. Outre le caractère sensible qu'il revêt pour ses habitants, on s'aperçoit que l'ensemble du village prend parti d'une façon ou d'une autre. L'importance que joue ce quartier dans la vie de Dortan est donc palpable et constitue pour les villageois un symbole et une empreinte de l'histoire de la commune.

Il est difficile de couper le lien entre les hommes et les murs, Dortan en est un exemple. La vie entière du village semble liée à l'urbanisme hérité de son histoire. Ses habitants vivent quotidiennement dans les manifestations concrètes du passé et elles ne cessent d'influencer les rapports humains et sociaux. Étudier la période de la Reconstruction est ainsi d'autant plus intéressant, car son étude permet d'éclairer et de comprendre comment la destruction et ses conséquences, ont influencé la vie de Dortan jusqu'à nos jours.

La question des dommages de guerre à Saint-Claude

Véronique Blanchet-Rossi

La question des dommages de la 2^{ème} guerre mondiale et de leur indemnisation a généré une volumineuse «paperasse», dont les archives municipales ne conservent qu'une partie (1). Ces dossiers permettent néanmoins de dresser un tableau assez complet de la situation à Saint-Claude, bien différente de celle des villages des environs sinistrés en 1944.

Dès la libération du territoire, les autorités s'activent à recenser les pertes humaines et matérielles. Le 13 septembre 1944 – Saint-Claude a été libéré le 2 septembre – la mairie répond à un questionnaire du sous-préfet concernant «les opérations de police allemande postérieures au 10 juillet 1944», période qui concentre l'écrasante majorité des pertes matérielles subies par les habitants pendant la guerre. Entre le 11 et le 21 juillet, en effet, les troupes allemandes, qui en avril avaient plutôt ciblé les personnes, à l'exception notable du pillage des entrepôts de La Fraternelle, ont effectué une véritable razzia sur les biens, emportant tout ce qu'elles pouvaient trouver en matière de postes de TSF (1555), d'engins de locomotion (902 vélos, 80 vélomoteurs, 46 motos, 131 autos et leurs accessoires), d'objets de quelque valeur et de numéraire, pour un total évalué le 6 novembre 1944 à plus de 31 millions de francs. Suite à une ordonnance du 8 septembre 1945, dont la validité expirait le 31 juillet 1946, les déclarations de pertes ont été enregistrées en mairie mais c'est le Service départemental du Jura du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, ou M.R.U., à Lons-le-Saunier (2), dont un délégué tenait régulièrement une permanence à Saint-Claude, qui instruisait les demandes d'indemnisation, en les soumettant notamment à une commission communale (3) chargée de donner son avis sur leur bien-fondé. À côté des pertes mobilières, qui constituent l'essentiel des dossiers, les états dressés en 1944 ne mentionnent que deux propriétaires d'immeubles entièrement sinistrés : Grosfilley et Viot.

L'IMMEUBLE GROSFILLEY À SAINT-BLAISE

C'est le 23 décembre 1943, suite à une opération allemande menée les 17 et 18 contre les maquis du secteur de Lamoura-Prémanon, que l'immeuble Grosfilley situé à Saint-Blaise, au lieu-dit Monplaisir, fut brûlé. La famille d'Albert Grosfilley, marchand de fromage originaire de Bellecombe, était connue pour ravitailler les maquis et pour aider la Résistance ; elle fut dénoncée par un ancien maquisard retourné par les Allemands, Robert Clavière. André Robert décrit ainsi les circonstances de l'opération (4) : « .. les Allemands sont de retour quelques jours plus tard à Saint-Claude. Toujours renseignés par le même traître, ils se rendent au domicile de Jean Grosfilley [fils d'Albert]. À l'instar de ses parents et de sa sœur Georgette, qui rejoindra alors le maquis du Haut-Jura, Jean Grosfilley est membre de l'AS de Saint-Claude mais aussi agent du SOE. Il parvient à échapper aux Allemands (5) qui pillent l'entrepôt et remettent au lendemain la poursuite de leur larcin. Les résistants vont en profiter pour récupérer le bétail et une partie du matériel dans la nuit du 21 au 22 décembre. Quand l'occupant reviendra

L'auteur : Véronique Blanchet-Rossi a été archiviste municipale jusqu'en 2023. Cette étude est publiée en annexe à celle de Mickaël Parrad sur Dortan.

(1) - AMSC, cotes 4H37 et 38. Sauf mention contraire, les informations données dans cet article proviennent de ces deux liasses.

(2) - Ce service sera intégré à la Délégation interdépartementale Ain-Jura à Bourg-en-Bresse vers 1950, puis rattaché au Service Côte-d'Or-Jura-Saône-et-Loire à Dijon en 1954. À partir de mars 1954, les dossiers seront traités uniquement par correspondance.

(3) - Les Commissions de contrôle des dommages de guerre, instituées au niveau cantonal et départemental par la loi du 28.10.1946, sont remplacées le 31.12.1948 par des Commissions communales consultatives. Celle de Saint-Claude est formée par délibération du conseil municipal du 25 mai 1949 et présidée par Henri Brunet, adjoint au maire.

(4) - André ROBERT, *Jura 1940-1944 Territoires de Résistance*, Ed. du Belvédère, 2014, p.124.

(5) - « Il sera arrêté le 29 janvier 1944, alors qu'il participait à une réunion de l'état-major de Combat, et déporté à Mauthausen où il décédera quelques jours avant la défaite allemande. ». A. Robert, op. cit.



L'immeuble Grosfilley à Saint-Blaise après sa reconstruction, 1958. Cl. VSC, AMSC.

(6) - Note de P. Romanet, AMSC 105/3. Des prisonniers allemands ont été utilisés comme main d'œuvre sur le territoire français jusqu'en 1948.

(7) - AMSC 1156, registre des débits de boissons, 1898. Cette dénomination, inconnue par ailleurs, pourrait renvoyer au surnom d'un occupant.

(8) - AVSC n°85-354.

(9) - A la ferme de la Larisse, aujourd'hui disparue ; elle était située entre Madagascar et Cinquétral et faisait anciennement partie du territoire de Saint-Claude.

(10) - Témoignage de leur petite-fille, Catherine Laperrière, qui a également mis à notre disposition le journal de sa tante Renée Viot, et que je remercie.

(11) - Le nom de Viot est bien cité dans la liste des familles ayant aidé la Résistance publiée par Michel Grandclément dans *La Résistance populaire dans le Haut-Jura* (auto édition, 1988, p. 153.)

le lendemain, il incendiera la maison. » Les parents Grosfilley ne reviennent à Saint-Claude qu'en novembre 1944 et leur locataire, prisonnier de guerre, déclare à son retour de captivité en juin 1945 avoir tout perdu. Le 13 octobre 1945, Lucien Guêpe, qui fut commandant en second du maquis du Haut-Jura, intervient auprès du maire de Saint-Claude pour demander que les ruines calcinées de leur immeuble, qui « *pour le voyageur arrivant à St-Claude par la route (...) sont un vivant témoignage de la sauvagerie de l'occupant* » mais rappellent à la famille Grosfilley ces événements douloureux, soient démolies par de la main d'œuvre allemande. Ce sera chose faite en 1948.

Entre temps, le dossier de dommage a été transmis au M.R.U. par l'architecte Jean Duboin le 22 novembre 1945 et un permis de construire déposé en 1948 (6). La reconstruction n'est toutefois effective qu'en 1953. Une plaque posée sur l'immeuble rappelle ces événements et l'activité résistante des Grosfilley.

LA FERME-CAFÉ DE MADAGASCAR

La seconde habitation répertoriée dans le rapport au sous-préfet du 13 septembre 1944, ainsi que sur un état des pertes postérieur plus détaillé, fut incendiée le 11 juillet 1944, au début des opérations allemandes citées plus haut. Elle se situait hors de la ville, sur la route de Cinquétral, au lieu-dit Madagascar. Cette dénomination insolite apparaît dans les sources à la toute fin du XIX^e siècle et remplace une précédente appellation Au Devin (7). Une tradition orale la relie à son occupant qui aurait participé à la campagne militaire de Madagascar ; de fait, le tenancier du café attesté en juin 1898, Hippolyte Jean Marie Vuillard, dit « le père Polyte » d'après une photographie des années 1900 légendée ultérieurement (8), né à Cinquétral (9) en 1864, âgé donc de 30 ans au moment de la 2^{ème} campagne de Madagascar, pouvait avoir bénéficié d'une autorisation d'ouverture de débit de boissons au titre d'ancien militaire. Après lui, plusieurs tenanciers s'y succèdent jusqu'aux derniers occupants, concernés par le sinistre. Il s'agit du ménage Viot, émigré d'Ayas (Val d'Aoste, Italie) vers 1921-22 ; l'autorisation de débit a été délivrée le 19 mars 1935 au nom du mari, Jean-Baptiste Viot, mais le bâtiment avait été acheté grâce à un héritage familial de l'épouse, Esther Burgay (10). Les circonstances de l'incendie qui le détruisit, ici sommairement résumées, nous sont connues grâce au journal tenu par leur fille aînée, Renée, née à Ayas en 1921 et donc âgée à l'époque de 23 ans. A l'été 1944, les Viot aidaient les résistants du secteur (11), le groupe *Aline*, « *une équipe très sympathique, toujours par les portes* », en leur servant de base pour le ravitaillement et le lavage du linge. Ce groupe de 105 jeunes hommes peu armés tenaient un barrage routier à la sortie de Saint-Claude, en empêchant d'ailleurs les Viot de circuler librement. Le 11 juillet, lorsqu'une colonne allemande se dirige en fin de matinée sur Saint-Claude par la route de Valfin, ils essaient de retarder son avance en tirant depuis « *le rocher qui surplombe la route* » de Cinquétral. Sans succès, ils se replient. Des soldats sont détachés pour « nettoyer » le secteur et c'est au cours de cette opération que la ferme-café de Madagascar est incendiée vers « *4 heures et demi du soir* », tout comme un hangar appartenant à M. Vuillermoz situé un peu plus bas, au carrefour du chemin de Diesle. Les quatre membres de la famille Viot étaient absents et Renée, réfugiée avec sa sœur à la ferme des Grands Champs après avoir essuyé des tirs heureusement mal ajustés, assiste à la scène de loin sans en connaître les détails. On peut supposer que des éléments compromettants ont été découverts par les soldats, les mêmes ou d'autres qui quelques instants plus tard viennent fouiller les Grands Champs à la recherche de « *terroristes* ». Au moment des faits, la famille n'envisage pas qu'elle puisse être indemnisée ;

elle se désole d'avoir tout perdu et d'avoir « *tant travaillé pour rien* ». Mais suite à l'ordonnance de septembre 1945, la démarche d'indemnisation est enclenchée et une note de la liasse « Dommages de guerre » du 20 novembre 1945 indique que le dossier Viot a été transmis au M.R.U. par l'architecte David. Il n'en est plus fait mention par la suite mais nous savons que le bâtiment de Madagascar n'a pas été reconstruit et que les indemnités dues par l'Etat ont été affectées à la demande de la famille Viot à une nouvelle habitation dans le quartier du Valèvre.

FERME DE HAUT-CRÊT

A côté de ces deux destructions officiellement répertoriées, une autre affaire apparaît plus tardivement dans les dossiers archivés, à la faveur d'une demande d'attestation formulée en juin 1953 par Mme Alice Saintoyant, habitant Lons-le-Saunier, épouse de Gustave Duhem, archiviste départemental bien connu de notre service pour avoir à la même époque travaillé à l'inventaire du fonds ancien des archives communales. Le maire nouvellement élu, Louis Jaillon, « *déclare qu'il est de notoriété publique que les incendies qui ont détruit vos deux immeubles, situés à Haut-Crêt, les 14 octobre et 14 novembre 1943, ont été allumés par des résistants qui désiraient ainsi punir vos fermiers la famille G.(..), suspecte de collaboration avec l'ennemi. M. Maurice Emain (..) ancien responsable du Maquis, est d'accord pour donner différentes explications verbales aux enquêteurs du M.R.U. lors de leur passage à Saint-Claude.* » On n'apprend malheureusement rien de plus sur les circonstances de ces actions de représailles sur cette ferme de Haut-Crêt, composée d'un bâtiment d'habitation et d'un bâtiment agricole, si ce n'est que le sinistre a été déclaré recevable au titre de la loi de 1946 sur les dommages de guerre. A ce titre, des pourparlers ont lieu en 1956-1957 avec le fondé de pouvoir de la requérante et les services du Ministère de la Reconstruction et du Logement ou M.R.L. (12), pour envisager un rachat par la ville des créances sur l'Etat de Mme Duhem née Saintoyant. Ce projet n'aboutit pas car la possibilité de rachat est désormais réservée aux collectivités sinistrées : « *Or le faible pourcentage de destruction du patrimoine immobilier, tant public que privé, de la ville de St-Claude, ne permet pas d'assimiler cette dernière à une collectivité sinistrée* ». Les droits à reconstruction sont finalement transférés à Bourg-en-Bresse, malgré un avis réservé du maire, déçu que Mme Duhem n'ait pas jugé bon de contribuer à atténuer la crise du logement qui sévit à Saint-Claude en y maintenant son capital immobilier.



La ferme-café de Madagascar vers 1900, avec son tenancier «le père Polyte» marqué d'une croix. Cl. s.n. (J.E. Mandrillon ?), coll. AVSC.



Madagascar après son incendie par des soldats allemands le 11 juillet 1944. Coll. part.

(12) - Le M.R.L. a succédé au M.R.U en 1953.

LE PONT DU PONTET

Le pont du Pontet, dynamité par le maquis en juillet 1944, n'est pas cité non plus dans l'état des pertes dressé après la guerre : d'une part parce qu'il était situé sur la commune de Chaumont, fusionnée avec Saint-Claude en 1974 seulement, d'autre part parce que, en tant qu'ouvrage d'art propriété à l'époque du département, sa reconstruction était versée au régime de droit commun des travaux du Service des Ponts et Chaussées. Elle n'en fait pas moins l'objet de plusieurs interventions de la commune de Saint-Claude, concernée par sa section de Tressus-Haut-Crêt desservie par ce pont, pour accélérer les travaux. La délibération du conseil municipal du 10 août 1945 donne les précisions suivantes : « *En juillet 1944, lors d'une incur-*



Le pont du Pontet détruit par le maquis en juillet 1944. Cl. DDE, 1945 ; coll. AVSC.

sion de colonnes allemandes poursuivant les éléments de la Résistance dans la région de St-Claude et du Haut-Jura, il fut procédé, pour retarder l'avance des troupes nazies, à la destruction de divers ouvrages sur les voies de communication, entre autres le pont traversant le ruisseau « Le Gros Dard », entre le village de Chaumont et le hameau de la Mainmorte, sur le chemin départemental reliant St-Claude à Haut-Crêt.» Les habitants du secteur en sont réduits à passer par le vieux chemin du Crêt Pourri, « sujet à de fréquents éboulements » et sommairement réparé par les deux communes, qui demandent une aide de « l'Administration compétente (...), ces dépenses étant dues aux conséquences

des faits de guerre.» (13) Le 1^{er} mars 1946, le conseiller général du canton a le plaisir d'annoncer que « le pont du Pontet sera vraisemblablement terminé pour le 1^{er} juillet prochain » ; cependant, une autre délibération du conseil municipal de Saint-Claude du 11 mars 1947 nous apprend que l'achèvement du pont est resté en souffrance depuis fin novembre « du fait d'un manque des boulons nécessaires au montage du tablier métallique ». Ce pont provisoire, limité à 18 tonnes, est inauguré le 29 mai 1948 (14) sur invitation de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées. Il sera remplacé plus tard par un pont plus pérenne.

(13) - AMSC, 2 O 186/3.

(14) - AC Chaumont, 2X86/2.

TRANSFERTS ET RACHATS DE DOMMAGES DE GUERRE

Deux autres types d'opérations immobilières étaient induites par la loi de 1946, selon laquelle le droit à indemnité allouée pour la reconstitution d'un bien sinistré pouvait être utilisé ailleurs, voire cédé à un tiers, au terme d'une procédure déjà évoquée. C'est ainsi qu'un certain nombre de sinistrés des petites communes voisines visées par les destructions allemandes de 1944, comme Coyrière (34 maisons incendiées sur 36) ou Larrivoire (28 sur 34), obtiennent le transfert de leurs droits pour acheter ou construire une nouvelle habitation à Saint-Claude ; ces transferts s'opèrent jusqu'au début des années 1960. Si la commune de Saint-Claude voit d'un bon œil l'arrivée de ces nouveaux habitants, il n'en est pas de même pour les communes quittées déjà en butte avant guerre à l'exode rural. Le comble est atteint pour le maire de Coyrière, engagé dans une opération de reconstruction avec les services de l'Etat, lorsqu'il a vent début février 1950 d'une « campagne de prospection intense » orchestrée par la mairie de Saint-Claude « auprès des sinistrés pour la cession de leurs dommages » et élève une véhémence protestation en faisant délibérer son conseil sur le sujet le 15 février. Ce qui n'empêche pas le conseil de Saint-Claude de délibérer à son tour le 16 juin 1950 pour acter le rachat de droits à des particuliers à 35 % des montants estimés, la trésorerie devant être avancée par la Régie d'électricité et le montant affecté à des travaux d'intérêt général. Sept promesses de vente sont citées, pour des biens situés initialement à Coyrière, Coiserette, Larrivoire, Les Bouchoux et Lavancia. On imagine que ces particuliers, échaudés par des années de très forte inflation, préféreraient disposer d'argent frais, même au tiers de la valeur, plutôt que d'attendre l'opération immobilière aléatoire qui leur permettrait d'utiliser l'indemnité due par l'Etat. Tous les rachats prévus n'ont pas été menés à terme mais ils ont tout de même permis d'abonder en 1952 un prêt à l'Office public d'habitations à loyer modéré (ou O.P.H.L.M.) qui allait construire en 1953 les premiers immeubles des Avignonnets.

Au final, et même si elle n'a touché Saint-Claude qu'à la marge, la question des dommages de guerre immobiliers a continué à produire ses effets – et à alimenter les controverses – pendant près d'une quinzaine d'années.

Le sanclaudien tel qu'on le parlait...

Jean-Pierre Bouvard

Comme chaque région, Saint-Claude possède son patois, mot que le Larousse définit comme un système linguistique essentiellement oral, utilisé sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, et qui du fait du brassage des populations, tend à disparaître.

Soucieux de conserver cette composante essentielle du patrimoine local, un groupe de passionnés, Paul Duraffourg, Alice et Roland Janod, Cathie Lorge et le chanoine André Vuillermoz ont publié en 1986 un recueil de ces mots oubliés, sous le titre de *Glossaire du parler haut-jurassien*. Un travail remarquable (1) !

Ayant été bercé dans mon enfance au son de ces mots savoureux, que j'avais appris à oublier, tant ils provoquaient l'étonnement de mes interlocuteurs qui ne connaissaient pas notre bonne ville (tout le monde peut pas être de Saint-Claude, il en faut bin d'un peu partout, comme aurait dit la mère Cottivet, la figure indéniable de l'argot lyonnais, l'homologue de notre mère Lapoyat) j'ai eu l'idée de «mettre en musique» ces mots exquis à travers une banale «racontotte». Pour ce faire, j'ai utilisé exclusivement des mots ou expressions que j'avais entendus dans ma jeunesse, délaissant ceux du glossaire qui m'étaient inconnus, des termes essentiellement de «par en haut» au travers desquels on devine la «patte» de Paul Duraffourg et du chanoine Vuillermoz, enfants des Bouchoux et de La Pesse. Ce qui tendrait à prouver que le parler de Saint-Claude n'est pas exactement le même que celui des Hautes Combes. A ce sujet, dans le «*Dico romand*» (Henry Suter - éditions Favre - 2020) lexique des mots et expressions de Suisse romande, on retrouve de nombreux termes du parler haut-jurassien. Et j'ai eu la surprise de constater en le relisant, que «*La guerre des boutons*» le célèbre roman de Louis Pergaud, un écrivain du haut Doubs, regorgeait de quantité de mots ou expressions que je croyais spécifiques au parler sanclaudien, ce qui laisse à penser que comme le soleil ou la pluie, le patois n'aurait pas de frontières... Le Glossaire du parler haut-jurassien, avec ses 2500 mots, nous permet d'imaginer les conversations pittoresques qui autrefois fusaient par la rue du Pré. Mais pour être vraiment dans l'ambiance, il faudrait faire chanter l'accent truculent et réveiller les expressions cocasses chères à la mère Lapoyat, que nous utilisons régulièrement, tout étonnés de constater que nos interlocuteurs ne les connaissent pas. En voici quelques échantillons.

Le, la, au, du, etc... devant un nom propre. C'est sans doute l'expression la plus usuelle et la plus caractéristique du parler sanclaudien. En «bon français» les noms propres ne sont pas précédés de l'article défini «le, la» et ses dérivés, si ce n'est pour donner une touche péjorative, défavorable ou encore très familière à la personne. Par exemple : Macron est un bon président, mais : le Macron est un mauvais président.

L'auteur : Jean-Pierre Bouvard, adhérent AVSC, a publié divers articles dans le bulletin annuel, ainsi qu'une série d'ouvrages dont *Mes années 50 à Saint-Claude : souvenirs d'enfance* (2007). Cet article fait suite à «Souvenirs du bon vieux temps», paru dans le bulletin n°46 des AVSC (2023).

(1) - Ce livre, aujourd'hui épuisé, est disponible en ligne sur le site des Amis du Vieux Saint-Claude <https://www.vieux-saint-claude.net/>



Le Glossaire du parler haut-jurassien édité par les Amis du Vieux Saint-Claude en 1986. Couverture illustrée d'un dessin original de Guy Bardone.



Séance de travail pour l'équipe du Glossaire. On reconnaît de gauche à droite, 4 des auteurs finaux : A. Vuillermoz, C. Lorge, A. et R. Janod. Le Progrès du 2.01.1985.

Tais-toi, taissez-vous : *Quel sale temps ! Tais-toi, on n'a pas vu le soleil depuis trois jours...*

Signifie qu'il est inutile d'en dire plus, qu'on est d'accord.

Vouloir : *Les hirondelles volent haut, il ne veut pas pleuvoir.* Le verbe vouloir est employé pour exprimer une action future : il ne pleuvra pas.

Par : *Il a neigé par en haut. Désœuvré, il se traîne par Saint-Claude.* Le mot « par » remplace « à » ou « à travers ».

Tout par un coup : Faut-il rapprocher cette expression courante de « tout à coup » (soudain, subitement) ou de « tout d'un coup » (d'un seul coup, en une seule fois) ?

Quand : *Hier soir j'étais fatigué, je me suis couché quand les poules. Il a pris un raccourci, mais il est arrivé quand nous.* Ici, « quand » signifie « en même temps ».

Les deux : *On est allé aux champignons les deux le Marcel.* On est allé aux champignons ensemble, le Marcel et moi.

Seulement : *Puis-je emprunter votre parapluie ? faites seulement.* En langage châtié, on dirait « je vous en prie ».

S'écouter : *Elle s'écoute trop, elle va très souvent voir le docteur.* Elle fait trop attention au moindre petit bobo, et se persuade d'être malade.



La place Voltaire un peu avant 1950. CP, coll. AM Saint-Claude.

Celui-là-là, celle-là-là : *Je voudrais essayer les chaussures noires qui sont en vitrine. Celles-là ? Non, celles-là-là !* Le second « là » permet d'éviter toute confusion...

En champ les vaches : *Pendant les grandes vacances j'allais en champ les vaches chez ma grand-mère.* Je gardais les vaches au pâturage, j'étais berger.

Père et père : C'est aussi une particularité de Saint-Claude, comment un simple accent grave ou aigu peut changer le sens d'un mot.

Père désigne un bonhomme d'un certain âge, plutôt sympathique, tel que le Père Noël.

Tandis que l'accent aigu de « père » attribue une note désavantageuse à un personnage atypique, bizarre, ou dont on se méfie. *Cette mesure délabrée était habitée par un vieux père tout édenté, qui faisait peur aux gosses en les menaçant avec sa canne.*

Je m'étais mis au défi de « pondre » un texte en utilisant cent mots du parler sanclaudien. Pari tenu !

Si vous avez recours moins de dix fois aux renvois explicatifs, c'est que vous êtes un vrai Sanclaudien...

SAINT-CLAUDE. UN JOUR D'AVRIL 1954, À 11H30.

Comme chaque jour à la même heure, après les tintements aigres de la cloche de la mairie, le mugissement lugubre de la sirène retentissait dans la rue du Pré, déclenchant l'ouverture des portes des usines qui aussitôt déversaient leurs nombreux ouvriers en flots impatients de regagner leur domicile pour un rapide repas. Le son de la sirène ne parvenant pas jusqu'à l'Ebonite, la grande usine dont l'immense cheminée *emboconait* (2) toute la ville quand ça *biseillait* (3), la fin du travail y était annoncée par le concierge qui s'époumonait en soufflant dans une trompe, fabriquée par le Félix Secrétant de Tressus avec la corne d'une vieille grole. « Tu nous *essourdelles* (4) avec ta tule (5) ! » *bouerlait* (6) le Marius Vincent, un *bramu* (7), qui voulait toujours être le premier à quitter l'usine, sous prétexte qu'il habitait au Faubourg, à l'autre bout de la ville.

Le portail franchi, des grappes d'ouvriers empressés s'attaquaient à la rude montée de la Glacière.

Il avait neigé à *plein pantet* (8) toute la nuit, c'était la neige du coucou, la dernière, celle qui annonce le printemps. D'énormes *pêtrées* (9) de neige, poussées par la bise, s'étaient acuchées (10) le long des rues. La *charrue* (11) était passée de bonne heure, repoussant la neige sur les côtés de la rue, transformant celle-ci en une magnifique piste de luge, bien damée sans être verglacée. Tous les gamins de la cour Tonione, les Pontarollo, les Riefolo, les Facchinetti, à peine sortis de l'école, se *bérottaient* (12) sur des luges rudimentaires, confectionnées par le papa à l'aide de quelques planches récupérées à la scierie Duparchy et sommairement clouées.

Sur la neige bien tassée, ça zilait, fallait voir ça ! Les plus intrépides, à plat ventre sur leur berrot, prévenaient ceux qui remontaient en criant à tue-tête « Gué, Gué, Guélibo » le cri des Valfinards d'autrefois qui livraient à Saint-Claude leurs pipes râpées, *aguillées* (13) sur leurs *béquelles* (14). Arrivés au bas de la côte, ils plantaient le bout de leurs galoches dans la neige faisant faire une *rublée* (15) à l'engin qui stoppait net, dans une grande envolée de paillettes glacées, devant les filles qui *kilaient* (16) de ravissement. Le milieu de la rue monopolisé par les dizaines de gamins qui dévalaient la côte, les ouvriers quittant l'Ebonite étaient obligés de marcher sur les côtés, là où la charrue avait amassé de gros *cuchets* (17) de neige, ce qui les mettait de mauvaise humeur, en particulier le Marius Vincent qui n'arrêtait pas de *ron-ner* (18).

Arrivé « devant Voltaire » (la place où autrefois se dressait la statue de Voltaire) il s'arrêta chez le Chapuset, une minuscule boutique en équilibre au-dessus du ravin impressionnant surplombant la Bienne, à côté du Pont de Pierre, où le père Mandrillon, surnommé Chapuset, un petit homme discret et peu bavard, vendait des articles de pêche et de chasse ainsi que des farces et attrapes, avec des *caramillées* (19) de friandises pour les gosses.

Il poussa la porte après avoir tapé ses brodequins contre le mur pour en décoller la neige qui avait *botté* (20). Alerté par le tintement des grelots qui *penguillaient* (21) au bout d'une ficelle, le père Mandrillon vêtu de son éternelle blouse grise et coiffé de son immuable béret noir, apparut subrepticement, sorti de nulle part. Sans rien dire, il présenta au Marius une boîte en carton pleine de bobineaux de fil à pêche, comme s'il avait deviné ses



“Pelletées” de neige rue de la Poyat vers 1960. AM Saint-Claude.

(2) - emboconer : empuantir.

(3) - biseiller : souffler fort, en parlant de la bise, le vent du nord.

(4) - essourdeller : assourdir, casser les oreilles.

(5) - tule : trompe ou cornet, sirène.

(6) - bouerler : hurler.

(7) - bramu : gueulard, rouspéteur.

(8) - à plein pantet : à toute vitesse et en grande quantité.

(9) - pêtrée : grande quantité, dans le sens de ce qui empêtre.

(10) - acucher : entasser.

(11) - charrue : triangle de déneigement, avant le moderne chasse-neige.

(12) - se bérotter, glisser sur la neige à l'aide du berrot.

(13) - aguiller : entasser des objets en équilibre instable.

(14) - béquille : charrette à deux roues ou traîneau.

(15) - rublée : glissade latérale, dérapage.

(16) - kiler : émettre un cri perçant et prolongé (pourquoi les auteurs du glossaire ont-ils mis un «k» au lieu d'un «qu» ?)

(17) - cuchet : au sens propre, petit tas de foin rassemblé pour le protéger de l'humidité nocturne. Par extension, tas.

(18) - ron-ner : maugréer, rouspéter, être de mauvaise humeur.

(19) - caramillée : grande quantité.

(20) - botter : se dit de la neige ou de la terre grasse qui s'amoncelle sous les semelles des chaussures.



Le faubourg des Moulins avec l'usine de l'Ebonite vers 1910. CP, coll. AVSC.

(21) - penguiller : pendre.

(22) - gour : trou profond dans le lit d'une rivière.

(23) - s'entruper : se prendre les pieds dans un obstacle, faire un faux pas.

(24) - gadin : gros caillou, mais aussi chute lourde.

(25) - s'étarpir : s'étaler de tout son long.

(26) - s'agrapiller : s'accrocher, se suspendre.

(27) - encharboté : emmêlé en un échecaveau inextricable.

(28) - trempe : trempé.

(29) - agnates : traumatismes, bleus mais aussi coups.

(30) - bété : gelé, glacé, figé.

(31) - gobille : grosse bille en verre multicolore. On disait aussi gobule.

(32) - plier : emballer, envelopper.

(33) - cornet : sachet de papier destiné à emballer (ou plier) des marchandises vendues en vrac.

(34) - pétouiller : hésiter, lambiner.

(35) - flon : petit gâteau en forme de tricorné composé de pâte à chou et de fromage.

(36) - papet : gâteau traditionnel fait de pâte recouverte de flan parfumé à l'eau de fleur d'orange.

(37) - niôque : femme bornée ou stupide.

(38) - quand : expression signifiant en même temps : elle faisait ses courses en même temps que les ouvriers.

et quelques hameçons, il acheta des caramels à un franc avec des rouleaux de Zan pour ses marmots et des gobilles pour le petit dernier. Le marchand *plia* (32) le tout dans un *cornet* (33).

Il continua son chemin, traversa en vitesse la place du Pré, évitant de passer sous les marronniers d'où tombaient de gros paquets de neige mouillée, et s'engagea dans la rue du Pré. Il s'arrêta à la boulangerie Dumétier pour acheter un « gros pain » (les « flûtes » étaient trop vite mangées) mais dut attendre longtemps, car la cliente précédente, l'Eugénie Vuillet, n'en finissait plus de pétouiller en choisissant son dessert : un flon ou un *papet* (36) ? Cette vieille *niôque* (37) désœuvrée venait faire ses courses à midi, *quand* les ouvriers (38), et ça faisait *ron-ner* le Marius.

En retard, il pressait le pas, lorsque *tout par un coup* (39) il tomba nez-à-nez avec le Désiré Verguet, un *gadeu* (40) de Cinquétral qui traînait sa *garagne* (41) de temps en temps par Saint-Claude.

« C'est bien ma chance de tomber sur cette *entrupe* (42) se pensa le Marius, il veut à tout prix aller boire un canon au Café Américain. L'Américain, c'est pour les gens cravatés, avec des coussins moelleux pour les belles dames, pas pour nous, tout mal *gaupés* (43) avec notre vieille *cotte* (44) bleue pleine de *raponses* (45) et notre *bâche* (46) à carreaux »...

Enfin il réussit à le persuader d'aller boire un coup - mais en vitesse, hein ! - au Café Central, chez le « Bécotte », un bistrot pour les ouvriers, avec des chaises en bois. Chacun paya sa tournée.

Enfin débarrassé de cette *vioule* (47) qui rabâchait toujours les mêmes rengaines, il *débaroula* (48) par la Poyat, encore glissante malgré les tombeaux de sable répandus par les employés de la Ville.

Il était presque une heure lorsqu'il arriva au Faubourg, alors que déjà, les gens commençaient à regagner leurs usines. Dans la cuisine, la Raymonde, sa femme, *faisait la pote* (49), c'était sa façon de montrer qu'elle n'était pas contente. Elle ne lui dit pas un mot, si ce n'est pour lui demander où il avait bien pu *s'abader* (50) pendant tout ce temps. L'ainée des gamines *piniochait* (51) dans son assiette, sa frangine, *acrapie* (52) dans un coin de la cuisine *mouin-naît* (53) parce qu'elle avait un *cheni* (54) dans l'œil et le cadet *chouinait* (55) parce qu'il n'aimait pas la morue. « Qu'est-ce qu'ils sont *nuflets* (56) ces gosses ! » *ron-naît* le Marius.

Le vendredi, plus par tradition que par conviction religieuse, il fallait manger du poisson.

La Raymonde avait acheté la veille à l'Épicerie Parisienne, rue du Marché, un grosse tranche de morue salée, suspendue à un crochet avec des dizaines d'autres devant la vitrine du magasin, c'était le poisson le moins cher. La poissonnerie Lombard vendait de la morue fraîche sous le nom de cabillaud,

mais ce n'était pas le même prix... Elle l'avait fait tremper toute la nuit dans une bassine d'eau fraîche pour la dessaler, mais pas suffisamment, de quoi justifier les réticences du gamin. «Mange au moins les *tatiffles* (57), braillait le Marius, sinon tu n'auras plus de *vettes* (58) pour jouer à la *courate* (59) avec tes copains de l'école pendant la récréation. Et n'oublie pas de *rejoindre* (60) tes jouets avant de partir! ».

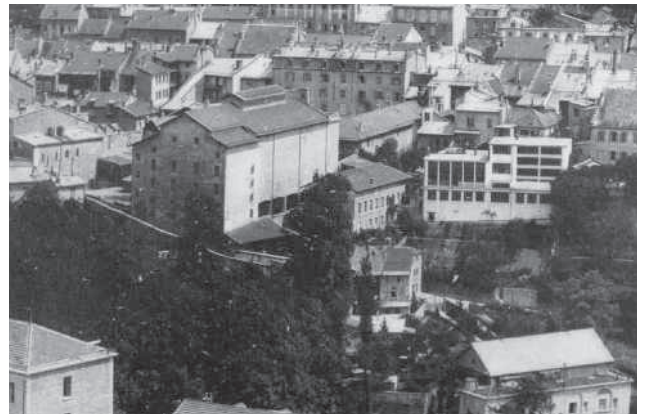
Son repas avalé à toute *berzingue* (61) il reprit le chemin de l'Ébonite. La montée de la Poyat était pénible, inondée par les nombreux ruisseaux nés de la neige qui fondait à vue d'œil sous le soleil de midi. *Diaffant* (62) dans la *breille* (63) il marchait de *gôyette* (64), à cause du vin qu'il avait bu sans modération pour étancher la soif due à la morue trop salée, sans compter les chopines qu'il avait éclusées avec le Désiré Verguet chez le Bécotte. «Vinzou, pensa tout bas le Marius, pourvu que je le rencontre pas à nouveau, *çui-là-là* (65) !»

Afin d'éviter toute mauvaise surprise, il emprunta un trajet plus long mais plus discret, par la place des Carmes où il connaissait tous les *tracours* (66) puis la rue de Bonneville. La descente vers la Coupe, encore dans l'ombre, était toujours enneigée et il faillit *s'aplaventrer* (67) plusieurs fois. Plus loin, en montant le *grappillon* (68) très pentu de la Côte Joyeuse, il aperçut le Dédé Bondier et sa *bonnamie* (69) qui se *miquaient* (70) tapis dans un coin sombre, au pied des murs du théâtre des Variétés. Ce grand *galapiat* (71) faisait encore *ratole* (72) pendant que son père le croyait au *bahut* (73) ! A la poste, les facteurs des P.T.T. remplissaient leurs grandes *saches* (74) avant de partir *piatonner* (75) par la ville pour la tournée de l'après-midi. Il renonça à s'engager dans la longue descente surplombant la rivière, dominée par ces étranges maisons qui font la curiosité de Saint-Claude, quatre étages d'un côté et onze de l'autre, aboutissant sur la passerelle métallique construite par le Grand-Mile pour desservir son usine, car à cause de quelques plaques de neige encore gelées il risquait de se casser la margoulette et d'arriver à l'Ébonite tout *marpenté* (76), sous les quolibets des grosses *mânettes* (77), ces pauvres femmes pas très dégourdies affectées aux travaux les plus salissants de l'usine, qui ne manqueraient pas de *s'éca-celer* (78) en voyant sa mine *épouérie* (79).

Il préféra donc passer par la Place du Pré, bien que ce fût plus risqué, cette *emplâtre* (80) de Désiré Verguet traînant certainement par le Pré en attendant le car pour se *rentourner* (81) à Cinquétral. Il longea la belle façade de la maison où habitait le docteur Vuillermoz, contourna le Monument aux Morts, dont l'arche centrale, curieusement, donnait accès aux bains-douches. C'était quand même mieux, pour se laver les *ripatons* (82) que les tremper dans une bassine posée dans l'évier de la cuisine !

Devant le magasin de la Frat', un commerce réservé aux Fraternards il se heurta au Robert Vidaillet, un homme flegmatique, qui comme d'habitude *tétouillait* (84) sa pipe et ne levait jamais le pied gauche tant qu'il n'était pas sûr que le droit avait été posé correctement, tout autant motu que sa femme, polisseuse chez *Maréchal Ruchon* (86), se plaisait à *barjaquer* (87). Le Marius se contenta d'un bref «salut Robert» sans attendre la réponse, car il y serait encore...

Quelques pas plus loin, un grand gaillard essayait vigoureusement les



La Côte Joyeuse et le théâtre des Variétés vers 1920. Cl. s.n. (détail), coll. AVSC.

(39) - tout par un coup: tout à coup, soudain.

(40) - gadeu: simplet.

(41) - garagne: misère ou ennui.

(42) - entrupe: personne embarrassante, importune, dont on ne peut se défaire.

(43) - gaupé: habillé sans goût et sans soin.

(44) - cotte: veste de travail le plus souvent bleue.

(45) - raponse: pièce ou morceau rajouté sur un vêtement.

(46) - bâche: casquette.

(47) - vioule: casse-pieds, importun, qui répète sans arrêt la même chose.

(48) - débarouler: rouler, dévaler au bas d'une pente à grande vitesse.

(49) - faire la pote: marquer son mécontentement en présentant un visage renfrogné, faire la moue.

(50) - s'abader: se rendre, aller à, errer.

(51) - piniocher (ou pignocher): manger sans appétit, par petits morceaux.

(52) - acraapi: tassé sur soi-même.

(53) - mouin-ner: se plaindre, gémir.

(54) - cheni (prononcer ch'ni): poussière, balayures en quantité négligeable.

(55) - chouiner: pleurnicher.

(56) - nuflet: délicat, difficile sur la nourriture, chipoteur.

(57) - tatiffle: pomme de terre.

(58) - vettes: forces, ardeur.



En rue du Pré en décembre 1953: des élèves du collège aident à livrer «le bois des vieux». Cl. L. Martin, AMSC 1R21.

(59) - courate : jeu d'enfant qui consiste à se poursuivre. Autre sens : diarrhée.

(60) - rejoindre : ranger, rassembler.

(61) - à toute berzingue : à toute vitesse.

(62) - diaffer : patauger.

(63) - breille : neige fondante ou boue gluante.

(64) - de gôyette : de travers.

(65) - çui-là-là : celui-là. Le second «là» confirme qu'il s'agit bien de celui dont on parle.

(66) - tracours : passages étroits reliant plusieurs maisons, que l'on peut comparer aux traboules lyonnaises.

(67) - s'aplaventrer : tomber face en avant, sur le ventre.

(68) - grapillon : raidillon, sentier à la pente prononcée.

(69) - bonnamie : contraction de bonne amie, fille que l'on fréquente plus ou moins sérieusement.

(70) - se miquer : s'embrasser, se bécoter, on dit aussi se becquer.

(71) - galapiat : mauvais garçon, polisson.

(72) - faire ratole : faire l'école buissonnière.

(73) - bahut : à Saint-Claude, nom donné familièrement au collège.

(74) - sache : sac de toile.

(75) - piatonner : marcher à pied.

(76) - marpenté : couvert d'ecchymoses.

Féroul qui en revanche était plus *rablet* (94) .

Mais le Marius ne s'attarda pas, car l'horloge de l'Ancien Tribunal, de l'autre côté de la place, marquait deux heures moins cinq. Il fallait se grouiller.

Pressant le pas, voilà-t-i-pas qu'il croisa le docteur Bourrud, un petit bonhomme tout *craset* (95) , trotinant à pas rapides, revenant de soigner un malade rue Pasteur, sa petite sacoche à la main. Toujours affable, le médecin de famille souleva son *galurin* (96) en s'exclamant «Bonjour monsieur Vincent, comment va la santé ?».

«Bof, vous savez, docteur, répondit le Marius, à mon âge, on a toujours une *rave* (97) ».

«Dans ce cas, il faut prendre deux gros *pochons* (98) de soupe à l'oseille et une infusion de fleurs de *groins d'âne* (99) , *ça fait aller* (100)» conclut le docteur en riant dans sa barbiche.

Il était deux heures précises lorsque le Marius introduisit sa fiche cartonnée dans la pointeuse, et il se remit au travail sans grand enthousiasme. «Jusqu'à six heures !» soupira-t-il.

N'ayant d'horizon que des murs noircis empuantis d'une odeur irritante de soufre et de caoutchouc mêlés, assommé par le bruit incessant des machines, suant sang et eau sous la chaleur infernale des fours, ou se *glettant* (101) sous les tôles glaciales des entrepôts, Marius songeait avec angoisse aux nombreuses années qui lui restaient à accomplir, broyé par un travail pénible, jusqu'à soixante-cinq ans, âge auquel il pourrait prétendre à la «retraite des vieux», bénéficiant d'une pension aussi maigre qu'un cent de clous, dont il ne profiterait guère longtemps.

Soudain, un rayon de soleil égaré illumina furtivement la noirceur de l'atelier, le mur ténébreux se para de mille couleurs, laissant apparaître le Pain de Sucre empourpré de mauve, tout auréolé de mille oiseaux multicolores. Le Marius, comme dans un rêve, fut transporté dans un autre monde, où, dans la tiédeur d'un soir d'été, il se *baquait* (102) dans les eaux fraîches du gour Mandrillon, au pied même de l'austère usine. Où il parcourait la montagne d'Avignon à la recherche de la précieuse morille. Où il se laissait enivrer par le parfum subtil des cyclamens tapis sous les grands buis des gorges du Flumen. Où il taquinait la truite farouche dans ses repaires secrets du Tacon. Où il valsait avec entrain au bal du Truchet, emporté par les triolets de l'accordéon du Mémoz.

C'est alors qu'une voix mystérieuse lui chanta les louanges de cette bonne ville de Saint-Claude, la joie de vivre qui y régnait, l'esprit d'entraide fraternelle qui animait ses habitants, en lui susurrant que «*le bonheur était dans la rue du Pré* (103)».

Il se trouva alors plongé dans un profond état de grâce intérieur, comme s'il avait bu un jerrycan d'eau bénite, son visage s'illumina et il se mit à chanter, sous le regard médusé du contremaître, cette chanson que le Claudius Lacroix faisait chanter aux gamins du cours moyen de l'école Saint-Romain :

Oh ! cher Jura, tes sommets, tes vallons
 Pour tes enfants sont les plus beaux des monts
 Tes combes et tes arêtes, Tes chalets, tes forêts
 Tes sommets, tes vallons, Oh ! beau Jura, mon cher Jura
 Tes sommets, tes vallons, Tes monts altiers
 Sont les plus beaux des monts...

(77) - mânet: sale au sens propre comme au sens figuré. Ne pas oublier l'accent circonflexe sur le «a» .

(78) - s'écaceler: rire aux éclats.

(79) - épouéri: stupéfait, abasourdi.

(80) - emplâtre: personnage embarrassant ou importun .

(81) - se rentourner: revenir chez soi .

(82) - ripatons: pieds. On disait aussi les ribouis.

(83) - fraternard: sociétaire de la Coopérative La Fraternelle .

(84) - tétouiller: tirer avec bruit sur sa pipe éteinte.

(85) - motu: peu bavard, muet.

(86) - Maréchal Ruchon, située rue Lacuzon, était une des plus grosses fabriques de pipes de Saint-Claude, employant plus de 200 personnes.

(87) - barjaquer: parler à tort et à travers.

(88) - patte à relaver: chiffon servant à nettoyer la table et laver la vaisselle.

(89) - se trancugner: se heurter, se bousculer.

(90) - teignu: rancunier, entêté.

(91) - piquette: en sport, défaite cuisante, raclée.

(92) - rabiller: remettre en place un membre démis suite à une luxation ou une entorse.

(93) - aglet: vif, rapide, rusé.

(94) - rablet: trapu.

(95) - craset: chétif, malingre.

(96) - galurin: chapeau.

(97) - avoir une rave: avoir en permanence quelque chose qui ne va pas.

(98) - pochon: louche.

(99) - groin d'âne: pissenlit.

(100) - faire aller (sous-entendu aux caquerettes, aux latrines): aider à combattre la constipation.

(101) - se gletter: avoir froid.

(102) - se baquer: se baigner.

(103) - clin d'œil au film «Le bonheur est dans le pré» dans lequel un riche industriel découvre que le bonheur est dans la vie simple de la campagne.

Regard sur les anciens chemins d'accès au plateau de Septmoncel

Marc Chevassus

L'auteur : Marc Chevassus est administrateur des AVSC. Il a publié dans le bulletin annuel plusieurs articles faisant état de ses prospections dans la proche région.

(1) - *Vie des Pères du Jura*, éd. Par F. Martine, Paris, Ed. du Cerf, 1968.

(2) - Thuriot (Charles), *Saint-Claude et ses environs*, Bourg-en-Bresse, 1890.

Le haut Moyen Âge a souvent été considéré par les historiens comme une période obscure de l'histoire. La rareté des documents qui nous sont parvenus de cette époque est une des raisons qui justifie cette considération.

Le récit de la *Vie des Pères du Jura*, document relatant la vie des fondateurs du monastère de Condat, est l'un des rares documents de cette époque, dont l'écriture remonterait aux environs du VI^e siècle. Dans ce récit, l'auteur anonyme nous donne une image de la région montagneuse à l'est de Saint-Claude : il parle de la forêt coupée de rochers effrayants, peuplée de cerfs et d'ours, qui séparait Condat des plaines de l'Helvétie et que ne traversait aucune route (1). L'aspect sauvage et désertique de cette région montagneuse semble avoir impressionné l'auteur. Avait-il déjà parcouru cette région ou rapportait-il seulement le témoignage de quelqu'un de son entourage ? L'auteur parle également des voyages que firent les premiers Pères de Condat à Romainmôtier, ainsi que des difficultés sans nombre que rencontrèrent les deux frères de Nyon qui ne craignirent pas

de s'y aventurer pour aller rejoindre saint Romain dans son ermitage. La lecture de ces quelques lignes interpelle : cette région montagneuse était-elle déjà occupée durant l'Antiquité ? On ne peut donner une réponse, sachant qu'aucun vestige de cette époque n'a été révélé sur ce territoire. Charles Thuriot, dans un de ses ouvrages *Saint-Claude et ses environs* (2), s'interrogeait sur l'occupation que cette région aurait pu connaître autrefois : « Il est difficile de croire à la solitude de cette région, quand on voit dès les temps les plus reculés, les montagnes du Bugey, de la Suisse et de la Savoie, habitées par une nombreuse population ».



Le chemin des Grès (ou des Moines). Cl. auteur.

LES DEFRICHEMENTS SUR LE PLATEAU

D'après les sources monastiques, c'est dans les premiers siècles qui ont suivi la fondation du monastère de Condat, que furent entrepris les premiers défrichements sur ce territoire montagneux. L'installation des premiers colons sur ce territoire ferait suite à cette période de défrichements pour mise en culture des terres. Dans ce haut Moyen Âge, le monastère de Condat avait changé d'appellation, pour se dénommer *Saint-Oyend-de-Joux*. Le terme *Joux*, qui fut associé à la nouvelle appellation, souligne l'importance que représentait ce vaste territoire boisé aux yeux des abbés. Mais pour les abbés, exploiter la forêt n'était pas la raison première à cette époque. Le but était de défricher certains secteurs de la forêt, afin d'en exploiter la terre, ce qui par la suite permettrait d'apporter un revenu pour l'abbaye. La toponymie nous rappelle cette période de l'histoire

locale du Haut-Jura à travers les noms de certains lieux-dits, comme : *l'Essartain*, *l'Essart de Mainbert*, *le Manon*, *la Chaux-Berthod*.

LES CHEMINS D'ACCES AU PLATEAU DE SEPTMONCEL

La création des premiers chemins d'accès au plateau coïncide probablement avec la période de défrichements entrepris par les moines de l'abbaye de Saint-Oyend-de-Joux.

Un chemin reliant Condat à la Suisse

L'auteur de la *Vie des Pères du Jura* mentionne à deux reprises dans son récit l'existence, au V^e siècle, d'un chemin reliant Condat à Genève. Si ce chemin existait déjà à l'époque où le monastère de Condat fut fondé, on peut s'interroger sur son véritable itinéraire. Depuis Condat, ce chemin accédait-il au plateau de Septmoncel, pour ensuite traverser à l'est cette région montagneuse en direction de la Suisse ? S'agissait-il alors du « *sentier des Grès* », ou du chemin dénommé « *chemin des moines* » ? Gustave Duhem, ancien archiviste départemental du Jura, avait noté dans un de ses ouvrages qu'il devait y avoir un chemin qui mettait en communication la vallée de la Bienne et celle de l'Orbe. D'après G. Duhem, ce chemin devait passer par Cinquétral, dont le nom même indique un important carrefour (en latin *Quinque Stratis*, les Cinq Routes), et non par le plateau de Septmoncel (3).

Le sentier des grès ou via gradorum

Ce chemin escarpé et sinueux, connu également sous le nom de « *chemin des moines* », permettait autrefois, avant la création de la route au XIX^e siècle, d'accéder au plateau de Septmoncel. Celui qui l'empruntait pouvait ensuite se diriger à l'est en direction de la Suisse. Durant des siècles, les hommes et les mules ont parcouru ce chemin. Vu la configuration de son tracé, on peut penser qu'il n'avait pas été créé pour la circulation des chariots. D'ailleurs on n'observe aucune ornière sur l'ensemble du parcours. On ne sait à quelle époque, une partie du tracé fut modifié. Cette modification à partir de la sortie du dernier virage, dans le sens de la montée, rendait désormais la moitié du parcours final plus direct et moins pentu. Cette modification avait probablement pour but de rendre ce chemin accessible aux petits chariots. C'est à la sortie de ce dernier virage que l'on peut observer quelques vestiges de l'ancien tracé, dont plusieurs marches taillées dans la roche (photos ci-contre). Plus haut, on découvre un étroit goulet qui semble avoir été aménagé dans la roche. Ensuite, l'ancien tracé se poursuit sur plusieurs mètres avant de se confondre dans la végétation.

Les chemins oubliés

Hormis le sentier des grès, il se trouve qu'il existait également deux autres chemins escarpés permettant d'accéder plus directement au village de Montépile, chemins qui aujourd'hui semblent avoir disparu des mémoires. Le premier de ces chemins qui accédait aux moulins de Montépile, remontait le versant droit de la vallée du Flumen. Ce chemin escarpé comportait sur son parcours un passage délicat, dénommé « *les escaliers de la Lanche* ». Aujourd'hui, une partie de son tracé est encore visible en saison d'hiver. Depuis les Moulins, ce sentier se poursuivait en direction du village de Montépile. Avant d'accéder à ce



Le chemin des Grès (ou des Moines). Cl. auteur.

(3) - Duhem (Gustave), *Un petit village du Haut-Jura Lamoura.-Lons*, Declume, 1963, chapitre « *Les origines* » p.18.- Tiré à part de *A travers les villages du Jura*, SEJ, 1963, pp. 473-592.



Le chemin des Grès (ou des Moines). Cl. auteur.

village, celui qui voulait se diriger sur le plateau des Molunes ou des Moussières, pouvait bifurquer, et emprunter l'ancien sentier dénommé « la Vye aux amis ».

Le deuxième sentier devait remonter le versant gauche de la vallée du Flumen. Il était dénommé « *Sentier des échelles* », appellation qui souligne bien la difficulté rencontrée pour franchir certains passages. Ce sentier escarpé, dont la trace a disparu, comportait un passage délicat en bordure de la falaise bordant les prés bas du village de Montépile.

Commissionnaires d'autrefois

(4) - N.D.L.R. Rappelons que *Le Courrier* a succédé en 1945 à *L'Echo de la Montagne*, qui avait lui-même succédé à *L'Hebdomadaire* d'Enard en 1877.

Il y a 150 ans, le 5 avril 1873, paraissait un article intitulé « *Les vieux chemins* ». Cet article fut publié dans *L'Hebdomadaire*, feuille d'annonces rédigée et éditée à Saint-Claude, par Enard imprimeur. Le 2 mars 1957, George Gros, professeur à Besançon, faisait à nouveau paraître cet article sur les commissionnaires d'autrefois, dans le journal *Le Courrier* (4), en l'actualisant sous le titre « *La Lolette et le grand Chevassus* ». Le contenu de cet article met en avant la difficulté rencontrée sur ces anciens chemins par deux commissionnaires de la paroisse de Septmoncel, notamment sur le sentier des échelles par un commissionnaire ancêtre de ma famille, « le grand Chevassus ». On ne sait duquel des deux frères Chevassus il s'agit dans l'article, Jean Marie ou Jean François, tous deux étant colporteurs de métier au début du XIX^e siècle. Il semblait intéressant d'apporter à la connaissance des lecteurs, la copie de cet article :

« « [Les vieux chemins] A l'époque où peuvent remonter nos souvenirs (1827), le promeneur qui s'en allait à la Cueille un jour de foire, vers le soir, rencontrait les gens de Septmoncel, des Molunes, des Moussières, etc, regagnant le pays et presque tous emportant quelque fardeau : des paniers aux bras, des paquets passés à des bâtons croisés sur les épaules, de lourds bissacs de blé à califourchon sur le sommet de la tête, charge terrible, lorsqu'il s'agissait d'en soutenir le poids pendant trois ou quatre heures consécutives. Et combien, en arrivant au logis, on devait être soulagé, heureux de la jeter bas et de s'essuyer le front libre, enfin, de cette longue étreinte!... Il y avait, dans ce temps-là, des porteurs de profession, suppléant à la pénurie des moyens ordinaires de transport. Nous les avons vu disparaître l'un après l'autre, sans que personne ait eu la pensée de leur succéder. Il reste pourtant un représentant de ce pénible métier, de ce rude gagne pain ; et ce représentant est une femme que nous connaissons tous, la Lolette. Chaque jour, elle descend de Septmoncel, chargée de commissions ; chaque jour, elle remonte avec une balle, à laquelle sont fixés parfois des objets du plus étrange effet pittoresque : des tuyaux de poêles, des arbres à planter, etc... Et, tout en cheminant ainsi sous le soleil, elle tricote son bas, heureuse, dit-elle, de songer que le dimanche approche et que, ce jour là on s'en va à l'église, sans autre fardeau que celui de sa conscience.

Nous avons connu aussi les frères Chevassus, de Montépile, qui faisaient, il n'y a pas bien longtemps encore, les commissions entre Saint-Claude et Genève

Nous avons connu aussi les frères Chevassus, de Montépile, qui faisaient, il n'y a pas bien longtemps encore, les commissions entre Saint-Claude et Genève, l'aîné surtout, qu'on appelait le grand Chevassus, et qui a continué ses voyages jusqu'à l'âge de 80 ans. Le grand Chevassus qui était de belle stature, portait, d'ici à Genève des poids énormes, dont il nous a plusieurs fois dit le chiffre, mais nous l'avons oublié. Que de fois nous l'avons rencontré sur la route de Septmoncel, par certaines journées chaudes, la balle au dos, marchant lente-

ment d'un pas égal!... Il ne souffrait pas de cet effort soutenu, de cette contention musculaire violente : il en avait l'habitude ! Rien ne l'y obligeait, d'ailleurs : il s'était acquis une fort honnête aisance. Au retour de Genève, le grand Chevassus rapportait souvent de l'argent monnayé pour le compte des commerçants de notre ville qui tiraient leurs fonds des banquiers genevois. Chose bien remarquable et qui témoigne hautement de la moralité des habitants de nos montagnes, un homme, toujours seul, partant avant le jour, arrivant parfois la nuit close, à travers des sentiers solitaires, a pu chargé de sommes considérables, faire ainsi le trajet de Genève à Saint-Claude, pendant de longues années, sans rencontrer, ni même soupçonner un voleur. Avant l'ouverture du chemin de Septmoncel, Chevassus gagnait Montépile où était sa maison, en suivant le sentier du Flumen, sur le trajet duquel se rencontrait un passage fort dangereux, appelé « Les chevilles », à cause des chevilles de bois plantées dans la roche, pour fournir une prise à la main tremblante du passant. Chevassus, avec sa balle, ne pouvait le franchir qu'en tournant le dos au précipice et en évitant ainsi un choc qui l'eût envoyé à une mort certaine...»

Certains d'entre nous pourraient ajouter que la Lolette (Caroline de son vrai prénom), une quinzaine d'années environ plus tard et âgée, continuait encore l'exercice de son rude et moins utile état. Cependant, elle n'y était aucunement tenue avec une aide aussi attentionnée que celle qu'elle recevait de son fils, d'abord ouvrier lapidaire puis marchand de pierres à Paris. »

Avant la construction et la mise en service au milieu du XIX^e siècle de la route reliant Saint-Claude à Septmoncel, la voie la plus carrossable au départ de Saint-Claude, traversant le plateau en direction de la Suisse, passait par Très Bayard, la Mainmorte, Haut-Crêt. Cette route millénaire, empruntée par les chariots et autres convois fut classée route royale au XVIII^e siècle. Au lieu-dit « la Chaux-Berthod », une bifurcation permettait de rejoindre le village de Septmoncel.

Avant l'ouverture du chemin de Septmoncel, Chevassus gagnait Montépile où était sa maison, en suivant le sentier du Flumen.

Un tronc à quêter de l'abbaye de Saint-Claude (1664)

Jean-Pierre Prost

***L**e tronc à quêter qui fait l'objet de cet article a été remarqué par l'auteur dans les collections d'un musée de la ferronnerie à Rouen, en Normandie.*

L'auteur : Jean-Pierre Prost est administrateur des Amis du Vieux Saint-Claude.

Le Musée tient son nom de celui du collectionneur, M. Jean-Louis Henri Le Secq des Tournelles, qui a constitué lui-même sa collection d'objets en fer forgé, tout au long de sa vie, durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Il était connu par tous les antiquaires, brocanteurs et commissaires priseurs de France et des pays limitrophes, qui « rabattaient » pour son compte. Son fil a tenté de poursuivre l'œuvre du père et a finalement confié le tout à la Ville de Rouen, il y a environ un siècle ; charge à la ville de trouver un « écrin » à cette collection, d'en dégager une logique, pour permettre au public d'y avoir accès. C'est au sein de l'église Saint-Laurent, désacralisée - la ville « aux cent clochers » ne manquait pas d'églises ! - que l'essentiel de la collection qui rassemble aujourd'hui près de 14 000 objets est visible tous les jours, sauf le mardi. L'entrée est gratuite. La visite vaut le détour.



Vitrine du Musée Le Secq des Tournelles contenant divers tronc à quêter. Cl. Auteur.

L'objet qui nous intéresse est niché - presque caché - inaccessible, dans une des vitrines au sein d'une ancienne chapelle située au fond à gauche du Musée. Son étiquette est éloquent :

« France, Bourgogne XVII^{ème} siècle - **TRONC de l'Abbaye de Saint-Claude, daté 1664, avec les saints Claude, Jacques de Compostelle et Laurent**, soit les 3 grands pèlerins de France, d'Espagne et d'Italie. - Fer forgé, 25.2 x 12.6 cm LS1389 »

Cela situe les choses : cet objet faisait bien comprendre au pèlerin qui venait à Saint-Claude, s'il en doutait encore, qu'il était bien dans un des trois grands lieux de pèlerinage d'Europe ; que Saint-Claude était à considérer au même niveau que Saint-Laurent (de Rome) ou bien Saint-Jacques (de Compostelle) !

Nous pouvons estimer que ce tronc était en l'église Saint-Claude (au niveau de la Grenette) car c'était l'église dédiée aux pèlerins, qui n'avaient pas accès au reste de l'Abbaye. Le tronc est de section triangulaire, surmonté par un anneau qui devait permettre de le présenter ou bien de le suspendre, possiblement sous un trépied, vu son poids - non précisé, mais « très lourd, très massif » selon sa fiche descriptive d'inventaire - trépied déplaçable afin de le positionner au mieux en fonction des flux de fidèles, entrants ou sortants, sous la surveillance d'un marguillier. L'église Saint-Claude fut démolie en 1754. Une partie du mobilier a

dû être vendue dès 1742, date à laquelle le transfert à l'église abbatiale fut opéré, ou dispersée lors de la Révolution.

Cet objet est daté de 1664, année qui arrive pourtant bien après les grandes heures du pèlerinage en notre Abbaye. Les historiens situent ces heures de gloire plutôt au XIV^e, XV^e voire XVI^e siècle ; avec pour point d'orgue, la double visite du Roi Louis XI au cours du XV^e siècle. Il y eut d'innombrables personnalités qui sont venues s'approcher des reliques du saint homme. Sans parler des Picards, fidèles à Saint-Claude, on dit que les Lyonnais avaient à cœur de faire le pèlerinage si possible chaque année, idéalement à la Saint-Claude ! Des foules importantes se pressaient à ces époques, *a fortiori* à certaines occasions, faisant la richesse de l'abbaye, des Abbés, mais aussi de la Ville : des artisans tourneurs et des commerçants en général (restauration, hébergement, savetiers, cordonniers, commerces de souvenirs et d'articles pieux, chapelets, sifflets, médailles, ..). La ville a dû, petit à petit, adapter ses infrastructures à ces flux grandissants : chemins d'accès, hôpitaux en amont et en ville, zones d'accueil et d'hébergement, ponts, rues. Je reviendrai sur ces sujets dans une prochaine parution.

1664, c'est surtout les heures sombres de la Comté, un répit après 30 ans de guerre. Encore 4 ans de trêve et la guerre reprendra en 1668. Encore 10 ans et la Terre de Saint-Claude sera définitivement rattachée à la France de Louis XIV. Mais, en 1664, on garde espoir, on a foi en le capitaine Lacuson ! Bien sûr, à l'Abbaye, on doute un peu, le pèlerin se fait plus rare... les quêtes sont maigres, il convient d'être inventif ! Alors on fait réaliser un objet qui rassemble les trois saints. « *Les trois orifices permettent de diviser les offrandes* » dit la fiche d'inventaire de 1921. L'idée était plutôt de les multiplier ! Le pèlerin a la possibilité d'allouer son obole au saint de son choix... En 1664, à Saint-Claude, on mutualise le risque.

De retour à Saint-Claude, j'ai pu contacter par téléphone M. Bruno Varin, conférencier et spécialiste des collections du Musée, qui nous a communiqué la fiche d'inventaire et une photo. « *Une des plus belles pièces de la collection d'origine du Musée !* » s'exclame t'il en se remémorant l'objet. « *Il est en très bon état de conservation et a certainement été restauré vers la fin du siècle dernier* ». Mais il n'a pu nous en apprendre davantage.



Tronc de l'Abbaye de Saint-Claude, 1664. Faces saint Laurent et saint Claude. Cl. Musée Le Secq des Tournelles.



Tronc de l'Abbaye de Saint-Claude dans sa vitrine. Cl. Auteur.

